

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES MUNICIPAUX

2018



Présenté au conseil municipal le 27 juin 2019

AVANT-PROPOS

Ce rapport d'activité, réalisé chaque année à Sceaux dans une volonté permanente de transparence de l'activité municipale, retranscrit, en 2018, la stabilisation de la nouvelle organisation de l'administration communale mise en œuvre en 2017 et le pilotage de projets nombreux au service des Scéennes et des Scéens, tout en poursuivant les activités quotidiennes.

L'administration communale, en lien avec les élus, s'attache à travailler en transversalité et en mode projet quand cela le nécessite, sur :

- l'amélioration de la qualité de vie au travail avec le lancement, fin 2018, de la démarche de lutte contre les risques psycho-sociaux impliquant l'ensemble du personnel communal,
- au service des familles, en menant la réflexion participative relative au *continuum éducatif* ayant pour vocation l'accompagnement éducatif de l'enfant tout au long de son parcours de vie,
- l'exemplarité et l'innovation comme pour la certification des comptes lancée par la Cour des comptes en lien avec la direction générale des Finances publiques,
- l'intégration dans un processus d'amélioration continue notamment à travers le référentiel d'accueil Qualivilles dont la version évolue en 2019, dans l'intérêt du service public.

Nous remercions chacun pour sa contribution à ce rapport qui vise à rendre compte de l'action continue de la Ville au service de ses habitants, cherchant à maintenir un haut niveau de service dans un contexte de plus en plus contraint.

Bonne lecture,

Le maire



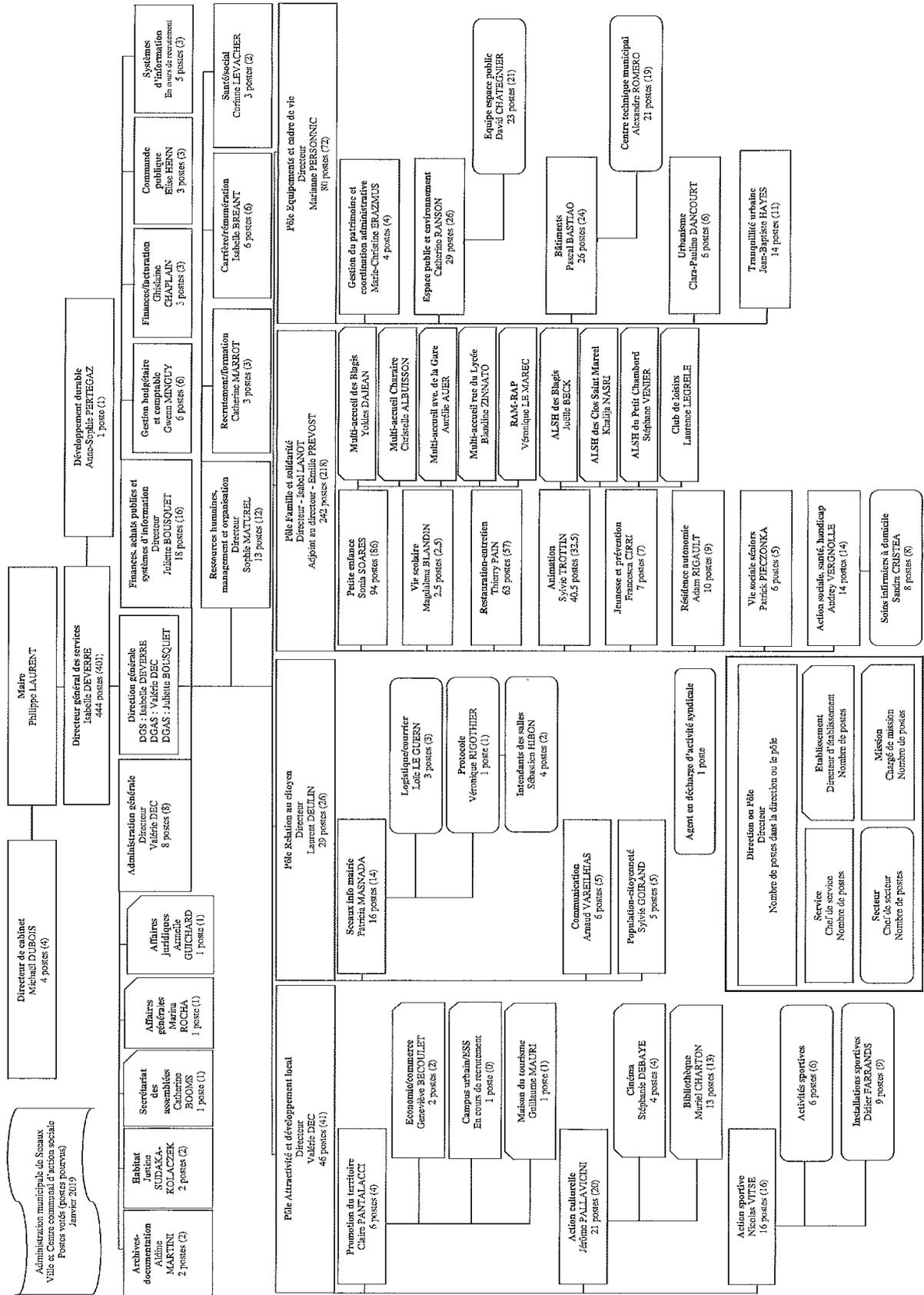
Philippe LAURENT

Le directeur général des services



Isabelle DEVERRE

Organigramme des services de la ville de Sceaux



Sommaire

Chapitre I : Direction générale des services	9
Service Développement durable.....	10
Chapitre II : Direction de l'Administration générale	15
Section 1 – Secrétariat du conseil municipal et les affaires juridiques	15
Section 2 - Service Archives-documentation	16
Section 3 - Service Habitat.....	18
Chapitre III : Direction des Ressources humaines	22
Section 1 - Service Recrutement-formation	23
Section 2 - Service Carrière-paie.....	27
Section 3 - Service Santé-social	33
Chapitre IV : Direction des Finances, achats publics et systèmes d'information	37
Section 1 - Service de Gestion budgétaire et comptable	37
Section 2 – Service Régie facturation	42
Section 3 – Service Commande publique.....	47
Section 4 – Service Systèmes d'information.....	50
Chapitre V : Pôle Attractivité et développement local.....	53
Section 1 – Service Promotion du territoire	53
Section 2 – Service Action culturelle	64
Section 3 – Service Action sportive	79
Chapitre VI : Pôle de la Relation au citoyen	82
Section 1 - Service Sceaux info mairie	82
Section 2 – Service Population et citoyenneté	89
Section 3 – Service Communication	91
Chapitre VII : Pôle Famille et solidarités.....	96
Section 1 - Service petite enfance	97
Section 2 - Service Vie scolaire	102
Section 3 - Service Entretien / restauration	104
Section 4 - Service Animation.....	106
Section 5 - Service Jeunesse prévention.....	111
Section 6 - Résidence autonomie	114
Section 7 - Service Vie sociale seniors.....	117
Section 8 - Service Action sociale santé.....	121

Chapitre VIII : Pôle Equipements et cadre de vie	125
Section 1 - Service Urbanisme	125
Section 2 – Service Bâtiment	133
Section 3 – Service Espace public et environnement	136
Section 4 – Service Tranquillité urbaine	138
Section 5 – Service Gestion du patrimoine et coordination administrative.....	140

CHAPITRE I : DIRECTION GENERALE DES SERVICES

La direction générale est composée du directeur général des services et les deux directeurs généraux adjoints des services.

Le directeur général des services encadre l'ensemble de l'administration.

Il travaille en équipe avec deux directeurs généraux adjoints, qui le suppléent en cas d'absence, et font partie du comité de direction.

Les services directement rattachés à la direction générale des services

La mission développement durable composée en 2018 de deux chargés de mission à mi-temps est rattaché directement au DGS. Ce service est rattaché au directeur général des services afin de garder cette notion indispensable de transversalité pour lancer le plan interne de développement durable notamment.

Les services/missions qui sont également rattachés à la direction générale, et plus particulièrement au DGA Administration générale, sont le service archives/documentation, les affaires juridiques, les affaires générales, le service habitat/logement, le secrétariat des assemblées.

Les deux directions fonctionnelles

La direction finances, achats publics et systèmes d'information, et la direction des ressources humaines, sont les ressources de la collectivité. Leur positionnement est totalement transversal ; elles collaborent avec chaque service et élaborent la vision stratégique de la collectivité chacune dans leur domaine respectif en lien avec le maire et le directeur général des services auquel elles sont rattachées.

Les quatre pôles opérationnels

Les quatre pôles opérationnels sont les pôles : Attractivité et développement local, Relation au citoyen, Famille et solidarités, Équipements et cadre de vie. Chaque pôle est rattaché au directeur général des services.

Service Développement durable

Le service Développement durable de la Ville a pour missions le pilotage et la mise en œuvre d'une démarche de développement durable à l'échelle de la commune.

I. Retour sur les projets de l'année 2018

a. Bilan 2^{ème} édition du festival « Sociétés en transition(s) » - février 2018

Fort de son succès lors de la 1^{ère} édition en 2017, les villes de Sceaux et Bourg-la-Reine, avec le soutien de leurs partenaires (Les Amis du Trianon, Sceaux smart, le groupe local Colibris, le Jardin des voisins) ont organisé la 2^{ème} édition du Festival du film Sociétés en transition(s) du 2 au 4 février.

Mettant en lumière des initiatives citoyennes en matière de développement durable, cet événement vise à montrer que chacun peut agir pour contribuer à préserver les ressources de la planète. Six films, trois tables rondes et un déjeuner partagé étaient au programme.

Au cinéma le Trianon de Sceaux, ont été diffusés :

- le 2 février > *Les Rénovateurs de la planète*, puis *L'Intelligence des arbres* suivis d'une table ronde consacrée au biomimétisme et aux métiers d'avenir.
- le 4 février > *Food Coop* (suivi d'un déjeuner partagé), *Futur d'espoir*, suivis d'une table ronde animée par Clair Michalon, en présence des réalisateurs Guillaume Thébault, Guillaume Bodin et Emmanuelle Legault, co-fondatrice de Cadiou Industrie « 2018-208 : le mot travail existera-t-il toujours ? Quelles valeurs seront données à nos activités ? », puis >*Zéro phyto, 100 % bio.*

A l'Auditorium de Bourg-la-Reine, a été diffusé :

- le 3 février > *Une suite qui dérange : le temps de l'action*, de Bonni Cohen et Jon Shenk, suivi d'une table ronde autour du thème « L'adaptation de nos modes de vie et de travail » animée par Gilles Berhault, délégué général de la Fondation des transitions.

Cette table ronde s'est déroulée en présence de Patrick Donath, maire de Bourg-la-Reine, Philippe Laurent, maire de Sceaux, Philippe Ancelin, maire adjoint délégué à la Culture, à l'événementiel et au développement durable à Bourg-la-Reine et Florence Presson, adjointe au maire de Sceaux, déléguée à la Transition énergétique, numérique et à l'économie circulaire.

Bilan chiffré

- 6 films
- 370 participants, dont 300 à Sceaux (les 2 et 4 février) et 70 à Bourg-la-Reine (le 3 février)
- 3 tables rondes
- 2 réalisateurs, 2 professionnels
- 1 déjeuner partagé

A Sceaux, environ 300 personnes ont participé aux projections et à la table ronde entre le vendredi et le dimanche.

A Bourg-la-Reine, près de 70 personnes ont assisté à la projection du film et à la table ronde, le samedi.

b. Vélo en ville – mai 2018

La journée Vélo en ville s'est tenue le dimanche 27 mai au jardin de la Ménagerie et pour la première fois a été organisée dans le cadre du week-end de la mobilité (voitures de collection).

Cet évènement a été coorganisé avec les services Action sportive et Tranquillité urbaine.

Au programme

- Une balade à vélo « Découverte de la ville » (passage par le nouveau panneau Véloscénie) proposée par Patrice PATTEE et le Club de Cyclotourisme de la Ville de Sceaux (CTVS);
- Une bourse aux vélos et un marquage bicycode proposés par l'association Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB), en partenariat avec la ville de Bourg-la-Reine;
- Un parcours accessible aussi bien aux trottinettes, qu'aux BMX ou aux skate-boards, encadré par Rlimite avec l'intervention de professionnels sur le skate-park du jardin de la Ménagerie;
- Un stand pour découvrir comment faire de son vélo son principal moyen de transport au quotidien avec Benjamin;
- Une présentation de vélos innovants à l'esthétique soignée, en bois, à monter soi-même, par Pedalfactory, exposants venus tout droit des Pays-Bas;
- Une présentation d'une application pour optimiser son trajet à vélo proposée par GeoVelo;
- Des essais de vélos électriques, vente de vélos et accessoires avec Domisport;
- Un atelier d'entretien de vélos avec Le Triporteur (contrôle technique, devis de réparation et vente de pièces pour tous types de vélos);
- Une présentation d'appareils de mobilité électrique (gyropodes avec ou sans manche, segway tout terrain, trottinette électrique, overboard tout terrain, skateboard électrique) sur le stand E-Moov;
- Des essais de Vélib' 2 et une équipe d'ambassadeurs Vélib' présente et proposant des essais de vélos prochainement déployés à Sceaux;
- Le film La reine bicyclette (52 minutes) projeté par la ville de Sceaux toutes les heures;
- Des VAE allemands proposés en Leasing par Fleeter;
- Un stand de la ville de Sceaux : panneaux de présentation de la pratique du vélo en ville et des actions mises en œuvre à Sceaux, cartes des itinéraires cyclables locaux et franciliens, dispositif de subvention VAE, avancées réglementaires au sujet de l'utilisation des Engins de Déplacement Personnel (EDP) ainsi qu'une enquête sur l'attente des scéens à ce sujet, présentation de l'itinéraire vélo de La Véloscénie et présence d'un Vélo-Taxi-Colis.

Quelques chiffres

Bilan bourse aux vélos MDB : 138 vélos déposés, vélos vendus,

Bilan Le Triporteur : 44 réparations effectuées

Bilan Film : 20 à 25 spectateurs

Bilan enquêtes EDP : 8 enquêtes complétées

Bilan animation skate-park : 50 jeunes en continu sur les ateliers soit un total d'environ 400 personnes

Bilan balade à vélo : 3 personnes externes + 3 personnes de la ville + CTVS

c. Mise en œuvre des actions du Plan vélo

Pour 2018, un amendement au projet de loi de finances a été voté le 9 novembre 2017 ; il recentre le dispositif d'aide de l'Etat à l'achat de vélos à assistance électrique (VAE) sur les ménages les plus modestes.

L'aide de l'Etat est désormais conditionnée au versement par les collectivités locales d'une aide à l'achat du vélo à assistance électrique.

Avec ces nouvelles dispositions, à compter du 1^{er} février 2018 :

- la ville de Sceaux a souhaité reconduire le dispositif d'aide à l'achat de VAE à partir du 1^{er} février 2018 pour une période de 12 mois, et ce, sans condition de ressources,
- la montant de la subvention pour l'acquisition d'un VAE neuf est calculé sur la base de 10 % du coût d'achat TTC. Ce montant est plafonné à 100 €.

d. Le Repair Café Phenix

Pour rappel, un Repair café (littéralement « café de réparation ») est un temps dédié à la réparation d'objets, organisé à un niveau local, entre des personnes qui habitent ou fréquentent un même endroit.

Ces personnes se rencontrent périodiquement en un lieu déterminé, dans lequel des outils sont mis à disposition pour réparer les objets apportés par les visiteurs, aidés par des bénévoles.

Les objectifs de cette démarche alternative sont divers : réduire les déchets, préserver l'art de réparer des objets, renforcer la cohésion sociale entre les habitants.

En 2018, tous les deux mois, l'association Repair Café Phénix Sceaux a organisé ce rendez-vous avec succès, sur différents lieux de la ville (Sceaux smart, l'Amiral, MJC, CSCB).

En parallèle des réparations sont proposés des ateliers créatifs autour de la cuisine, des tissus, des perles.

Date	Demandes de réparation - Total	Demandes satisfaites ou diagnostiquées	Demandes non effectuées (temps ou non réparable)	Poids de déchets évités (kg)
27 janvier	52	39	13	50
10 mars	56	38	18	72,95
27 mai	42	31	11	54,40
21 juillet	44	38	6	39,65
29 septembre	61	41	20	55
17 novembre	51	38	13	46,9
TOTAL	306	225	81	318,9

Bilan

6 Repair cafés ont été organisés à la fréquence d'un tous les deux mois pour un total cumulé de 306 réparations demandées, dont 225 ont pu être effectuées ou conseillées, et un total de 319 kg de déchets évités.

Pour mémoire, en 2017 : 41 réparations et 83 kg de déchets évités.

e. Les bacs cultur3

La ville de Sceaux a souhaité mettre en place un dispositif de bacs à partager permettant d'allier activité de jardinage, partage de livres et activité artistique, d'où le nom de bac « culture 3 ».

Cette initiative s'inscrit dans une démarche de végétalisation participative de la Ville en favorisant l'échange et le partage entre habitants à travers la nature, l'art et la lecture.

L'adoptant(e) est le référent du bac, le dispositif peut aussi être porté par un collectif d'habitants.

Le référent entretient le bac, les plantes et vérifie l'état de la bibliothèque. L'aménagement et le choix des plantes sont laissés libres, tout en respectant un équilibre entre plantes potagères, aromatiques et fleurs.

Le référent a la possibilité de décorer ou accrocher une œuvre artistique sur le bac.

En 2018, 3 bacs ont été installés à la demande d'habitants :

- angle rue du lycée/ rue de Penthièvre
- angle boulevard colbert/ rue Lakanal
- Place de la MJC

f. Le jardin partagé de la coulée verte

Pour rappel, le jardin partagé est un lieu de convivialité et de nature au cœur de la ville, créé et animé en lien avec des habitants. Il favorise la création de lien social entre les habitants et améliore le cadre de vie de tous. Deux réunions publiques ont été organisées en 2017 avec pour objectif d'ouvrir ce jardin partagé au printemps 2018. Le projet étant défini en fonction des attentes exprimées par les participants, 3 autres réunions d'échanges et de concertation ont été organisées avec les habitants intéressés.

Le jardin partagé de la coulée verte a été inauguré le 15 septembre 2018 avec 24 adhérents.

La Ville a fait appel à l'association Espaces forte de 24 ans d'expériences, avec l'animation de plus de 30 jardins partagés à son actif, pour accompagner les débuts du jardin.

Un premier atelier, animé par l'association Espaces, s'est déroulé le 30 juin, 14 jardiniers étaient présents.

g. Convention de mise à disposition pour l'installation et la gestion de 4 ruches

Depuis 2016, une convention a été signée entre la ville de Sceaux et l'association la Ruche éducative. Cette convention encadre la mise à disposition par la Ville d'un terrain destiné à l'implantation de 4 ruches et définit les conditions de mise en place et d'entretien par l'apiculteur.

De plus, ce dernier sera amené à assurer des interventions pédagogiques auprès du public et notamment des enfants sur le fonctionnement de la ruche et sur la biodiversité de manière plus large.

3 ateliers ont été organisés avec l'apiculteur et des familles. Les enfants, accompagnés de leurs parents ont ainsi pu récolter et déguster du miel après avoir revêtu la combinaison obligatoire.

Au château de l'Amiral (utilisé comme lieu d'évènements éphémères)

- 9 juin : 20 participants dont 11 adultes et 9 enfants
- 29 septembre : 20 participants dont 11 adultes et 9 enfants

La fête de la nature

- 8 avril : 16 participants

La récolte 2017, 180 pots, a été distribuées notamment comme suit :

- nouveaux scéens : 65 pots,
- atelier apiculture du 29 septembre :17 pots
- conseil des enfants : 35 pots
- Festival films Sociétés en transition(s) : 7 pots

La récolte 2018 a été particulièrement productive avec 320 pots

h. Le vélo taxi

La ville de Sceaux a acquis, grâce au financement participatif et au soutien de la Métropole du Grand Paris, un vélo-taxi électrique en vue d'offrir aux scéens un service de transport à la demande et de livraison de courses et de colis.

Ce vélo-taxi est un vélo à assistance électrique muni d'une cabine pouvant accueillir deux adultes et un enfant, ou en mode livraison jusqu'à 1m³ de colis.

Dans une optique de développement durable, de soutien au secteur associatif et aux acteurs économiques, la ville de Sceaux souhaite confier le pilotage de ce vélo-taxi à une association d'insertion professionnelle.

II. Perspectives pour l'année 2019

- a. En 2019, la mission Développement durable se réorganise. Un nouveau chargé de mission à temps plein a été recruté à la place des deux chargés de mission à mi-temps.
- b. La démarche interne de développement durable

Lancement de la démarche interne : mise à jour de l'état des lieux, rencontres de sensibilisation avec tous les agents, groupes de travail avec des référents développement durable, plan d'actions, cadre de référence.

L'objectif est de déployer des actions de développement durable (éco-gestes, diminution des déchets, sobriété dans la consommation d'énergie...) en impliquant les agents dans la réflexion pour que chacun s'approprié et intègre une réflexion de développement durable dans ses missions.

Cette démarche interne devra permettre une appropriation des objectifs de développement durable dans le fonctionnement de la ville, tant au sein des services, qu'au niveau des nouveaux projets engagés.

- c. Réédition des évènements
 - Festival du film, en partenariat avec Bourg-la-Reine
 - Forum de la rénovation énergétique (en partenariat avec Antony et Bourg-la-Reine)
 - Vélo en ville

Organisation de nouveaux évènements

- Vert avril (en partenariat avec Bourg-la-Reine)

Le vélo taxi : pilotage par une association d'insertion

Les bacs cultur3 : déploiement de 3 nouveaux bacs en 2019

CHAPITRE II : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

En relation étroite avec la direction générale des services chargée de missions de pilotage et de coordination, la direction de l'Administration générale rassemble différentes unités chargées :

- de fonctions administratives transversales (conseil municipal, démocratie locale, affaires générales...)
- de fonctions support à l'ensemble des services de la Ville (assistance et conseil en matière juridique, archives et documentation, habitat, ...)
- de fonctions administratives incombant au maire (recensement, ...)

Section 1 – Secrétariat du conseil municipal et les affaires juridiques

Le secrétariat des assemblées a pour missions :

- la préparation, l'organisation et le suivi des réunions du conseil municipal (8 en 2018) et de majorité,
- la rédaction et le suivi des actes administratifs télétransmis en préfecture, qui représentent, pour la Ville et le CCAS :
 - o 135 délibérations,
 - o 316 décisions du maire,
 - o 2074 arrêtés dont 1320 arrêtés de gestion du personnel.

Lors de la séance du conseil municipal du 27 septembre 2018 a été mise en place la convocation dématérialisée des élus au conseil municipal.

25 élus ont souhaité bénéficier de cet envoi dématérialisé ce qui a permis d'économiser environ 5 000 feuilles imprimées.

Le service juridique a pour missions essentiellement le conseil juridique en interne et le suivi des contentieux, ainsi que le suivi des contrats d'assurance responsabilité civile et tous risques expositions.

Le conseil juridique en interne, destiné à sécuriser les actions de la Ville, est dédié à l'ensemble des directions et services municipaux et porte sur tous les domaines du droit.

Au cours de l'année 2018, 24 contentieux étaient en cours dans les domaines suivants :

- urbanisme : 17
- responsabilité : 4
- ressources humaines : 2
- taxes et participations : 1

Par ailleurs, le service juridique accompagne les différentes directions dans la mise en œuvre des projets en cours, et dans la transposition des normes issues des évolutions législatives, en relation avec des partenaires institutionnels extérieurs.

Enfin, le chargé de mission affaires juridiques a été nommé « délégué à la protection des données » en 2018, et pilote la mise en place du RGPD.

Section 2 - Service Archives-documentation

Le service Archives-documentation est chargé de différents types de missions :

- organiser la collecte, de la conservation, du traitement des archives municipales, dans le respect des principes applicables en la matière,
- mettre en valeur le fonds d'archives et l'enrichir par l'acquisition de documents,
- participer à une gestion globale performante du système documentaire des services de la Ville, notamment en mettant à disposition de ceux-ci une documentation adaptée à leurs besoins,
- répondre aux demandes du public dans ces différents domaines,
- favoriser des partenariats locaux en matière de valorisation de l'histoire de la Ville et de ses projets, notamment dans une dimension éducative.

Ce service comprend un chef de service, de formation archiviste et sa collaboratrice plus particulièrement compétente en matière de documentation.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2018

Les deux postes de dépense principaux concernent l'achat de documentation à destination des services et la restauration de documents d'archives.

a. Documentation

La documentation à destination des services comprend des abonnements à des quotidiens et des revues spécialisées, des ouvrages à mises à jour permanentes ainsi que des abonnements en ligne notamment aux bases de données juridiques.

Les abonnements prévoient, lorsque que le service existe, les accès en ligne et la réception de newsletters :

- 58 abonnements ont été souscrits,
- 18 monographies ont été acquises,
- 2 bases de données juridiques sont accessibles en ligne.

b. Restauration de documents d'archives

Ont été restaurés en 2018 :

- 8 registres de naissances du 20^{ème} siècle,
- 9 registres de mariages du 20^{ème} siècle.

Le Conseil départemental accorde désormais une subvention globale à la Ville dont une part est allouée à la restauration des archives.

Les deux missions principales du service sont la collecte des archives des services et la communication des documents d'archives aux services et au public extérieur.

Le service est également chargé d'accueillir la consultation des autorisations d'urbanisme ; le nombre et le type d'autorisations délivrées dans l'année influent sur la fréquentation.

c. Communication de documents

En interne : 251 documents communiqués (187 en 2017)

En externe :

165 sessions de travail (186 visites en 2017).

133 lecteurs inscrits (135 en 2017)

255 documents communiqués (238 en 2017).

La demande se concentre essentiellement sur les autorisations d'urbanisme récentes.

Année	Nombre de visites	Nombre de dossiers consultés
2013	150	211
2014	110	130
2015	76	101
2016	150	184
2017	186	238
2018	165	255

34 (**73** en 2017) demandes de recherche par correspondance (mail, téléphone, courrier) dont **26** recherches historiques et généalogiques

II. Retour sur les projets de l'année 2018

Expositions / Publications (en collaboration avec le service Communication)

50 ans de la faculté Jean Monnet
Commerces d'hier et d'aujourd'hui
exposition Avant/Après
Brochure sur l'îlot Voltaire

Valorisation du patrimoine

Commémoration du Centenaire de la Première Guerre mondiale
(exposition, rénovation des plaques du carré militaire)
Nouveau site internet des archives municipales

Locaux d'archives

Désinfection/nettoyage d'un magasin
Pose de sondes thermo-hygrométriques

III. Perspectives pour l'année 2019

a. Valorisation

Enrichissement du site internet des archives (texte et iconographie)
Année Colbert (exposition)

b. Archivage

Reprise de la collecte et des éliminations
Préparation du récolement
Formation des services au logiciel de gestion des archives

c. Animation

Atelier le public scolaire
Visites tout public

d. Numérisation de documents anciens (affiches, plans, Livre d'Or, plaques de verre)

Section 3 - Service Habitat

Le service Habitat de la Ville est chargé de différents types de missions.

En ce qui concerne la demande de logement social, il est chargé notamment :

- d'organiser l'enregistrement et la gestion des demandes de logements sociaux sur le territoire de la commune : organiser l'accueil des demandeurs et l'enregistrement des demandes dans le cadre des procédures nationales en la matière ; mettre en place des outils de gestion, de suivi et d'actualisation des demandes (logiciel, tableaux de bord, suivi des courriers,...) ;
- de gérer les relations avec les bailleurs sociaux implantés sur le territoire en matière d'attribution des logements en liaison avec la direction générale des services et les élus de la Ville concernés, de préparer les réunions des commissions d'attribution des bailleurs (proposition de dossiers) et de représenter de la Ville au sein de ces commissions aux côtés du représentant élu de la Ville ;
- de suivre la réalisation des obligations au titre du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) ; d'assurer les relations avec les services de l'Etat sur ce sujet ;
- d'échanger avec les services sociaux pour la prise en compte de situations particulières (FSL, difficultés sociales,...).

En matière de production de logements sociaux, le service est chargé :

- de suivre le parc de logements sociaux sur le territoire de la commune (constructions, agréments, conventionnements,...),
- de participer à la mise en œuvre d'opérations en matière de logement social sur le territoire en lien avec les différents acteurs.

Il est par ailleurs chargé :

- de suivre en liaison notamment avec les services de l'établissement public Vallée sud Grand Paris, les procédures d'habitat indigne et la mise en œuvre des pouvoirs de police du maire dans ce cadre, impulser de nouvelles procédures le cas échéant en liaison avec les élus et services concernés,
- de structurer l'information des étudiants en matière de logement sur le territoire, favoriser le développement d'une offre de logements conventionnés en direction des étudiants accueillis dans les établissements de la commune, favoriser la mise en œuvre de solutions complémentaires d'accueil d'étudiants sur le territoire (logement intergénérationnel,...),
- de piloter le recensement de la population (à compter de fin 2018).

Le service est composé d'un chef de service et d'une assistante.

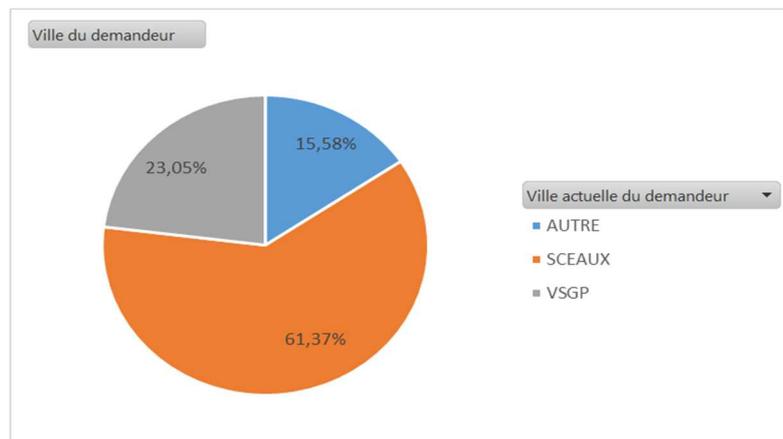
I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2018

Créé en 2012, le service Habitat chargé de la gestion de la demande de logement social et de la mise en œuvre d'un ensemble d'actions coordonnées dans le cadre des objectifs définis par la Ville.

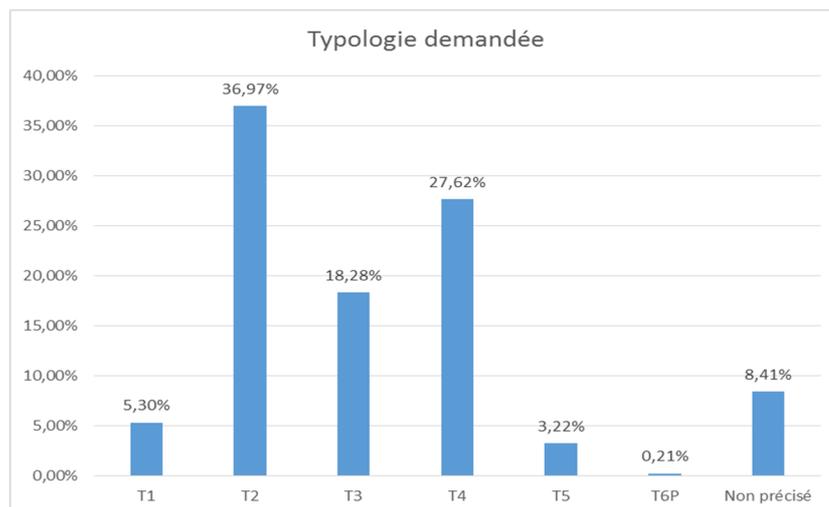
a. La gestion de la demande de logement social

1150 demandeurs se sont fait connaître au cours de l'année 2018 au service Habitat. Il s'agit d'un résultat en augmentation depuis 2017 (+19.5%) qui témoigne du service rendu aux usagers par la Ville :

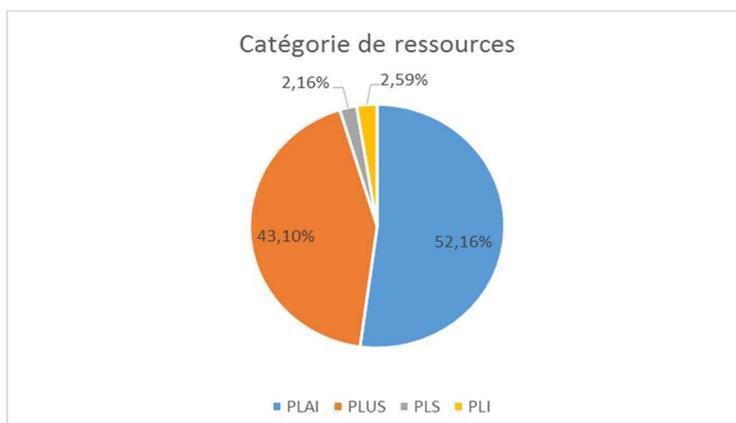
- Plus de 6 000 ménages en Ile-de-France demandent Sceaux ; dont 1 069 comme 1er souhait.
- Au 31 décembre 2018, 963 ménages ont une demande en cours suivie par le service (contre 895 dossiers au 31/12/2017), dont 290 demandes initiales et 673 renouvellements.
- Parmi les demandeurs connus, 84.5 % habitent le territoire VSGP ; dont 591 ménages à Sceaux.



- 21.5% des demandeurs vivent seuls, 6% sont des couples sans enfants, 32% sont des couples avec des personnes à charge et 40.5% sont des personnes se déclarant comme célibataires avec des personnes à charge.
- On observe parmi les demandes formulées que le choix se portent surtout sur une typologie de logement de type T2, soit près de 37% des demandes.



- 40 % des demandeurs sont déjà locataires du parc social. 25% occupent un logement dans le parc privé, 24% sont hébergés, 2% sont propriétaires, 8% sont logés dans d'autres types d'hébergement et 1% indique être sans domicile fixe.
- 52% des demandeurs ayant communiqué leurs ressources ont des ressources inférieures au plafond PLUS et 48% supérieures.



- 114 demandeurs ont été reçus par le service dans le cadre des plages horaires dédiées et 66 par la conseillère municipale déléguée à l'habitat dans le cadre de ses permanences préparées en amont par le service.
- 9 demandeurs de logements reconnus prioritaires au titre du dispositif DALO ont été logés (8 en 2017).
- 13 demandeurs reconnus prioritaires au titre du PDALPD ont bénéficié d'une attribution.
- Enfin en 2018, ce sont 22 réunions des commissions d'attribution logements qui ont été préparées par le service Habitat (11 organisées par Sceaux-Habitat, 11 organisées par Hauts-de-Seine Habitat).

Les désignations :

- 54 ménages ont accepté un logement en 2018 : 25 sur Sceaux Bourg-la-Reine Habitat et 29 sur Hauts-de-Seine Habitat.
- Depuis mai 2017, la loi a supprimé la possibilité de déléguer le contingent préfectoral aux maires. Toutefois malgré ces nouvelles pratiques réglementaires, les demandeurs de logement reconnus comme prioritaires font encore l'objet d'un suivi et d'échanges particuliers, spécifiques au département des Hauts-de-Seine, en liaison avec les services de l'Etat et le service Habitat.
- L'Etat indique au maire les candidats qu'il positionne dès lors qu'un logement vacant du contingent de la DRIHL est remis à sa disposition par le bailleur. Le maire dispose de trois jours pour formuler un avis motivé et peut dans certains cas proposer d'autres candidatures répondant aux critères.
- Des réunions préparatoires aux commissions d'attribution ont été mises en place avec Sceaux-Bourg-la-Reine Habitat et Hauts-de-Seine Habitat en vue de recenser les dossiers susceptibles d'être présentés au regard de la typologie des logements à attribuer. Des rencontres mensuelles sont organisées entre les services.
- Le service a reçu 34 fichiers à compléter et à renvoyer à la COMED (Commission de Médiation pour les recours DALO).

b. Les actions partenariales

- Opération de reconstruction des Mésanges : la conduite du projet
- Cette opération constitue le lot 1 du projet des Quatre-Chemins. Dans le cadre du partenariat engagé avec France Habitation, propriétaire de la résidence des Mésanges, le projet de rénovation complète de la résidence des Mésanges sera mis en œuvre d'ici 2023.
- Cette opération de 260 logements sociaux et 58 logements à l'accession sera réalisée en plusieurs phases, afin de permettre aux 140 familles qui le souhaitent, de déménager dans un logement neuf aux Mésanges.
- La livraison de la première tranche et les premiers emménagements sont prévus pour le printemps 2019.
- Depuis 2015, la Ville a mis en place un partenariat avec France Habitation par la signature d'un protocole de relogement des occupants actuels, dans lequel les partenaires se sont engagés à assurer un suivi de qualité. L'objectif est de mettre en place une véritable ingénierie sociale en faveur des locataires et d'assurer la meilleure coordination entre les acteurs investis dans le processus de l'opération.
- La mise en œuvre du plan de relogement a débuté au printemps 2017 en collaboration avec la Ville par la constitution d'une équipe de MOUS (Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale) pour accompagner les ménages occupants tout au long du processus de restructuration de la résidence.
- En 2018, le comité technique composé des services de la Ville et de l'équipe opérationnelle de France Habitation s'est réuni trois fois afin d'assurer le suivi des relogements.
- Les premières propositions de logements neufs ont été adressées fin décembre 2018 par France Habitation aux locataires concernés.
 - Permanence de l'ADIL
- 23 usagers ont pu consulter l'Association départementale d'information sur le logement des Hauts-de-Seine (ADIL), au cours des 11 permanences de 2018.

II. Perspectives pour l'année 2019

Le service Habitat est chargé en 2019 de la réalisation de différents objectifs :

- Poursuivre l'action en matière d'accompagnement des demandeurs dans le cadre d'une coordination avec les services de la Ville et les partenaires dans le cadre des nouvelles modalités de gestion des demandes de logement au travers du serveur régional.
- Poursuivre l'accompagnement de l'opération de reconstruction de la résidence des Mésanges dans le cadre des travaux de l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale.
- Accompagner la réalisation de nouvelles résidences pour étudiants par des échanges réguliers avec leurs gestionnaires.
- Définir une stratégie de peuplement en lien avec les bailleurs sur les quartiers considérés en veille active.
- Participer aux travaux de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) mise en place dès janvier par l'établissement public Vallée sud Grand Paris ainsi que l'élaboration de la convention intercommunale d'attribution.
- Organiser en lien avec l'Insee les opérations de recensement de la population ; permettant ainsi d'assurer un suivi dynamique des données issues de la collecte.

CHAPITRE III : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le travail de la direction des Ressources humaines a pour mission d'assurer la meilleure qualité de vie au travail des agents de la collectivité, dans un contexte budgétaire maîtrisé.

La qualité de vie au travail se traduit par le recrutement d'agents de qualité qui œuvrent au sein d'une organisation structurée, bienveillante, dont les objectifs sont clairement établis.

La direction des Ressources humaines gère environ 600 agents, tout au long de l'année, tout statut confondu.

La direction des Ressources humaines est composée de trois services :

- Le service Recrutement-formation
- Le service Carrière-paie
- Le service Santé-social

Les partenaires/prestataires :

- 1 psychologue du travail vacataire (Temps non complet 20%)
- 1 assistant social mis à disposition par le Centre Interdépartemental de gestion de la Petite couronne (Temps non complet 10%)
- 1 agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI) mis à disposition par le Centre Interdépartemental de gestion de la Petite couronne
- 1 médecin du travail via le Service aux entreprises pour la Santé au travail

La direction des Ressources humaines organise la communication RH autour de deux vecteurs, la communication écrite et la communication orale :

- Le journal interne Entre nous, à paraître 4 fois dans l'année, présente et explicite les sujets d'actualités ou transversaux à la Ville
- Le résumé du Comité technique (CT) reprend de façon synthétique les éléments d'informations et avis rendus lors des séances officielles du CT.
- Les réunions d'information organisées sur une thématique spécifique
- Les réunions de service organisées par la direction générale des services, elles ont lieu tous les 18 mois auprès de chaque service, avec le directeur des Ressources humaines afin de permettre l'échange d'information et le maintien du lien entre les services et la hiérarchie.

Section 1 - Service Recrutement-formation

Le service Recrutement-formation a une double mission : assurer des recrutements de qualité, assurer l'évolution des agents tout au long de leur carrière professionnelle à Sceaux.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2018

a. Le secteur recrutement

Pour l'année 2018, 47 recrutements de postes permanents ont été opérés pour 117 recrutements en totalité issus de 322 entretiens. Parmi ces 47 recrutements permanents, 10 font suite à une mobilité interne.

Le taux de rotation* pour l'année 2018 est de 8,89%, et le taux de remplacement** de 93,88%.

*taux de rotation : pourcentage d'agents en mouvements au sein de la collectivité

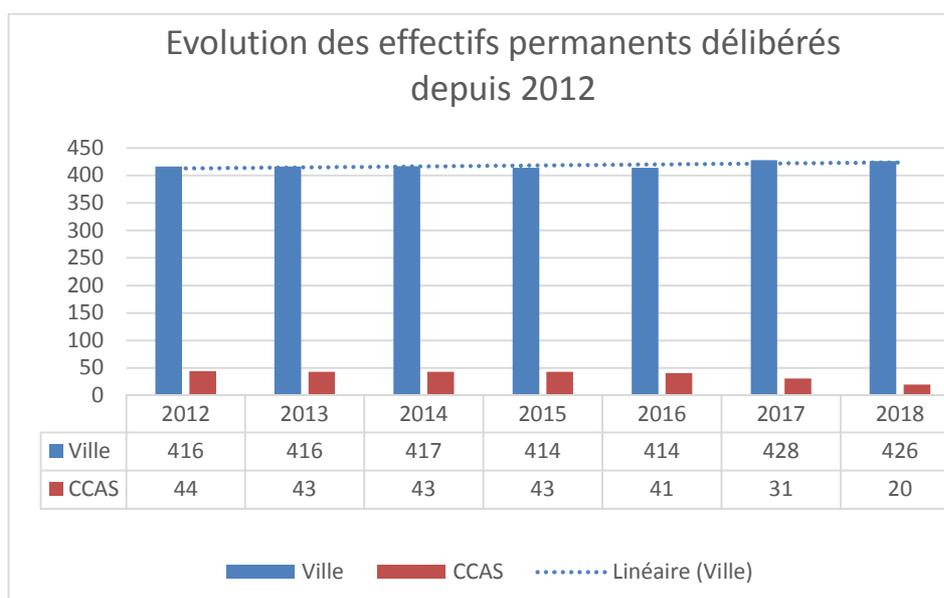
**taux de remplacement : pourcentage d'agents remplacés

Evolution des recrutements sur les 4 dernières années

	Recrutements permanents	Recrutements non permanents
2015	40	47
2016	48	48
2017	48	66
2018	46	71

- 3445 curriculum-vitae reçus et traités dont 645 par courrier (hors stages) et environ 2800 par mail.
- 322 entretiens de 1^{er} niveau ont été réalisés (entre 1 et 3 entretiens par recrutement).
- Accueil organisé pour 46 nouveaux collaborateurs permanents, 71 non permanents (dont 17,26 Equivalent temps plein saisonnier).
- 2 Cafés des nouveaux en présence de Monsieur le maire auxquels ont participé 32 collaborateurs.
- 49 départs de collaborateurs permanents (dont 8 départs en retraite).

En matière de soutien à l'emploi, la Ville a intégré 88 stagiaires dont 4 gratifiés pour un montant de 5 643,50 euros (460 demandes de stage : 205 par courrier et 255 par mail) et 1 emploi aidé.



Au 31 décembre de l'année 2018, **401** emplois permanents étaient pourvus (Ville + CCAS).

b. La cellule mobilité

La cellule mobilité est composée de plusieurs professionnels des Ressources humaines. Ce groupe pluridisciplinaire étudie et analyse les situations de reclassement pour raisons de santé ou de mobilité d'office suite à réorganisations de services. Il agit dans l'intérêt de l'agent et de la collectivité.

En 2018, la cellule mobilité s'est réunie 3 fois et 10 agents ont bénéficié d'un suivi personnalisé : parcours de formation, bilan de compétences, reclassement effectif sur un autre poste, aide à la recherche d'emploi, etc.

c. Le secteur de la formation

Pour l'année 2018, 779 formations ont été dispensées, soit 1479 journées, dont 610 jours pour des stages en intra (41% des formations).

Parmi ces jours :

- 978 journées avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), pour des stages individuels ou en intra, soit 66 % du nombre total de jours. Le nombre d'inscriptions refusées par le CNFPT atteint 25% du nombre total des stages demandés à cet organisme. Le principal motif de refus (« stage complet ») est dû à un nombre trop faible de sessions par rapport au nombre d'agents intéressés par le stage en Petite couronne, ce qui est particulièrement fréquent dans le domaine de la Petite enfance.
- 44 formations différentes organisées en intra, dans les locaux de Sceaux ou en union de collectivités, via divers organismes de formation, y compris le CNFPT.
- 345 agents de la Ville ou du CCAS, dont 36 agents sur postes non permanents, ont bénéficié d'au moins une formation en 2018, soit 77% des agents sur poste permanent.

Evolution du nombre de formations réalisées sur les 7 dernières années

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'agents partis en formation	252	270	265	362	329	364	345
Nombre de jours de formation	1539	1604	1475	1794	1779	1956	1479

La politique en matière de formation consiste à favoriser les départs en formation en vue de permettre l'évolution des compétences des agents et leur adaptation aux changements qui peuvent affecter leur service ou leur poste.

C'est dans cette logique d'évolution continue que la Ville a procédé à 10 mobilités internes pour l'année 2018. Dans la continuité, la Ville favorise les démarches personnelles de reconversion ou d'évolution professionnelle par l'intermédiaire de la réalisation de bilans de compétences par la psychologue du travail ou de préparations à des concours ou examens professionnels.

Pour l'année 2018, 7 bilans de compétence ont été réalisés, 25 préparations de concours ou d'examens professionnels ont été commencées et/ou terminées, dont 5 ont permis aux agents d'être mis en stage à la suite de leur réussite au concours ou à l'examen.

Evolution du budget alloué à la formation depuis 2012 (en euros)

Année	Ville	CCAS	Total
2013	56 184 €	6 627 €	62 811 €
2014	42 701 €	3 150 €	45 851 €
2015	41 979 €	2 100 €	44 079 €
2016	48 657 €	4 540 €	53 197 €
2017	49 143 €	6 264 €	55 407 €
2018	53 238 €	2 100 €	55 338 €

Evolution du taux de cotisation au Centre National de la fonction publique territoriale :

Année	Coût de la cotisation toutes collectivités confondues	Taux de cotisation à la charge de l'employeur
2012	87 547 €	0.9
2013	97 726 €	1
2014	97 989 €	1
2015	99 558 €	1
2016	92 726 €	0.9
2017	92 878 €	0.9
2018	92 948 €	0.9

Le coût total de la formation est à considérer en incluant le budget alloué à la formation des agents et le coût de la cotisation au Centre National de la Fonction publique territoriale, soit 148 286 € pour 2018.

Le niveau de formation en 2018 a participé particulièrement à :

- L'amélioration continue de la qualité des services publics
- L'adaptation à un nouvel outil d'amélioration de la relation au citoyen
- L'adaptation réglementaire en matière d'hygiène et sécurité au travail
- Le développement de la culture territoriale
- Les reclassements et reconversions professionnels

II. Retour sur les projets de l'année 2018

a. Guide de la formation

Objectifs : Concevoir un guide de la formation qui soit à la fois un règlement rappelant la réglementation officielle et les règles propres à Sceaux, et un guide pratique, en tenant compte des besoins d'informations des agents et des encadrants.

Enjeux : Faciliter l'accès de tous aux informations concernant la formation, notamment grâce aux travaux du groupe de travail réunissant des agents de différents services et des 3 catégories A, B et C.

Le guide de la formation a été validé au Comité technique à l'automne 2018.

b. Bilan social et rapport sur l'état de la collectivité au 31/12/2017

Objectif : mettre en perspective les données sociales de la collectivité en vue de :

- . Constater l'évolution des données sociales.
- . Faire évoluer la politique en matière de Gestion des Ressources humaines en fonction de l'évolution sociale.

Le rapport sur l'état de la collectivité a été présenté au Comité technique en juin 2018, conformément à la réglementation, et le bilan social a été présenté à l'automne 2018.

III. Perspectives pour l'année 2019

a. Poursuivre la déconcentration de la formation vers l'ensemble des services

Objectifs : le déploiement du logiciel Neeva de gestion des formations se poursuit pour 2019. D'une part, sur l'aspect technique par le déploiement de postes informatiques sur tout ou partie des sites extérieurs, d'autre part, sur l'aspect humain, par le déploiement de réunions d'information et formations à destination des agents non familiers avec l'outil informatique.

Le processus de déploiement se poursuivra jusque 2020, voire 2021.

b. Améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux collègues

Objectifs : les processus d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants sont importants pour favoriser une bonne prise de fonctions, une efficacité optimale et le bien-être au travail. Une réflexion sera menée sur les différents dispositifs déjà existants, y compris le livret d'accueil, et sur les nouvelles actions à mettre en place.

Section 2 - Service Carrière-paie

Le service Carrière-paie gère l'intégralité du suivi administratif des agents depuis l'entrée dans la collectivité jusqu'à leur départ.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2018

a. La carrière

La gestion administrative du personnel se concrétise par la production de différents documents :

1/Dans le cadre de l'embauche, cela implique :

- la création de 80 dossiers numériques contre 133 en 2017.
- la rédaction de 159 contrats de travail sur la ville et 22 sur le CCAS

2/Dans la gestion courante :

- les arrêtés de gestion du personnel (1321 au total dont 1225 pour la Ville et 96 pour le CCAS) résultent des décisions de l'autorité territoriale modifiant la situation de l'agent au regard notamment de sa rémunération, sa carrière ou encore ses droits à la retraite (tels les recrutements par mutation ou détachement, les mises en stage, la mise en place, le renouvellement ou la fin du temps partiel, les avancements d'échelon, de grade, promotion interne, congé parental...)
- la saisine de la Commission administrative paritaire (CAP) implique la préparation de dossiers en vue :
 - . d'un avancement de grade, 26 agents en ont bénéficié en 2018 sur les 171 agents contrôlés comme réunissant les conditions statutaires ;
 - . d'une promotion interne, 5 dossiers ont ainsi été préparés ; cependant, aucun des agents proposés n'a atteint le nombre de points suffisant pour recevoir un avis favorable de la CAP de la Petite couronne ;
 - . 2 changements de filière ;
 - . 52 demandes de changement de position administrative : 1^{ère} demande, renouvellement de détachement, disponibilité pour suivre le conjoint ou pour convenances personnelles, mise à disposition... ;
- le suivi des demandes d'évaluation périodique des contractuels et des stagiaires

3/ Les entretiens professionnels :

Outil de management mis à disposition des agents, l'entretien professionnel est obligatoire, il permet d'assurer le lien et le suivi de l'activité professionnelle de l'agent au regard de l'année écoulée.

L'entretien professionnel a un impact sur la part variable, prime liée à la qualité du travail effectué, à la réalisation des objectifs.

Les entretiens professionnels ont engendré :

- le suivi et le contrôle des entretiens professionnels de l'ensemble des agents sur emploi permanents de la collectivité.
- et autant de contrôles ou modifications de la part variable qui ont été réalisées dans un premier temps pour prise en compte des absences (en janvier).

4/ Dans le cadre du départ de la collectivité

- 7 dossiers de retraite instruits, Mais ce sont au moins autant de simulations qui sont réalisées à la demande des agents pour évaluer leur date possible de départ à la retraite
- La préparation de 18 dossiers d'agents titulaires quittant la collectivité pour mutation, détachement ou radiation des cadres (suite à une disponibilité)

5/ La prise en compte de l'absentéisme dans la gestion administrative :

Le traitement des maladies ordinaires, de la longue maladie (CLM), de la maladie de longue durée (CLD), des accidents du travail et maladies professionnelles, au-delà de l'information des services et de la prise en compte en paie de leur impact, nécessite un suivi et, dès lors que l'absence dépasse 90 jours pour les maladies ordinaires implique :

- la saisine du Comité médical, pour l'instruction des demandes d'ouverture de CLM, des demandes de renouvellement de CLM et CLD (2 fois par an), ou encore de grave maladie, mais aussi des demandes de reprise à temps partiel thérapeutique, ou, lorsque l'agent arrive au terme de ses droits à maladie, des demandes de disponibilité d'office ou de maintien de la rémunération dans l'attente de l'avis du comité médical ;
- la saisine de la Commission de réforme impliquant autant d'expertises médicales principalement pour les maladies professionnelles et les accidents de travail

MOTIFS D'ABSENCE	NOMBRE D'ARRETS OU DOSSIERS TRAITES	TRAITEMENTS ULTERIEURS REALISES
Maladie ordinaire	701	3 saisines du comité médical 3 demandes de disponibilité d'office ou de maintien de la rémunération
Congés de longue maladie et affections de longue durée	13	5 renouvellements de congé de longue durée 2 renouvellements de grave maladie 1 demande de reprise à temps partiel thérapeutique
Accidents du travail (Dossiers pris en charge par le service Santé / social)	24	24 déclarations à l'assureur et production des arrêtés correspondants à ce motif d'arrêt
Accidents de trajet	1	
Maladies professionnelles	4	8 saisines de la Commission de réforme impliquant autant d'expertises médicales
Maternité / Paternité	13	

Par ailleurs, dans le cadre de la subrogation (prise en charge des rémunérations des agents contractuels par la collectivité) 135 attestations de salaires ont été préparées et transmises à la sécurité sociale et les indemnités journalières reversées à la collectivité, prises en compte en paie.

Un état mensuel, ainsi qu'un récapitulatif annuel des absences par services et par agent est mis à la disposition des directions.

6/ La protection santé et sociale

Nombre et coût des participations de l'employeur aux agents ayant adhéré à des garanties complémentaires santé labellisées et/ou à la convention de prévoyance

Année	Garanties santé labellisées		Garantie maintien de salaire	
	Nombre de participation agent	Coût des participations	Nombre de participation agent	Coût des participations
2013	89	10 184€	191	11 093€
2014	116	14 655€	245	18 891€
2015	116	14 830€	234	19 843€
2016	127	16 149€	227	19 356€
2017	132	16 802€	223	19 185€
2018	140	18 091€	227	18 258€

Sur la période, 40 agents ont bénéficié des prestations de maintien de salaire, soit 40 dossiers auxquels sont associées des déclarations mensuelles auprès du prestataire pour le versement de la garantie.

7/ La discipline

Trois dossiers disciplinaires instruits : 1 suspension de fonctions de 3 mois, 2 avertissements.

b. La paie

Le processus de paie passe par l'établissement des paies (impact des nouvelles situations ou des changements saisis en carrière), la saisie des éléments variables, le contrôle puis le mandatement :

1/ La saisie des éléments variables :

- environ 4500 saisies dont 1136 concernant les heures supplémentaires et astreintes et près de 2500 vacations, 383 remboursements de transports, 255 remboursements de frais, 144 exonérations... soit, en moyenne, 400 saisies mensuelles d'éléments variables de paie (hors saisie d'éléments ponctuels tels que Indemnité exceptionnelle de Contribution sociale généralisée (IECSG), GIPA, indemnité de régisseur, indemnités de travail de nuit...).
- Un état mensuel, ainsi qu'un état annuel récapitulatif des heures supplémentaires par service et par agent est mis à disposition des directions.

2/ La finalisation de la paie :

- depuis le contrôle de paie, ligne à ligne, puis le mandatement et la déclaration des charges mensuelles jusqu'à la distribution des bulletins, ce sont 168 jours par an consacrés à la finalisation des paies en vue de leur versement, soit, l'équivalent d'1 poste à 80% tout au long de l'année (0.78 ETP/an) pour, notamment, 161 713 lignes de salaires contrôlées.
- Au total, 6623 fiches de paie ont été produites pour la Ville pour l'année 2018 avec une moyenne de 552 paies par mois, et 454 fiches de paie CCAS en 2018 pour une moyenne de 38 fiches de paie par mois.
- 176 attestations Pôle Emploi et autant d'attestations employeur ont été établies dans le cadre des fins de contrat

3/ La déclaration annuelle des données sociales (DADS-U) :

- Effectuée en janvier de chaque année, l'établissement de la DADS-U correspond à 2 à 3 semaines à plein temps pour un agent.
- Etablir la DADS-U, implique le contrôle et la consolidation des montants versés et déclarés mensuellement, la déclaration générale annuelle, mais aussi d'effectuer les déclarations annuelles auprès de chaque organisme qui le demande.

4/ Les comptes épargne temps (CET)

- 130 Comptes Epargne Temps ouverts dont 19 demandes d'ouverture en 2018. Ce sont également, 140 jours épargnés sur le CET qui ont été versés sur le compte de la Retraite additionnelle de la fonction publique ou ont donné lieu à indemnisation pour un montant de 19 375 euros, dont 11 835€ dans le cadre d'un départ de la collectivité. Le coût pour les collectivités de la prise en charge de CET existant dans le cadre du recrutement par mutation d'un agent a entraîné l'établissement de 2 conventions de participation financières
- L'évolution de la réglementation en vigueur à compter du 01/01/2019 pour favoriser le recours au CET, mais aussi les demandes d'indemnisation : l'abaissement du nombre de jours épargnés à partir desquels l'indemnisation peut être demandée, ainsi que le montant de l'indemnisation revalorisé de 10€.

II. Retour sur les projets de l'année 2018

a. Evolution du Compte rendu de l'Entretien professionnel

Objectifs : Poursuivre l'adaptation de l'outil de management à l'évolution du contexte et des nouveaux besoins, notamment par l'élaboration de grilles de manière de servir aux critères adaptés aux métiers

Enjeux :

- . Adapter l'outil aux besoins des services par l'utilisation de critères propres à chaque métier afin que l'entretien professionnel soit un outil de management particulièrement efficace et utilisé
- . L'entretien professionnel peut être vécu comme un moment de tension où les marges de progression des agents sont exprimées comme des faiblesses le changement de modalité d'évaluation vise à sortir de ce ressenti de l'entretien comme la sanction d'une année de travail, pour le faire devenir un outil favorisant le développement des compétences professionnelles
- . Rendre les grilles disponibles dans le même temps que l'application du RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire de la collectivité

Réalisé :

- . Intégration des grilles de manières de servir des services Gestion budgétaire et comptable, Achats et commande publique, activités sportives et des DGA et directeurs.

b. La mise en œuvre du prélèvement à la source

Objectifs : Mise en œuvre de la réforme (selon le calendrier règlementaire)

Enjeux : intégrer en paie et informer au mieux sur cette nouvelle modalité de paiement de l'impôt sur le revenu afin que la mise en œuvre et l'application en soient facilitées.

Réalisé :

- . Mise en place des paramétrages propres à la ville et au CCAS
- . Mise en place de la préfiguration selon le calendrier national, à l'automne 2018, soit les déclarations mensuelles des agents présents et la récupération des taux personnalisés sur la plateforme pour intégration en paie
- . Information des agents par des réunions d'information (8), au sein des services, et y compris sur les sites déconcentrés, avec remise de document de présentation et des notes expliquant le déroulement de chaque phase et les modalités d'application du prélèvement à la source.

c. Mise en œuvre du RIFSEEP - Régime indemnitaire basé sur les fonctions, sujétions, expertise et l'engagement professionnel

Objectifs : Construire le régime indemnitaire prévu par la nouvelle réglementation pour le 01/01/2019

Enjeux :

- . Construire un régime indemnitaire qui permette la valorisation des métiers et compétences
- . Construire un régime indemnitaire encadré budgétairement

Réalisé :

- . Le travail de préparation mené par les chefs de service de la DRHMO, ainsi que la directrice des ressources humaines s'est poursuivi, notamment au travers de proposition de répartition des postes selon les groupes hiérarchiques en prenant en compte les sujétions, l'expertise, l'encadrement, comme le prévoit la nouvelle réglementation
- . Ce travail nécessite cependant des approfondissements dans le cadre de groupes de travail et la nécessaire concertation quant à la mise en œuvre de la future structure du RIFSEEP

d. Certification des comptes

Objectifs : préparer le service à l'entrée dans la certification des comptes qui sera effective à compter du 01/01/2019

Enjeux : mettre en place les protocoles selon les besoins exprimés par la Cour des comptes et qui soient adaptés à l'activité du service Carrière / rémunération

Réalisé :

- . Adaptation de la procédure de mandatement selon les précisions demandées
- . Préparation de la transposition des comptes en nature liés au changement d'instruction comptable pour de passage de la ville de la M14 vers la M57 pour effet au 01/01/2019
- . Le service a constaté un renforcement des contrôles effectués par la Trésorerie de Sceaux qui s'est traduit par la transmission de justificatifs complémentaires

e. Contrôle URSSAF

Objectifs : préparer les éléments de paie en lien avec le contrôle qui portera sur la Ville, le CCAS, les prestations sociales

Enjeux : présenter les documents justificatifs et apporter les réponses les plus adaptées

Réalisé : le contrôle URSSAF a permis de

- . Sécuriser un certain nombre de procédures au sein de la collectivité, notamment en ce qui concerne le recours à des photographes professionnels, mais aussi à des travailleurs indépendants ou des artistes
- . Confirmer la bonne gestion globale des déclarations et des versements effectués au regard des agents employés par un versement limité de cotisations restant dues.

f. Mise à jour du règlement des présences et absences

Objectifs : apporter les modifications rendues indispensables par les évolutions réglementaires

Enjeux : présenter un document qui ne se contente pas de prendre acte des évolutions réglementaires mais également rende accessible à la compréhension de tous les règles applicables résultant du statut comme des aménagements possibles par la collectivité

Réalisé : mise à jour présentées aux représentants du personnel au cours de 3 réunions de lecture et discussion, avant d'être soumise au comité technique pour mise en application en 2019

III. Perspectives pour l'année 2019

a. Application de la réforme statutaire relative à l'accord PPCR

Objectifs : Mise en application de cette nouvelle phase de la réforme statutaire et des traitements des agents (report des éléments 2018 de la réforme à l'année 2019).

b. Entretien professionnel : évolution du compte rendu

Objectifs : rédiger toutes les grilles métiers de la collectivité pour finaliser la réforme des entretiens professionnels

Enjeux :

- . Adapter l'outil aux besoins des services par l'utilisation de critères propres au métier du niveau de compétence atteint par les agents afin que l'entretien professionnel soit un outil de management particulièrement efficace et utilisé
- . Rendre les grilles disponibles dans le même temps que l'application du nouveau régime indemnitaire de la collectivité, soit le 1^{er} janvier 2020

c. Mise en œuvre du RIFSEEP

Objectifs : Construire le régime indemnitaire prévu par la nouvelle réglementation pour le 01/01/2020

Enjeux :

- . Construire un régime indemnitaire qui valorise les métiers, compétences et les sujétions qui soit compris et respecté par tous et dont la gestion soit aisée
- . Construire un régime indemnitaire encadré budgétairement prenant en compte l'existant, des disparités à combler mais sans perte de rémunération

Section 3 - Service Santé-social

Le service Santé-social assure le suivi des agents sur le plan de l'action sociale et de la santé. Il intègre notamment la prévention en matière d'hygiène et de sécurité et la médecine du travail.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes 2018

a. L'action sociale

La Ville assure les prestations d'action sociale prévues par la circulaire DGAFP-FP/4 n° 1931 et DB-2B n° 256 du 15 juin 1998. En 2016, le montant des prestations versées directement par la Ville s'élève à 10 070 €.

La Ville cotise au Comité national d'action sociale (CNAS) qui offre de nombreuses prestations diverses et variées aux agents municipaux : aides (logement, entrée dans la vie, permis de conduire, mariage, prêts divers, accompagnement handicap...), subventions (vacances, enseignes, sport, culture).

- 54 dossiers réceptionnés et transmis directement par le service Santé-social.

A ce jour, les données sur les prestations versées par le CNAS à l'ensemble des agents bénéficiaires ne sont pas disponibles.

- Sur l'ensemble des prestations proposées par le CNAS, le nombre d'utilisateurs s'élève à.

Le tableau ci-dessous recense le montant total des prestations versées aux agents hors la consultation juridique, l'écoute sociale, l'achat de véhicules neufs ou d'occasions.

Année	Prestations versées	CESU demandés	Plan d'épargne chèques vacances	Billetterie	Coupons sport	Séjours	Avantages	Prêts	Total
2014	52583 €	0 €	2400 €	7167 €	902 €	6784 €	2634 €	34900	107370 €
2015	51335 €	6154 €	3630 €	7427 €	1138 €	11321€	2338 €	0000 €	93343 €
2016	50465 €	6193 €	3430 €	8186 €	1322 €	8708 €	1576 €	8303 €	98183 €
2017	47347 €	5366 €	3630 €	8416 €	1368 €	10506 €	3198 €	5305 €	85136 €
2018									

- 2 commandes groupées de tickets cinéma MEYCLUB.

- 11 dossiers de demandes de médailles constitués et transmis aux préfetures.

- 280 enfants du personnel ont bénéficié d'un cadeau de Noël.

- Organisation de la cérémonie des vœux au personnel

L'assistant social a reçu 23 agents dont 15 nouveaux et a réalisé, dans le cadre des missions qui lui incombent :

- 70 entretiens physiques
- 33 entretiens téléphoniques
- 4 visites à domicile
- 4 accompagnements divers

b. La santé

La Ville a contractualisé, depuis le 1^{er} juillet 2016, avec un service aux entreprises pour la santé au travail qui alloue à la collectivité un médecin du travail. 196 visites médicales ont été programmées, 3 visites sur site ont été organisées par le médecin.

- 205 entretiens avec le psychologue du travail (pour 45 agents).
- 7 bilans professionnels
- 3 interventions de la psychologue du travail en milieu professionnel
- 1 intervention conjointe avec la conseillère en prévention des risques professionnels et le médecin du travail puis avec l'ergonome de SEST
- Participation à la démarche d'évaluation des risques psychosociaux

Le Fonds d'insertion pour les personnes handicapées de la fonction publique est géré par la Caisse des dépôts et consignations. Il impose une cotisation aux employeurs ne respectant pas l'obligation légale d'avoir, au sein du personnel, 6% de travailleurs reconnus handicapés ou assimilés (au sens du FIPHFP).

Année	Nombre d'agents requis pour annuler la cotisation (ville + ccas)	Nombre d'agents reconnus parmi les effectifs (ville + ccas)	Coût total de la cotisation (ville + ccas)
2012	26	22	18 380 €
2013	25	20	28 200 €
2014	26	20 +31 165,43€* de dépenses déduites	19 371,32 €
2015	29	24 +31611,05€* de dépenses déduites	15 051,89 €
2016	26	23 + 517,37* € de dépenses déduites	13 412,31 €
2017	25	21	19 195,17 €
2018	28	21 + 17 375 € de dépenses déduites	29 280 €

* Dépenses afférentes au maintien dans l'emploi et entrant dans le calcul du coût de la cotisation

c. La prévention des risques

La Ville prévient les risques liés à l'activité professionnelle par l'intermédiaire des actions du conseiller prévention et via le Centre de gestion de la petite couronne qui met à disposition de la Ville (prestation) un agent chargé de la fonction d'inspection.

- 3 Comité hygiène, santé, sécurité et conditions de travail.
- 5 visites en milieu professionnel du conseiller prévention relatives à des aménagements de poste. ayant donné lieu à rapport de visite et des visites d'observation d'activité.
- 5 visites d'inspection (Agent chargé de la fonction d'inspection) et 5 rapports de visites.
- Poursuite de la réactualisation du document unique : RAM-RAP, Résidence autonomie, SSIAD, gymnases, salle de musculation, bibliothèque.
- Organisation de sensibilisations PRAP auprès des agents des écoles.
- Animation du réseau de 10 assistants de prévention avec ½ journée par mois de décharge : réunion, visites de terrain.
- Visite sur site des assistants de prévention.
- Lancement de la démarche d'évaluation des risques psychosociaux pour l'ensemble du personnel

d. Le dialogue social et les instances paritaires

La Ville rencontre régulièrement les organisations syndicales dans le cadre du Comité technique et autres réunions de travail.

- 7 réunions préparatoires du Comité technique pour 5 réunions du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
- 7 procès-verbaux et 7 résumés intégrés au bulletin de salaire
- Organisation des élections professionnelles

II. Retour sur les projets de l'année 2018

a. Lutte contre les risques psychosociaux

Objectifs : Poursuivre l'évaluer les risques psychosociaux au sein des services de la Ville et intégrer l'évaluation dans le document unique afin de répondre à l'obligation réglementaire.

Enjeux : Construction de plans d'actions efficaces pour l'amélioration de la qualité de vie au travail.

La démarche des RPS a été lancée en septembre 2018 avec le cabinet Neeria et sera finalisée au cours du dernier trimestre 2019.

b. Mise à jour du document unique

Objectifs : Poursuite de la mise à jour du document unique par la poursuite de l'évaluation des risques professionnels, par métier (unité de travail), et observer leur évolution dans le temps, pour mise en œuvre d'actions ad hoc (Restauration/entretien, jardiniers, animation).

Enjeux : Répondre à l'obligation réglementaire et réduire, par les actions menées, les risques professionnels.

La mise à jour du document unique est un processus continu.

c. Réseau d'assistants de prévention

Le réseau d'assistants de prévention comprend 10 agents de différents services. Ils exercent leurs missions en réalisant des visites sur site et se réunissent régulièrement.

Objectifs : assister le conseiller en prévention dans sa démarche d'amélioration des conditions de travail des agents et assurer l'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.

Enjeux : créer une dynamique de prévention des risques professionnels et veiller à l'obligation de l'employeur de protéger la santé physique et morale des agents et être un appui au conseiller en prévention.

d. Accueil sécurité et formation

Un accueil sécurité et formation a été organisé à l'attention des nouveaux arrivants.

Objectifs : informer les nouveaux agents sur les moyens mis en œuvre dans la collectivité en matière de prévention des risques et en matière de formation.

Enjeux : Promouvoir la culture santé et sécurité auprès des agents.

III. Perspectives pour 2019

a. 2^{ème} forum santé

Objectifs : Organiser une journée sur une thématique spécifique liée à la santé et au bien-être des agents afin de poursuivre la dynamique qu'a initié le 1^{er} forum santé,

Enjeux : permettre aux agents de découvrir des techniques et des thèmes et apporter des pistes de réflexion pour prendre en charge son corps et son esprit.

b. Poursuite de la lutte contre les risques psychosociaux

Objectifs : Poursuivre la démarche d'évaluation des risques psychosociaux initiée en 2018 via un partenaire externe en charge de déployer cette démarche au sein des services.

Enjeux : Les enjeux sont identiques à ceux de 2018.

c. Poursuite de la mise à jour du document unique

Objectifs : Finaliser la démarche d'analyse des risques selon le cycle régulier, ainsi que l'évaluation des actions envisagées.

Enjeux : Les enjeux sont identiques à ceux de 2018.

d. Animation du réseau d'assistants de prévention

Objectifs : poursuite des projets en matière de prévention des risques (visites de site, préconisations en matière de conditions de travail, participation au forum santé).

e. Poursuite des accueils sécurité et formation

Objectifs : Informer les nouveaux agents sur les moyens mis en œuvre dans la collectivité en matière de prévention des risques et en matière de formation.

Enjeux : Promouvoir la culture santé et sécurité auprès des agents.

f. Rédaction d'un plan pluriannuel de prévention

Objectifs : Identifier les projets à mener au cours des prochaines années en matière de prévention des risques.

Enjeux : Planifier les projets en matière de prévention des risques et les prioriser sur plusieurs années.

g. Formation de formateur Prévention des Risques liés à l'Activité physique (PRAP)

Il est prévu de former la conseillère en prévention en qualité de formateur PRAP, dans le but de déployer des sensibilisations et formations PRAP auprès de l'ensemble du personnel.

Enjeux : Réduire les accidents de travail et les maladies professionnelles liés à de mauvaises postures pratiquées sur le lieu de travail.

h. Formations manipulation des extincteurs

Un agent a suivi une formation de formateur à la manipulation d'équipements de première intervention. Un 2^{ème} agent sera également formé en 2019 pour dispenser à l'ensemble des agents des formations à la manipulation des extincteurs et aux exercices d'évacuation au cours de l'année 2019 et les années suivantes.

CHAPITRE IV : DIRECTION DES FINANCES, ACHATS PUBLICS ET SYSTEMES D'INFORMATION

Section 1 - Service de Gestion budgétaire et comptable

Le service Gestion budgétaire et comptable se compose de 7 personnes : la Directrice des finances, qui est également Directrice générale adjointe Finances, achats publics et systèmes d'information, la cheffe de service gestion budgétaire et comptable, le chargé de gestion budgétaire et comptable, et 4 agents comptables polyvalents (dépenses-recettes). Le service gestion budgétaire et comptable réalise l'élaboration, l'exécution et le suivi du budget. Il travaille en collaboration avec la Trésorerie de Sceaux-Municipale au règlement des dépenses et à l'encaissement des recettes et à la bonne application des règles de la comptabilité publique.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2018

a. La maîtrise des délais de paiement :

Les délais de paiement pratiqués par la Ville sont conformes aux obligations légales. Le service gestion budgétaire et comptable a mandaté en moyenne en 24 jours en 2018 et la Trésorerie de Sceaux-Municipale, quant à elle, contrôle et paie en moyenne en 5 jours, soit un délai global de paiement de 29 jours. Nous respectons le délai légal pour payer les fournisseurs qui est de 30 jours depuis le 1er juillet 2010.

En cas de dépassement du délai de paiement, la Ville est redevable à l'égard de son fournisseur d'intérêts moratoires (calculés en fonction du nombre de jours de retard et appliqués au montant qui subit le retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement).

Délai global de paiement de la ville de Sceaux de 2014 à 2018		
	délai mandatement ville en jours	délai de paiement trésorerie en jours
2014	20,47	3,6
2015	20,31	3,08
2016	19,75	3,29
2017	24,33	6,46
2018	23,92	4,94

En payant ses fournisseurs dans les délais légaux, la ville de Sceaux participe au soutien de l'économie et des entreprises.

b. La qualité comptable

La Ville porte une attention constante à la qualité et à la fiabilité de ses comptes, Sceaux a ainsi obtenue la note de 18,5/20 en 2018 sur l'exercice 2017 à l'Indice de Qualité des Comptes Locaux (IQCL).

L'IQCL est un outil qui contrôle à la fois les schémas comptables et les délais de passation des opérations. Il présente les résultats sous forme d'items, portant sur les travaux de la responsabilité du comptable, les tâches relevant de l'ordonnateur et celles qui sont partagées. Un indicateur présentant une note élevée, apporte une présomption de bonne qualité des opérations.

Note de la ville de Sceaux à l'IQCL (indice de Qualité des Comptes Locaux) de 2014 à 2018	
2014	19,7
2015	20,3
2016	19,7
2017	19,5
2018	18,5

A noter : la baisse de la note en 2018 est due à la passation d'écritures de régularisations de provisions et d'amortissement à une date plus tardive que celle imposée par l'IQCL, pour des raisons exogènes. Déduction faite de ces anomalies non imputables à la ville de Sceaux, la note reste à 19,5 sur 20.

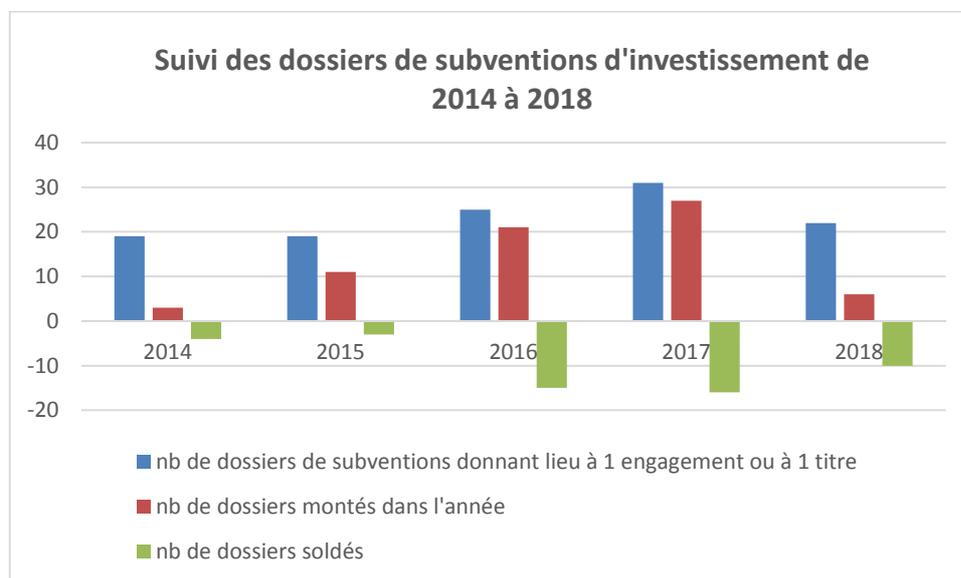
La note détenue par Sceaux se situe largement au-dessus de la moyenne départementale (17,1 en 2017).

a) Le nombre de factures, de mandats et de titres par an

La Ville a traité en 2018 : 7 810 factures, émis 9 139 mandats et 3 591 titres de recettes. Ce nombre reste assez stable sur la période (moyenne 2014 à 2018 de 7 508 factures, 9 012 mandats et 4 009 titres).

b) Le suivi des subventions

La Ville a encaissé de 2014 à 2018 un montant moyen de 1 125 k€ de subventions d'investissement pour une moyenne de 23 dossiers de subventions suivis dans l'année.



c) Le suivi de la dette

En moyenne, la Ville a un capital restant dû de 54 millions d'euros entre 2014 et 2018 se répartissant en 36 contrats d'emprunt.

Encours de la dette au 31 décembre de 2014 à 2018		Encours de la dette au 31 décembre de 2014 à 2018	
2014	55 128	2014	37
2015	55 201	2015	36
2016	53 957	2016	36
2017	53 914	2017	34
2018	52 058	2018	36

d) Le suivi des régies

Afin de faciliter le recouvrement des recettes, la Ville a développé les moyens modernes de paiement qui permettent aux usagers de payer plus facilement (carte bancaire, prélèvement automatique, paiement sur titre via le site de la DGFIP « Tipi », paiement sur le portail famille).

Le métier de régisseur de recettes se complexifiant avec le développement de ces moyens modernes de paiement, la plupart des recettes (de crèches, périscolaires, sport, bibliothèque etc.) sont encaissées par les régisseurs du service Finances-facturation dont c'est le métier.

Le montant moyen encaissé en régie de 2014 à 2018 est de 4,4 millions d'euros. Ce montant est en baisse entre 2017 et 2018 du fait du changement de mode gestion du service public de stationnement payant qui n'est plus géré en régie directe mais via une délégation de service public.

En 2014, le nombre de régie de recettes concernant la Ville était de 8 et de 2 pour le CCAS. Ensuite, pour les années 2015 à 2018, ce nombre a été ramené à 5 pour la Ville et à 1 pour le CCAS.

II – Retour sur les projets réalisés en 2018

a) La dématérialisation de la chaîne comptable :

La dématérialisation de la chaîne comptable a pour objectif de réduire les délais de paiement en permettant de rendre plus efficace la chaîne de la dépense et de réduire les coûts administratifs (consommation de papier, d'encre etc.).

Sceaux a réalisé le passage au Protocole d'Echange Standard d'Hélios version 2 (le PES V2) le 1er décembre 2015. La Ville s'était engagée sur la voie de la dématérialisation et sur le passage au PES dès 2012 : apurement de la base tiers et paramétrage des flux conforme aux exigences du PESV2 en 2012 et 2013, création un portail documentaire interne permettant de regrouper en un lieu unique l'ensemble des documents dématérialisés (délibérations, décisions, arrêtés, pièces constitutives des marchés publics). Ce portail a fait l'objet d'un article dans la revue Maires de France (juillet/août 2014).

La Ville a ensuite dématérialisé l'ensemble des documents de la chaîne de la dépense et de la recette (le mandat, le titre, les pièces justificatives et le bordereau signé) le 1er juin 2016.

La Ville a été la première ville du département des Hauts-de-Seine à dématérialiser l'avis des sommes à payer le 1er septembre 2016.

La Ville accepte enfin depuis le 1er janvier 2018, les factures électroniques produites par les entreprises de plus de 250 personnes et, via la plateforme Chorus Pro, plateforme mise à disposition par l'Etat. Depuis 2017, elle dépose sur Chorus les factures qu'elle émet à l'encontre des entreprises ou administrations publiques.

b) La certification des comptes

Sceaux fait partie des 25 collectivités à avoir été retenue pour participer à l'expérimentation de la certification des comptes locaux comme le prévoit l'article 110 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République. La loi prévoit en effet une expérimentation de dispositifs destinés à assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes des collectivités territoriales et de leurs groupements.

La conduite de cette expérimentation est confiée à la Cour des comptes, en liaison avec les chambres régionales des comptes. Cette expérimentation se déroulera de janvier 2017 à août 2023 en 2 phases, avec une première phase de 2017 à 2019 d'accompagnement de la Cour des Comptes et de la Chambre Régionale des Comptes d'Ile de France et une deuxième phase de 2020 à 2023 de « certification à blanc » par des commissaires aux comptes.

L'expérimentation a ainsi débuté en 2017 par l'établissement d'un diagnostic global d'entrée composé de 13 recommandations et d'une synthèse qui a été communiquée au conseil municipal le 16 mai 2018. Elle s'est poursuivie en 2018 par la réalisation d'audits ciblés qui ont donné lieu à trois relevés d'observations provisoires. La Ville est en attente des rapports définitifs dont les synthèses seront communiquées au plus proche conseil municipal suivant leur réception.

III – Les projets du service gestion budgétaire et comptable pour l'année 2019

a) La poursuite de la dématérialisation de la chaîne comptable

La Ville accepte depuis le 1er janvier 2019, les factures électroniques produites par les petites et moyennes entreprises (de 10 à 250 salariés). Les entreprises concernées et les collectivités publiques ont ainsi l'obligation de déposer leurs factures sur la plateforme CHORUS mise à disposition par l'Etat. L'obligation de passer à la facture électronique pour les émetteurs de factures à destination des collectivités territoriales s'échelonne entre le 1er janvier 2017 et le 1er janvier 2020.

La Ville souhaite enfin dès que possible finaliser le processus de dématérialisation via la mise en place en 2019 de l'interface automatisée entre la plateforme CHORUS et le progiciel financier de la Ville et l'envoi des documents budgétaires au représentant de l'Etat via le logiciel TotEM (Totalisation et Enrichissement des Maquettes) mis à disposition par l'Etat. Le passage à TotEM se fera en deux phases, une première phase en 2019 de production des documents budgétaires sous TotEM afin de tester ce nouveau processus et une deuxième phase en 2020 de production et d'envoi des documents budgétaires de façon dématérialisée à la préfecture et au comptable.

b) La certification des comptes

La Ville poursuit en 2019 son travail de mise en œuvre des treize recommandations du diagnostic global d'entrée de 2017 et des nouvelles recommandations suite aux audits ciblés de 2018. Les audits ciblés de 2018 ont porté sur « la maîtrise des risques, le contrôle interne et le suivi des recommandations », « les actifs incorporels et corporels » et sur les « stocks ». Ces audits ciblés ont donné lieu à trois rapports provisoires communiqués à la Ville en janvier 2019, auxquels la Ville a répondu dans le délai d'un mois. La Ville est en attente des rapports définitifs 2018 et communiquera au conseil municipal les synthèses de ces rapports dès leurs réceptions.

A l'image du calendrier établi en 2018, des audits ciblés et d'approfondissement seront réalisés en 2019 qui donneront lieu à des rapports provisoires, auxquels la Ville devra répondre dans un délai d'un mois. Le rapport définitif donnant lieu quant à lui à une synthèse qui sera ensuite communiquée au conseil municipal.

c) Le compte financier unique

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 prévoit l'expérimentation d'un « compte financier unique » (CFU), pour une durée maximale de trois exercices budgétaires à partir de l'exercice 2020. Ce CFU se substituerait durant la période d'expérimentation au compte administratif établi par l'ordonnateur et au compte de gestion établi par le comptable. L'objectif est d'améliorer la présentation des comptes locaux en rassemblant dans un document unique l'ensemble des informations financières permettant d'avoir une vision d'ensemble de la situation financière d'une collectivité territoriale. En effet actuellement le compte administratif porte principalement sur la gestion budgétaire et le compte de gestion est davantage axé sur la comptabilité patrimoniale et financière. Les collectivités intéressées peuvent se porter candidates auprès du ministre chargé des collectivités territoriales et du ministre chargé des comptes publics dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la loi de finances pour 2019 (soit jusqu'au 28 juin 2019).

Sceaux recherchant continuellement à améliorer la qualité comptable et la transparence des comptes vis-à-vis des citoyens, va se porter candidate à cette expérimentation. Sceaux participe d'ailleurs depuis 2018 au groupe de travail sur la mise en place de l'expérimentation du CFU et dispose des prérequis pour participer à l'expérimentation puisqu'elle applique le nouveau référentiel budgétaire et comptable M57 depuis le 1er janvier 2019.

d) Le maintien des délais de paiement

La Ville souhaite maintenir ses délais en dessous des 30 jours. En payant ses fournisseurs dans les délais légaux, la ville de Sceaux participe au soutien de l'économie et des entreprises.

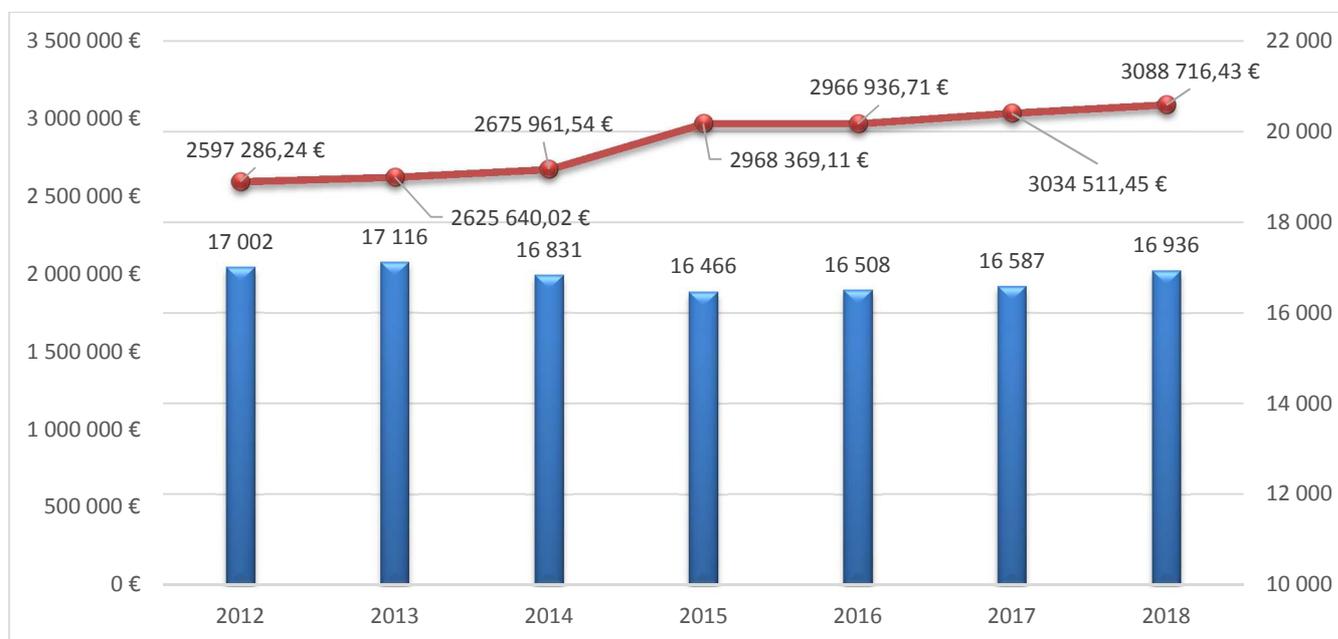
Le passage à la dématérialisation totale en 2016 n'a pas réduit le délai de mandatement mais a réduit le délai de signature et permet de rendre plus efficace la chaîne de la dépense (plus grande traçabilité, amélioration du contrôle interne de la chaîne de la dépense).

Section 2 – Service Régie facturation

I – L'activité du service finances facturation en 2018

a. Les factures mensuelles périscolaire et multi-accueils (budget Ville)

16 936 factures mensuelles (prestations de crèches et périscolaires régulières) ont été émises en 2018 à destination des familles, ce qui représente une moyenne mensuelle de 1 412 factures



En plus des activités facturées et encaissées mensuellement par le service, celui-ci facture et gère les recettes :

- ✓ des produits liés aux séjours :
 - classes transplantées,
 - séjours de vacances hiver, printemps, été,
 - mini-séjours
- ✓ des produits liés aux activités sportives :
 - salle de musculation : 563 inscriptions pour la saison 2017/2018
 - location d'équipements sportifs municipaux (courts de tennis) 13 tickets,
 - frais d'inscription aux manifestations sportives organisées par la Ville (cross),
- ✓ des produits liés aux activités de la bibliothèque :
 - 319 abonnements, photocopies, vente ou location des publications,
- ✓ des produits liés au stationnement :
 - la location de 27 places de parking au 2^{ème} sous-sol du parking Charaire
- ✓ les photocopies et copies de CD,
- ✓ les produits liés au service état-civil :
 - les concessions du cimetière : 33 acquisitions (concessions, columbariums, plaques jardin du souvenir) et 22 renouvellements,
- ✓ les produits des ventes de matériel et de mobilier réformés

b. Part des encaissements par mode de règlement

En 2018 les encaissements (en quantité) : 38 % des factures sont réglées en prélèvement automatique, 37 % en paiement en ligne via le portail famille, 13 % des règlements par chèque, 6 % par carte bleue, 3 % par CESU, 3 % en numéraire.

Evolution des modes de règlements entre 2012 et 2018 (en nombre de règlements effectués)

	2012	2018
Chèques	44 %	13 %
Prélèvement	42 %	38 %
Cartes bleues	8 %	6 %
Numéraire	3 %	3 %
CESU	2 %	3 %
Portail internet	1 %	37 %

Evolution des modes de règlements entre 2012 et 2017 (en montants réglés)

	2012	2018
Chèques	43 %	10 %
Prélèvement	47 %	40 %
Cartes bleues	6 %	2 %
Numéraire	1 %	1 %
CESU	2 %	2 %
Portail internet	1 %	45 %

Du fait de la proposition de moyens modernes de paiement, le prélèvement et le paiement par internet (en €) (48 % en 2012 / 85 % en 2018) deviennent largement majoritaires et continuent à progresser tous les ans aux dépens du paiement par chèque (43 % en 2012 / 10 % en 2018). 4 autres moyens de paiement restent marginaux (numéraires, Cesu, CB sur place – 9 % en 2012 / 5 % en 2018).

c. Taux de règlement des factures à un mois

Le taux moyen de règlement à 1 mois (avant relance) progresse tous les ans et s'élève à 93 % en 2017, ce qui signifie que 93% des factures sont réglées à l'échéance. Le niveau de factures réglées avec retard et sur relance du trésorier municipal est totalement marginal à 3 ans (< 1%).

Taux de règlement des factures avant relance	
2012	92,0
2013	92,1
2014	93,1
2015	93,3
2016	93,7
2017	94,7
2018	93,3

5 commissions de recouvrement ont étudié 95 situations (une famille pouvant être étudiée plusieurs fois, en fonction de l'évolution des paiements).

d. Part des recettes traitées par catégorie

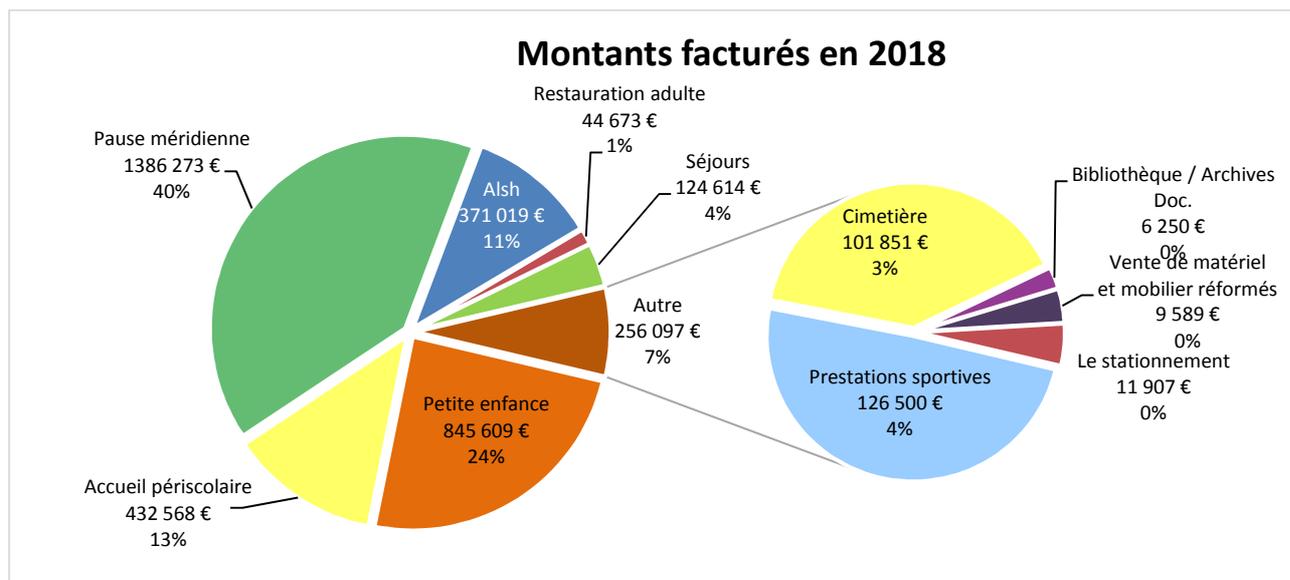
Le service assure la facturation de 12 prestations mensuelles liées aux activités de la petite enfance et aux activités périscolaires et extrascolaires : multi-accueil, accueil périscolaire du matin (maternel et élémentaire), pause méridienne, accueil périscolaire du soir maternel et accueil périscolaire du soir élémentaires (études dirigées), garderie du mercredi midi, accueil de loisirs sans hébergement des mercredis et des vacances scolaires, espace relais, stage multisport, restauration enseignant et restauration communale, ainsi que : classes de découvertes, mini séjours et séjours enfants.

Il assure aussi la facturation d'autres prestations mensuelles (muscultation, bibliothèque, location place de stationnement du 2^{ème} sous-sol du parking Charaire) ou ponctuelles (concessions cimetière, location cours de tennis, photocopies)

Ces activités sont facturées par unités. En 2018, le service a traité :

- ✓ pour les 4 multi-accueils de la petite enfance : 447 966 heures facturées
- ✓ pour les prestations périscolaires:
 - accueil du matin : 20 196 unités saisies (facturé : 1 102 forfaits & 9 727 unités)
 - pause méridienne: 208 028 unités saisies (facturé : 208 028 unités),
 - accueil du soir : 39 211 unités saisies (facturé : 3 315 forfaits & 2 999 unités)
 - études dirigées : 59 904 unités saisies (facturé : 5 319 forfaits & 6 303 unités)
- ✓ pour les prestations extrascolaires :
 - garderie du mercredi matin : 3 787 unités saisies (3 102 présents & 685 absences)
 - ALSH mercredis : 12 254 unités saisies (10 649 présents & 1 605 absences)
 - ALSH vacances : 14 074 unités saisies (12 075 présents & 1 999 absences)(Alsh : accueil de loisirs sans hébergement)

Répartition des montants facturés sur l'année 2018

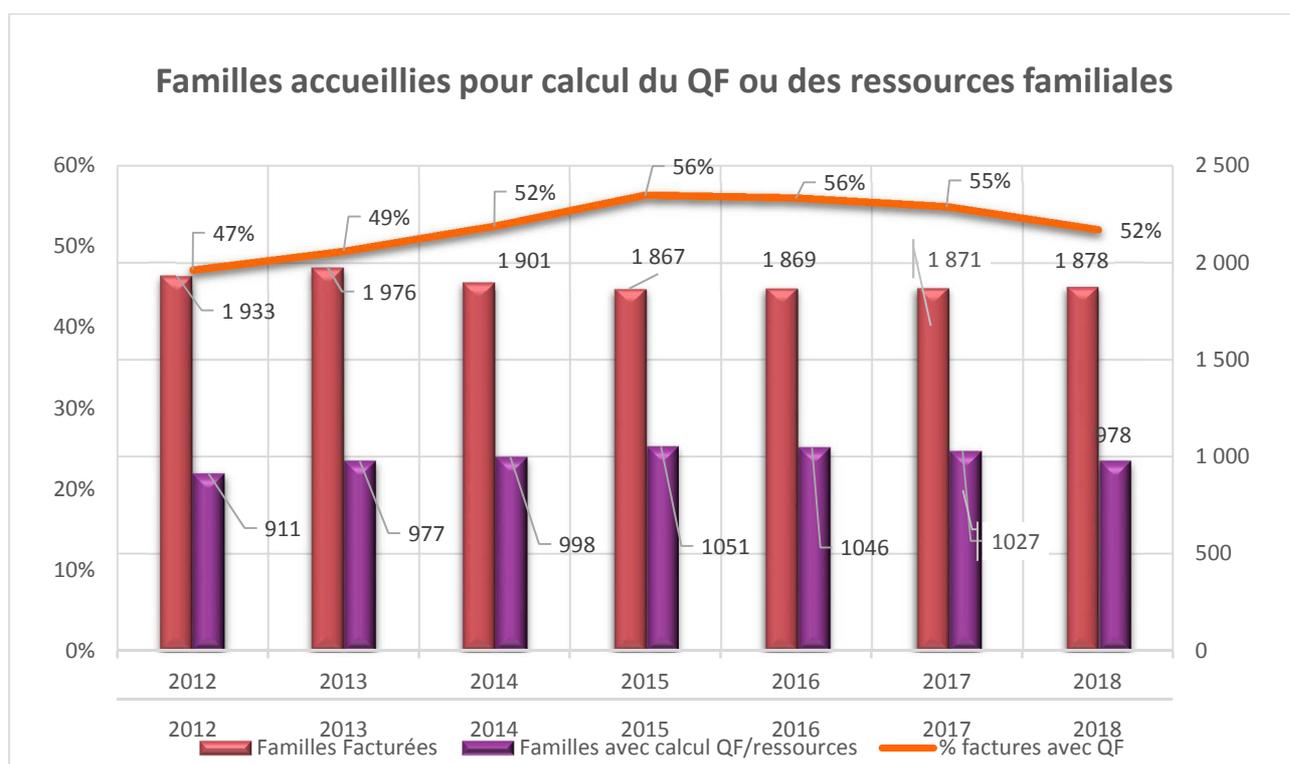


e. Les familles accueillies et le calcul du quotient familial et des ressources familiales

- calcul de QF : 899 familles ont été accueillies pour calculer leur quotient familial, utilisé pour déterminer les tarifs des prestations périscolaires et extrascolaires, en tout 1152 QF ont été calculé (ou recalculé du 1 janvier au 31 décembre 2018)
- calcul de ressources : 299 familles accueillies pour calculer leurs ressources, utilisées pour facturer les prestations d'accueil de la petite enfance, en tout 371 ressources saisies (ou recalculé du 1 janvier au 31 décembre 2018)

soit 52 % des familles ayant reçu une facture en 2018 (inférieur à 2017).

NB : le total des familles ayant fait calculer son QF ou ses ressources est de 978 car une famille ayant fait calculer son QF et ses ressources n'est identifiée qu'une seule fois dans le graphique.



f. Régie séniors

Le service finances / facturation est en charge de la régie séniors depuis le 3 août 2015. Le service facture les prestations mensuelles telles que : les redevances mensuelles d'hébergement, les produits des repas sur place et portés à domicile, les produits des travaux divers, les participations des personnes âgées aux ateliers sorties mensuelles et annuelles organisées par la CCAS, le produit des redevances des téléalarmes

En 2018, l'activité "seniors" a généré 2 998 factures, 2 593 règlements et 85 titres de recette pour paiement hors délai.

Les encaissements : 86 % des factures sont réglées en prélèvement automatique, 13 % des règlements par chèque, moins de 1 % par carte bancaire et numéraire. Contre : 87% prélèvement – 12% chèques – 1% divers en 2017.

II – Les projets du service réalisés en 2018

- Développement de nouveaux services sur le portail famille : inscription aux séjours de vacances, avec un PC à disposition des familles.
- Certification Qualiville reconduite

III – Les projets du service pour l'année 2019

- Passage de la version « portail famille » à « l'Espace Citoyens Premium »,
- Passage de Qualiville V2 à Qualivilles V3 avec certification

Section 3 – Service Commande publique

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2018

a. Évolution du nombre de marchés traités par le service commande publique

Nombre de marchés traités par nature	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Fourniture	22	14	6	9	8	4	16
Service	28	41	38	21	27	39	13
Travaux	11	21	15	5	16	34	8
Prestation intellectuelles							7
Total	61	76	59	35	51	77	44

(NB : ne sont pas pris en compte les marchés à faibles montant passés sans procédures et traités directement par les services).

b. Montant total des marchés traités par le service commande publique

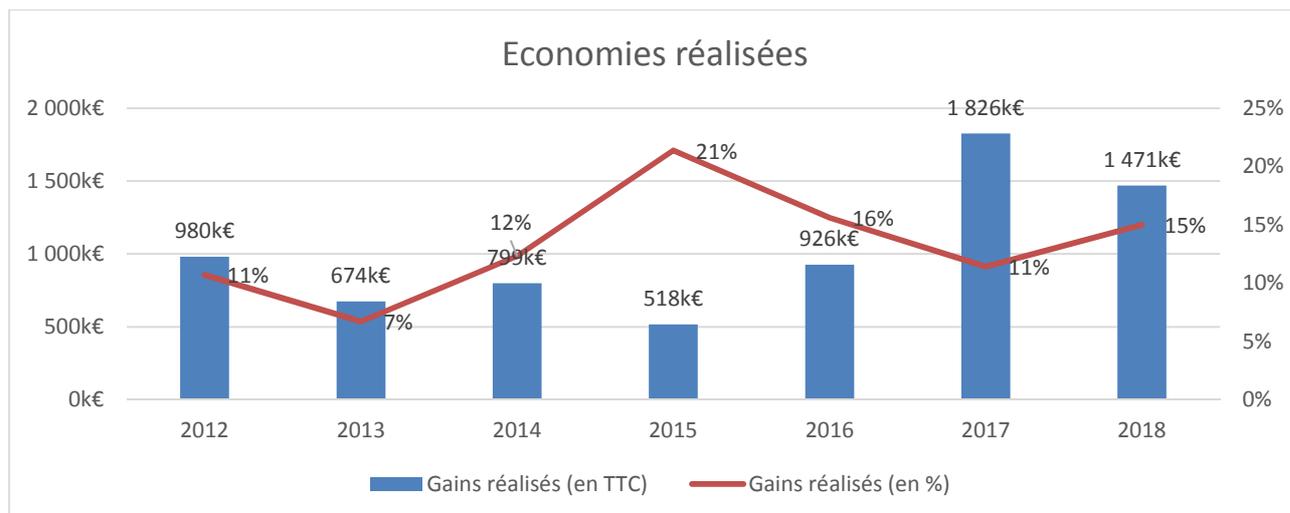
Montant traité (en TTC)	
2012	9 150 k€
2013	10 048 k€
2014	6 475 k€
2015	2 424 k€
2016	5 934 k€
2017	15 994 k€
2018	8 069 k€

c. Répartition des marchés traités par service (moyenne 2011-2018)

Service	Nombre de marchés traités
Action éducative	12
Administration générale	2
Bâtiment	16
Communication	3
Espace public et environnement	7
Petite enfance	5
Population citoyenneté	1
Ressources humaines	1
Service tranquillité urbaine	1
Transverse	1
Total	49

Près de 30% des marchés sont réalisés pour le compte du pôle Équipements et cadre de vie.

d. Gains réalisés par le service commande publique entre 2011 et 2018



Depuis 2013, on constate une progression du gain réalisé en % par rapport au montant du marché, par le recours aux procédures permettant une négociation et par l'utilisation de techniques de négociation inspirées du privé. Cette progression stagne en 2018 car de nombreux marchés ont été passés sous forme d'appel d'offres, moins propices à la négociation.

e. Part des marchés négociés par le service commande publique entre 2011 et 2018

Part marchés négociés	
2012	48 %
2013	55 %
2014	78 %
2015	66 %
2016	92 %
2017	92 %
2018	93 %

On constate une « tendance » à la hausse de la part des marchés négociés et qui font l'objet d'une procédure non formalisée.

II. Retour sur les projets de l'année 2018

a. Mise en place d'une fiche fournisseur

La fiche d'évaluation fournisseur est en cours de mise en production

b. Amplification de l'utilisation de la procédure de dématérialisation des marchés publics

La législation imposait la dématérialisation des procédures de marchés au-dessus de 25 000 €HT au 1^{er} octobre 2018. La dématérialisation des procédures a été effective bien avant cette date.

c. Mise en place de clauses sociales et de développement durable dans les marchés

Mise en place des clauses de clauses sociales et de développement durable dans les marchés pour des achats adaptés, mais encore limitée.

d. Développement de l'accompagnement des services dans l'exécution des marchés

Le service commande public a accompagné les services demandeurs dans leurs relations avec leurs fournisseurs dans le cadre de l'exécution des marchés (fonctionnement et opérations de travaux). L'objectif est de maîtriser pendant toute la durée de vie du contrat les critères de coût, qualité et délai.

III – Perspectives pour l'année 2019

a. Réforme du code de la commande publique

Remise à jour des prochains cahiers des charges au regard du nouveau code de la commande publique applicable au 1er avril 2019 (Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018)

b. Accompagnement des services dans l'exécution des marchés

Le service commande publique continue à accompagner les services dans le cadre de l'exécution de leurs marchés. L'objectif est de toujours de maîtriser les coûts et la qualité de la prestation pendant toute la durée de vie du contrat.

c. Mise en place d'une cartographie d'achats

Etablissement d'une cartographie des achats de la ville afin de déterminer l'enjeu et le périmètre de la carte d'achat au sein de la Ville.

d. Mise en place de clauses sociales et de développement durable dans les marchés

Développement des clauses de clauses sociales et de développement durable dans les marchés pour des achats adaptés.

Section 4 – Service Systèmes d'information

Les missions du service des Systèmes d'information sont tournées vers les agents de la ville, leur service, et les projets d'infrastructures de l'ensemble de la ville. Outre le parc informatique, téléphonique, serveur, et applicatif métier, il gère également les nouveaux systèmes d'alarme anti-intrusion, de contrôle d'accès aux bâtiments, et la vidéoprotection urbaine, l'infogérance du parc informatique des écoles, participe à tous les projets bâtiments, de voiries parking et concessionnaires et au choix des équipements et câblages de tous les bâtiments neufs et rénovés.

I- Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2018

a. Le parc informatique

- 2 serveurs Dell R640 et une baie de stockage SCv3000
- 1 serveur de gestion et de sauvegardes sur disques et bandes indépendant
- 1 serveur bureautique et de domaine de marque IBM
- 1 Blade serveur de virtualisation et de stockage de type I.B.M. Blade Center S (futur PRA)

Evolution des serveurs		
	Virtuel	Physique
2013	21	12
2014	23	12
2015	27	7
2016	34	7
2017	34	7
2018	44	7

- Les postes informatiques sont au nombre de 362 répartis comme ci-après :
 - 240 dans la mairie et sites distants reliés à la mairie,
 - 90 postes dans les écoles
 - 32 dont 14 postes informatiques aux Ateliers, 10 postes informatiques à l'Espace relais, 3 à la Résidence Autonomie, 5 à la Rotonde.

Evolution des postes de travail			
	neuf	- de 5 ans	+ de 5 ans
2013	20	50	150
2014	59	60	102
2015	51	190	-
2016	70	277	-
2017	13	334	-
2018	27	315	20

- 75 imprimantes et multifonctions, contre 82 en 2015, réparties comme ci-après :
 - pour la mairie et les sites distants :
 - 17 imprimantes laser N&B ou couleur en réseau
 - 31 multifonctions
 - pour les écoles élémentaires :
 - 4 imprimantes laser N/B en réseau
 - 8 imprimantes laser couleur dont 4 pour les directions

- 2 multifonctions
- pour les écoles maternelles
 - 4 imprimantes laser couleur pour les directions
 - 9 imprimantes jet d'encre

b. Sécurité informatique

- Solution Antivirus centralisés.
- 2 boîtiers ANTISPAM Cisco dont 1 de secours.
- 1 pare-feu FortiGate de type 300C.
- 9 pare-feu FortiGate de type 30D pour les sites distants dont les écoles.

c. Logiciels

- 44 applicatifs métiers dans tous les domaines
- des licences Oracle (Bases de données)

d. Liaison informatique entre les bâtiments

- 24 sites distants sont reliés à la mairie (18 en 2015) : 1 en pont wifi, 9 en VPN SFR, 9 en VPN Mairie et 5 en fibre optique (Bibliothèque)
- Liaison 40 Méga pour accès Internet à la mairie

e. Wifi public

12 accès Wi-Fi accessibles au public sont ouverts à la Bibliothèque, la Résidence des personnes âgées, la Maison du tourisme, aux Garages, aux Ateliers, la Halle des Blagis, l'AIM, la Rotonde et l'Ancienne mairie.

f. La téléphonie fixe et mobile

- La téléphonie IP :
 - 295 postes téléphoniques simples en mairie et dans les sites distants
 - 1 standard de distribution automatique des appels (en mairie)
- La téléphonie mobile :
 - 142 téléphones portables avec un contrat ligne groupé coûtant en moyenne 100€/an,
 - 14 smartphones pour le pointage des activités périscolaires
 - 11 smartphones pour la Géo Verbalisation Electronique (GVE).
- La téléphonie fixe analogique : des lignes analogiques utiles aux centrales d'alarme, ascenseurs, chaufferies, etc...
- Platines interphones : 6 platines interphone de marque Castel installées afin de permettre l'ouverture par le système de téléphone dans certaine crèches, écoles et bâtiments.

Répartition des téléphones	
Fixes	295
Mobiles	103
Iphones	17
Mobiles OPUS	14
GVE	11

II. Retour les projets de l'année 2018

- Acquisition (2017) et installation (2018) pour le renouvellement du 1^{er} tiers des serveurs d'infrastructure de la ville.
- Dans le contexte de l'école numérique, création d'un espace multimédia et d'une classe de test équipée de tablettes.
- Migration, évolution de logiciels déjà installés dans les services : Concerto, mise en place des envois Totem, Chorus.
- Déploiement de la nouvelle messagerie Exchange.
- Acquisition et installation de nouveaux équipements :
 - à la bibliothèque : acquisition d'un système de RFID dans le cadre des travaux.
 - sur l'espace public : extension du périmètre de vidéo-surveillance sur le square Robinson.
- Dématérialisation des convocations du conseil municipal (logiciel et tablettes pour les élus)
- Dématérialisation de la transmission des marchés publics au contrôle de légalité
- Mise en place d'une plateforme de partage de fichier (le « nuage », un Ftp local)
- Géolocalisation des talkies walkies du service STU.

III. Projets 2019

- Création d'adresses mail professionnelles pour les agents n'en disposant pas encore pour moitié en 2019 et moitié en 2020
- Installation d'ordinateurs dans les structures municipales extérieurs à la mairie n'en disposant pas encore, pour les agents (consultation des catalogues de formation, accès au réseau commun, accès à leur messagerie nominative, ...).
- Acquisition d'un nouveau logiciel : photothèque
- Accès aux ressources numériques de la ville pour tous.
- Acquisition et installation de nouveaux équipements :
 - dans les équipements rénovés (bibliothèque, espace sportif et de loisirs) : installation d'affiches dynamiques afin d'améliorer l'information des usagers
 - dans le cadre du nouveau marché de téléphonie du Sipperec, migration du réseau VPN chez l'opérateur LINK et de migration de la flotte mobile chez l'opérateur SFR
 - sur l'espace public : extension du périmètre de vidéo-surveillance avec le skate-park, l'aire de jeux de la ménagerie et le terrain de jeux de boules lyonnaise.
- L'assistance technique sur tous les projets transversaux (travaux de rénovation de la bibliothèque, de l'espace de sports et de loisirs des Blagis, de la crèche Albert 1^{er}).
- Mise place d'un nouveau serveur de fichier plus performant et plus convivial
- Refonte de l'arborescence et de la sécurité des dossiers des services

CHAPITRE V : POLE ATTRACTIVITE ET DEVELOPPEMENT LOCAL

Section 1 – Service Promotion du territoire

Le service Promotion du territoire a été créé le dernier trimestre en 2017, au sein du pôle Attractivité et développement local. Il regroupe les missions suivantes :

- tourisme
- économie et commerce
- économie sociale et solidaire
- campus urbain

Ce service participe activement à l'animation et la promotion du territoire par la mise en valeur d'éléments essentiels de l'identité de celui-ci.

- Implication des acteurs locaux dans différents cadres tels que les démarches de concertation (« Parlons ensemble de l'Europe », « Parlons ensemble du Centre-Ville »,...)
- Coordination de l'organisation de la rencontre annuelle avec les associations
Cette rencontre qui se déroule fin juin permet de mettre à l'honneur les acteurs associatifs qui contribuent à la vie locale et à la cohésion sociale sur le territoire de la Commune.
- Valorisation de la tradition félibréenne et méridionale au travers :
 - Du marché de Provence : du 8 au 10 juin 2018 : 26 exposants (gastronomie et artisanat) – nombre de stands stationnaire (27 en 2017)
 - De la foire aux santons et crèches de Provence. Du 7 au 16 décembre 2018 : 13 exposants + un invité d'honneur (ASAMA) et atelier du santonnier
- Accompagnement des commerçants et artisans dans leurs démarches et promotion du développement durable (dispositif Recyter par exemple)

Le service gère également les relations internationales :

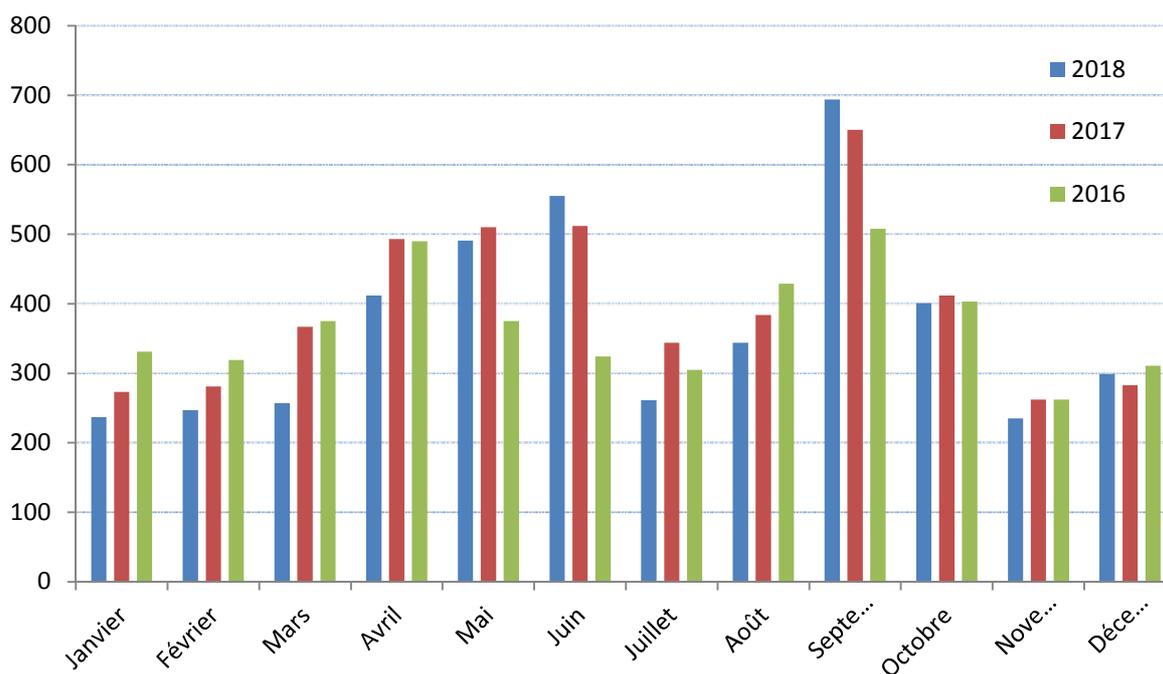
- déplacement Allemagne, à Brühl – Mai 2018
Présence de M. le maire et du Premier adjoint
Inauguration de « Sceaux-Platz »
- accueil de la délégation de Leamington – Juin 2018
A noter que cette année, la délégation a fait le trajet avec la délégation de Kenilworth, jumelée avec la ville de Bourg-la-Reine. Les deux délégations ont été accueillies à l'Amiral à leur arrivée, le 1^{er} juin 2018.

Mission tourisme

La Maison du tourisme, située au 70 rue Houdan, propose et diffuse toutes les informations touristiques concernant Sceaux et le territoire francilien. Elle offre et conseille les usagers sur la découverte des richesses, animations et activités locales. Elle propose à l'achat divers souvenirs ainsi que des articles associés au patrimoine de la ville. En partenariat avec le réseau France Billet la Maison du tourisme permet également l'achat et le retrait de billets de musées, concerts et spectacles. Enfin elle réceptionne la taxe de séjour communale collectée par les hébergeurs du territoire.

I. Statistiques 2018

a. Fréquentation mensuelle de la Maison du tourisme de 2016 à 2018



La fréquentation de la Maison du tourisme est en légère baisse en 2018, 4433 visiteurs pour 4771 en 2017. Ceci semble s'expliquer par un climat exceptionnellement rigoureux avec de la neige et des gelées en début d'année.

Annuellement la fréquentation suit un rythme fortement influencé par l'attrait du parc de Sceaux au printemps, les festivités municipales et les journées européennes du patrimoine.

b. Typologie des demandes des visiteurs en 2018

Ville de Sceaux	41 %
Domaine de Sceaux	9 %
Hauts-de-Seine	12 %
Ile de France	6 %
Paris	5 %

c. Répartition des ventes des produits Ville en 2018

Cartes postales	526 €
Livres	2 964 €
Tee-shirts	357 €
Sacs	512 €
Mugs et Green cups	222 €
Autoguides	4 €
DVD	10 €
Autres	806 €

Exceptionnellement en 2018, plus de 50 % des ventes ont été des ventes de livres, ceci s'explique par le succès du livre « Le domaine au gré d'un cerf-volant » qui est à présent épuisé.

d. Reversements de la taxe de séjour en 2018 et 2017

	2017	2018
1 ^{er} trimestre	1 659 €	1 372 €
2 ^{ème} trimestre	1 931 €	2 275 €
3 ^{ème} trimestre	1 667 €	4 315 €
4 ^{ème} trimestre	1 921 €	4 208 €

L'augmentation au 3e trimestre correspond à la fin des travaux de l'hôtel Ibis et à la collecte automatique de la taxe mise en place par Airbnb. Les déclarations trimestrielles transmises par l'hôtel révèlent une activité supérieure à celle des années passées.

e. Billets France Billet imprimés par mois en 2018 et 2017 (Ventes et retraits cumulés)

L'utilisation du service de billetterie est en baisse, remplacée petit à petit par des solutions dématérialisées. En 2018 670 billets ont été imprimés pour 871 en 2017. Le plus gros volume de ces billets concerne les achats de places pour l'opéra en plein air.

f. Accueil de tournages

En 2018, 3 longs-métrages ont été accueillis sur Sceaux pour un montant de la redevance de près de 5 290 €. Baisse du nombre de tournages accueillis par rapport à 2017 mais stabilité dans le montant de la redevance perçue.

- « Proxima » d'Alice Winocour (date de diffusion en salle non communiquée) du 26 février au 2 mars et le 5 mars
- « Un vrai bonhomme » de Benjamin Parent le 14 septembre 2018
- « La vérité si je mens, les débuts » de MM. Bitton et Munz du 15 au 18 septembre et du 5 au 9 novembre 2018

II. Retour sur les réalisations 2018

- ✓ Réunion publique d'information sur la taxe de séjour.
- ✓ Création de nouvelles cartes postales.
- ✓ Edition d'un feuillet sur les métiers de bouches en concertation avec la mission commerce.
- ✓ Organisation de visites de la ville aux étudiants en collaboration avec la mission campus urbain.
- ✓ Organisation de visites guidées thématiques de juin à octobre.
- ✓ Labellisation « Territoire vélo » avec la fédération française de cyclotourisme
- ✓ Travaux préparatoires du nouveau site Internet du tourisme

III. Perspectives pour l'année 2019

- ✓ Création d'un réseau de *greeters*.
- ✓ Mise en ligne du nouveau site internet de la maison du tourisme.
- ✓ Adaptation des jours d'ouverture (dimanche) au calendrier des manifestations organisées dans le jardin de la Ménagerie (vélo en ville, fêtes félibréennes, JEP etc ...).
- ✓ Poursuite de la sensibilisation des acteurs locaux au label « artisan du tourisme » avec la mission commerce.
- ✓ Refonte du dépliant sur les maisons d'architectes à Sceaux.

Mission économie commerce

Mise en œuvre de la politique de la Ville en matière d'économie locale et plus particulièrement en direction des commerçants et artisans, coordination avec les différentes politiques municipales. Préservation et développement du tissu commercial et artisanal de la Ville. Mise en valeur des actions de la Ville en la matière. Pilotage et gestion de projets innovants plus particulièrement orientés vers le commerce au sein du service Promotion du territoire et du pôle Attractivité et développement local.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2018

a. Gestion des marchés d'approvisionnement

Gestion du contrat de délégation de service public, gestion des commerçants abonnés et volants du marché traditionnel (deux séances/semaine, les mercredis et samedis matin) et du marché bio (une séance/semaine, les dimanches matin), gestion des demandes d'emplacements, gestion des commissions des marchés (deux réunions par an). Gestion des animations en synergie avec l'UCAS.

Tableau d'évolution du montant de la redevance

Redevance fermier à la Ville	
2010	53 418 €
2011	54 415 €
2012	55 990 €
2013	56 100 €
2014	57 222 €
2015	59 417 €
2016	59 836 €
2017	59 670 €
2018	60 326 €

b. Gestion de l'occupation commerciale du domaine public

Accompagnement des commerçants pour l'établissement des demandes d'occupation du domaine public ; gestion de la facturation et suivi.

Environ 90 demandes en cours pour un produit annuel de l'ordre de 70000 €.

c. Gestion des ventes au déballage et des ventes en liquidation

Entre 2010 et 2015, une moyenne de 5 ventes au déballage sur la commune et une vente en liquidation (gérée en 2015 par le service pour la première fois, puisque auparavant ces dossiers étaient gérés par la préfecture) et 9 dossiers gérés en 2016.

En 2017, une vente en liquidation et trois demandes d'information en vue d'une liquidation + 6 ventes au déballage.

En 2018, 4 ventes au déballage et 2 ventes en liquidation.

d. Gestion de la signalétique commerciale

Ce dossier est géré par le service depuis 2008. La société NAJA a été retenue dans le cadre du nouvel appel d'offres. Deux supports interactifs ont été placés aux deux entrées principales de la rue Houdan piétonne.

e. Gestion du droit de préemption sur les baux et fonds de commerce

Nombre de dossiers traités dans le cadre du droit de préemption sur les baux et fonds de commerce	
2007	5
2008	26
2009	15
2010	24
2011	18
2012	14
2013	13
2014	9
2015	20
2016	10
2017	17
2018	20

f. Gestion des demandes et recherches de locaux

Nombre de recherches de locaux traitées annuellement par le service	
2007	38
2008	28
2009	28
2010	22
2011	31
2012	25
2013	24
2014	30
2015	27
2016	35
2017	34
2018	40

g. Accompagnement des commerçants et des propriétaires notamment sur les montants des loyers et des droits au bail

La question des prix de cessions des commerces donne lieu à deux consultations du service par jour en moyenne. Le service gère par ailleurs la parution des informations dans la rubrique d'annonces « bail à céder » du magazine.

h. Gestion de l'annuaire des professionnels en ligne sur le site de la Ville

Actuellement, 615 acteurs économiques y sont répertoriés. Son actualisation est permanente.

i. Gestion des créations d'entreprises

Il s'agit du nombre de créations dont le service a eu connaissance.

27 créations d'entreprises ont été signalées en 2018 sur un total d'entreprises créées en 2018 de 52 structures (hors SCI).

Dans les 52, nous avons :

- 12 reprises de commerces,
- 3 nouvelles créations de commerces,
- 6 professionnels de santé,
- 4 artisans du bâtiment,
- 3 services à la personne,

Sans être exhaustif, on peut ici citer la création d'activités de coursier dont un en électrique, de ventes à distance en E-commerce, dans le conseil digital, en informatique, en immobilier, en import-export, en intelligence artificielle (chez sceaux-smart) en assurances, en chimie verte, en objets connectés ou encore comme brasseur.

Nombre de créations effectives sur Sceaux	
2011	30
2012	48
2013	42
2014	49
2015	39
2016	31
2017	32
2018	27

j. Gestion ville d'animations en liaison avec l'UCAS et piétonisations

- Le 14 avril 2018 : « Ensemble, fêtons Hanami », danses et tambours japonais, maquillage suivi d'un défilé de mode,
- Les 26 et 27 mai : Le weekend de la mobilité incluant le 26 mai « La voiture d'hier et de demain » (cette manifestation coordonnée et pilotée en termes de communication et moyens techniques par le service a été organisée avec le LIONS Club de Sceaux,
- Les 1,2 et 3 juin : 5^{ème} édition de La grande braderie, animation organisée avec l'UCAS et à laquelle de nombreux commerçants non adhérents participent,
- Organisation de super soldes par les adhérents de l'UCAS les 30 juin, 1^{er}, 7, 14 et 15 juillet,
- Du 15 septembre au 14 octobre : Sceaux & Art, expositions dans les vitrines, animations, et défilé de mode rue Houdan le 22 septembre,
- Les 13 et 14 octobre : Les Saveurs d'automne, en synergie avec les commerçants du marché traditionnel de Sceaux (tirage de paniers gourmands), course de garçons de café, dégustations et animations ainsi qu'une choucroute géante place de la MJC et piétonisation du bas de la rue Houdan entre sa partie piétonne et le marché avec des métiers de bouche et de l'art de la table,
- Halloween (samedi 3 novembre distribution de bonbons et déguisement des enfants)
- Le Black & White Friday le 23 novembre,
- Mois de décembre : Décoration des sapins par l'UCAS (achat, mise en pot et installation par la Ville). Installations d'automates dans les vitrines des commerçants adhérents à l'UCAS et mise en place d'un jeu de l'intrus avec de nombreux lots à gagner.

k. Gestion de la plateforme sceaux-shopping en lien avec l'UCAS

- Gestion des conventions, de la communication et des relations avec la Chambre de commerce, notamment sur l'hébergement, l'entretien du site et les modifications en cours sur la plateforme pour la rendre plus conviviale et gestion des nouveaux commerçants.
- Nombre de commerçants inscrits sur la plateforme en décembre 2018 : une cinquantaine.
- Nombre moyen de visites mensuelles sur le site en 2018 : 300.

1. Etude menée en partenariat avec Hauts-de-Seine Habitat sur la redynamisation du centre commercial des Blagis

Une concertation a eu lieu les 20 novembre (représentants d'habitants du quartier) et 21 novembre (commerçants) dans le quartier des Blagis. De cette consultation, réalisée avec le concours d'un cabinet spécialisé, un diagnostic synthétique et des préconisations d'actions ont été établis et transmis à Hauts-de-Seine Habitat en vue de réaliser un cahier des charges pour le lancement d'une consultation pour dynamiser la gestion du centre commercial.

m. Dossier commerces ilot Voltaire (place du Général de Gaulle)

Pilotage du dossier relatif aux cellules commerciales ainsi qu'au repositionnement des commerces pendant les travaux et des départs en liaison avec le service juridique et le service Urbanisme et le concours d'un cabinet spécialisé.

n. Pilotage et organisation tous les ans au mois de janvier des vœux aux acteurs économiques

Ces vœux s'accompagnent du trophée « Réussir à Sceaux » : sélection des candidats sur dossier par un comité de sélections qui regroupe la Chambre de commerce, la Chambre de métiers ainsi que plusieurs élus.

Nombre de participants en 2018 : 227

II. Suivi des projets et structures partenaires sur l'année 2018

a) Suivi de l'espace de co-working Sceaux-smart, rue Gaston Lévy

- Un CA en progression de 25% par rapport à l'année précédente. Le coworking progresse à Sceaux et reste un tremplin chez les jeunes entrepreneurs qui continuent de progresser en mode flexible. Les événements restent encore souvent gratuits mais drainent du monde et de potentiels bénéficiaires.
- A fin décembre 2018 Sceaux smart comptabilisait 287 contrats dont une bonne centaine actifs avec des bénéficiaires réguliers.
- Le taux d'occupation pour l'année 2018 est de 72.8%.

Le nombre de contrats signés chez Sceauxsmart est de 98 pour l'année 2017 et de 287 pour l'année 2018.

b) Centre-Ville en Mouvement

Les premières Assises Nationales se sont déroulées à Sceaux en 2006. De nombreuses villes ont organisées depuis et à tour de rôle ces Assises Nationales : Bordeaux, Chambéry, Nancy, Nice, Dunkerque, Reims, Dijon, Rennes, Metz...La Ville est membre du réseau des Centres Villes durables et de l'innovation, et la mission économique est active dans la délégation nationale du management de centre-ville.

III. Perspectives pour l'année 2019

- Suivi et repositionnement des commerces et des actions à mener dans le cadre du développement de la place du Général de Gaulle,
- Redynamisation du centre commercial des Blagis en partenariat avec Hauts-de-Seine Habitat, propriétaire,
- Travailler à la mise en place d'une conciergerie,
- Projet de commercialisation d'un hôtel d'activités artisanales sur l'avenue des Quatre Chemins.

Mission Économie sociale et solidaire

En matière d'économie sociale et solidaire, la Ville souhaite se positionner comme un territoire référent en jouant un rôle de facilitateur auprès des structures scéennes existantes et des porteurs de projet.

I. Retour sur les projets de l'année 2018

La mission ESS a été notamment chargée de :

- préciser le recensement des acteurs scéens en matière d'ESS.
- contribuer à mieux faire connaître l'ESS et les acteurs de l'ESS à Sceaux ;
 - par l'organisation du forum de l'ESS,
 - par le développement de la plateforme UP Sceaux
 - par l'organisation de conférences
- contribuer à l'émergence de projets et les accompagner en s'appuyant sur les différents partenaires de la Ville.
- contribuer à la mise en réseau des acteurs de l'ESS.

Les outils :

1. la maison virtuelle de l'ESS ; celle-ci prend la forme d'une partie du site Internet de la Ville et répond à différents objectifs :
 - Identifier, promouvoir et faire reconnaître l'ESS sur le territoire de Sceaux
 - Informer les porteurs de projet ESS dans la création de leur structure grâce à la mise à disposition d'informations, d'outils d'animation et d'évaluation.
 - contribuer à la mise en réseau des acteurs notamment au travers de la création d'un écosystème
2. 5^e forum de l'ESS (24/11/18) : participation d'une vingtaine d'entreprises coopératives, mutuelles, associations ou fondations, agissant au niveau local, régional ou national ; les objectifs du forum de l'ESS sont notamment :
 - de permettre aux Scéens de mieux appréhender ce que représente l'ESS à Sceaux, de rencontrer certains de ses acteurs et d'échanger avec eux ;
 - d'accroître la visibilité des acteurs et de mettre en avant les initiatives de chacun ; le forum constitue en effet un espace d'échange et de discussion qui permet de promouvoir le savoir-faire des acteurs du territoire
 - de favoriser la mise en œuvre de nouveaux partenariats
3. le réseau UP Sceaux : UP Sceaux rattaché au réseau *Up territoires* est un réseau social territorial mis en place par la ville de Sceaux avec le concours du *Groupe SOS*. Cet outil permet aux porteurs de projets à impact social positif de faire connaître leurs projets, de prendre connaissance des autres initiatives présentes sur le territoire, de contacter d'autres entrepreneurs, etc. Il prend la forme d'une plateforme collaborative qui vise à mettre en relation les différents acteurs. Pour les citoyens, UP Sceaux est un moyen de s'informer de ce qui se passe sur leur territoire, et le cas échéant de soutenir une initiative. Depuis 2015, le réseau UP Sceaux compte environ 1200 membres et plus d'une centaine de projets, notamment des initiatives sociales et solidaires. En septembre 2017, la plateforme UP Sceaux a été récompensée en tant que « Ville innovante » à l'occasion du Trophée « Innova'Ter » organisé par la Gazette des Communes.
4. Les conférences : au cours de l'année 2018 ont été organisées en partenariat avec l'ALDA

5. Les partenariats : l'action en matière d'ESS se traduit par la mise en place de partenariats avec des structures telles que Hauts-de-Seine initiative mais aussi des partenaires scéens tels que Sceaux smart ; Sceaux smart n'est en effet pas seulement une structure de coworking mais aussi un espace où se développent de nombreuses initiatives collaboratives. Un partenariat a également été établi avec la CCI des Hauts-de-Seine.
6. La mise en place de plateformes collaboratives pour répondre aux besoins du territoire :
 - ✓ « Hacktiv Sceaux » la plateforme qui organise le bénévolat en mettant en relation citoyens et associations du territoire. En fin d'année, une campagne de communication a été lancée (affiche + flyer) pour mieux faire connaître cet outil auprès du grand public ;
 - ✓ « Wweeddo Sceaux » qui encourage et accompagne les jeunes de 13 à 25 ans dans la création de projets.
7. Accompagnement de l'association « Hop Hop Food » afin de favoriser le don alimentaire entre particuliers sur le territoire.

II. Perspectives pour l'année 2019

L'année 2019 se caractérisera notamment par les objectifs qui suivent :

1. Développer la mise en réseau des acteurs au travers de Sceaux Valley ; Sceaux Valley constitue en effet *un écosystème territorial dédié à l'émergence et à l'accompagnement d'initiatives et d'innovations à impact social positif*. Il s'appuie sur des acteurs en fonction de leurs compétences en matière de financement de projets, formation, accès à l'information, conseil en intelligence collective, etc. Ces derniers interviennent tout au long d'un processus structuré qui va de l'émergence de solutions à leur mise en œuvre opérationnelle.
2. Favoriser l'initiative et l'implication citoyennes par la mise en place d'outils répondant aux attentes des différents acteurs du territoire.
3. Favoriser l'implication des étudiants des établissements de Sceaux aux actions menées en matière d'économie sociale et solidaire par la poursuite de l'encadrement de projets tutorés.

Mission Campus urbain

La Ville a mis en place une démarche campus urbain depuis 2012. La politique étudiante de la ville de Sceaux est un facteur identitaire fort de Sceaux, qui la distingue des communautés avoisinantes. Elle a une relation historique avec les établissements d'enseignement supérieur de son territoire, ils participent de son rayonnement, et elle mène aujourd'hui une politique d'intégration de ces établissements et des étudiants à la ville.

La mission Campus urbain est notamment chargée de :

- construire, développer et préserver les liens entre les membres et acteurs de la communauté scéenne : établissements d'enseignement supérieur, étudiants ;
- participer à l'émergence de projets entre acteurs du territoire ;
- organiser des événements contribuant à développer la démarche Campus urbain sur le territoire, en partenariat avec les acteurs locaux : dispositif « étudiants internationaux : les Scéens vous accueillent », participation aux journées « Portes ouvertes » des établissements (février), organisation du jubilé de la Faculté Jean Monnet (mai 2018), visites urbaines (septembre), nuit des étudiants du monde (novembre 2018), ...

En outre la Ville valorise les talents des étudiants de Sceaux qui s'expriment sur différents plans : concours oratoires (Iysias), et accompagne les projets et initiatives mis en œuvre par les établissements d'enseignement supérieur.

I. Retour sur les projets de l'année 2018

Les 50 ans de la faculté Jean-Monnet :

- ✓ conférence sur l'Europe du 9 mai 2018 (60 à 80 personnes)

Concertation sur l'Europe :

- ✓ atelier du 19 septembre 2018 (35 personnes)
- ✓ réunion de restitution du 16 octobre 2018 (315 personnes)

La réception des bacheliers :

- ✓ 38 bacheliers accompagnés de 39 proches soit 77 personnes

La nuit des étudiants du Monde :

- ✓ 25 étudiants

Lancement de l'opération « Les Scéens vous accueillent » :

- ✓ 15 étudiants et 8 familles d'accueil

Communication sur les différents modes d'hébergements étudiants :

- ✓ Réunion du 5 avril 2018 : 8 participants

Lancement des « Entretiens de Sceaux » en partenariat avec l'AVUF :

- ✓ Rencontre du 5 décembre 2018 : 65 personnes

Participation au 1^{er} atelier du Campus urbain de la Vallée scientifique de la Bièvre :

- ✓ Une vingtaine de participants

II. Perspectives pour l'année 2019

Conforter la place du campus urbain scéen auprès des différentes instances que sont la VSB, la CPU, l'AVUF, etc ...

Promouvoir et accompagner l'ouverture de deux nouvelles résidences étudiants à Sceaux

Améliorer l'accueil des étudiants en général et en particulier les étudiants étrangers

Création d'un conseil de la vie étudiante,

Section 2 – Service Action culturelle

Le service de l'Action culturelle réunit la bibliothèque municipale, le cinéma Trianon et une mission Programmation culturelle. Il est chargé de la coordination des associations et des équipements culturels, et de l'organisation des manifestations et des projets culturels et patrimoniaux, et enfin du soutien et de la valorisation des pratiques artistiques scéniques, des professionnels d'une part et des amateurs d'autre part.

Le service est géré par un chef de service qui supervise la directrice de la bibliothèque, la directrice du cinéma et le chargé de mission Programmation culturelle, avec une assistante administrative et logistique partagée au niveau du pôle.

Coordination des associations et des équipements culturels :

- Action de coordination et de soutien des associations culturelles et socioculturelles
- 40 associations répertoriées dont 25 en lien avec la Ville
- Actualisation des listes, enregistrement des statuts, changements de bureaux, relais auprès des élus, informations, convention de mise à disposition de locaux associatifs permanents
- Instruction de demandes de subvention
- 17 associations municipales culturelles subventionnées
- Coordination des équipements culturels

Le service de l'Action culturelle accompagne, soutient et favorise les actions des équipements culturels, conformément à leur convention d'objectifs :

- MJC : 1775 adhérents (rentrée 2017-2018)
- CSCB : 889 adhérents (rentrée 2017-2018)
- Conservatoire à rayonnement départemental de Bourg-la-Reine / Sceaux : 1 196 (année 2017-2018), dont 22% de Scéens et dont 60 enfants suivant les cours dispensés à Sceaux, où des locaux sont mis à disposition du conservatoire.

La programmation culturelle

La mission Programmation culturelle est en charge de l'organisation des manifestations et des projets culturels et patrimoniaux, en veillant à privilégier les partenariats, pour certains projets, avec les associations et les équipements présents sur la ville. Elle met en œuvre les expositions et projets de valorisation des artistes plasticiens professionnels scéniques.

I. Retour sur les projets de l'année 2018

Les domaines artistiques et culturels des actions portées par le service sont :

- les arts visuels,
- la musique,
- le théâtre,
- le patrimoine,
- le cinéma,
- la langue française, les langues de France et la tradition félibréenne,
- la culture générale.

En outre, le service gère l'organisation de certaines manifestations à caractère festif et de loisirs.

a. Actions valorisant les arts visuels en 2018

- 1 réunion des 40 artistes plasticiens professionnels référencés par la Ville
- 1 exposition individuelle d'un artiste professionnel scéné dans le cadre du cycle « Sur le mur rouge, les artistes de Sceaux s'exposent... » consacrée Christophe Bogdan
- 1 exposition collective des artistes membres de l'association La Tarlatane, atelier de gravure de Sceaux
- 1 festival d'art contemporain rassemblant des artistes scénés et non scénés
- Aide à des projets individuels d'artiste
- Mise à disposition d'ateliers à des collectifs d'artistes

Les expositions s'adressant notamment à l'ensemble des usagers de l'hôtel de ville, il n'est pas possible d'en comptabiliser le nombre de visiteurs.

b. Actions valorisant la musique en 2018

- 2 spectacles musicaux dans le cadre des Fêtes félibréennes et méridionales (450 spectateurs)
- 8 concerts lors de la Fête de la musique (1 500 spectateurs)
- 12 interprétations dans le cadre du concours Musiques en courts (61 candidats initiaux et 300 spectateurs) avec en amont des candidatures provenant de la France entière et de l'étranger
- 1 ciné-concert en clôture de Musiques en courts (78 spectateurs)
- 1 concert de groupes des cités scolaires dans le cadre du Tremplin musical des lycées, dans la salle du Sceaux What dans le cadre d'un partenariat avec les Géméaux / Scène nationale (250 spectateurs)
- Mise en œuvre de la Schubertiade de Sceaux, action portée en partenariat par la Ville et l'association de la Schubertiade de Sceaux. Une saison sur l'année scolaire de 6 concerts de musique de chambre proposée à l'hôtel de ville sous le parrainage de Frédéric Lodéon (800 personnes sur l'ensemble des trois concerts donnés en 2018)

c. Actions valorisant le théâtre en 2018

- 2 réunions avec les compagnies de théâtre et des équipements ayant une action théâtrale de Sceaux dans le but de préparer un festival de lecture publique qui se tiendra en juin 2019

d. Actions valorisant le patrimoine en 2018

- Journées européennes du patrimoine : visites, expositions, etc. (470 participants)
- Expositions documentaires
- Participation au chantier de rénovation de l'église Saint-Jean-Baptiste
- Suivi de la souscription publique avec la Fondation du patrimoine pour la restauration du grand vitrail

e. Actions valorisant le cinéma en 2018

- Valorisation des courts métrages récents dans le cadre du concours Musiques en courts (61 candidats initiaux et 300 spectateurs)
- Valorisation d'un film de répertoire dans le cadre du ciné-concert en clôture de Musiques en courts (78 spectateurs)
- Festival Ciné-Droit sur le thème de la gastronomie : soirée spéciale au cinéma Trianon, projections débat, colloque universitaire (250 spectateurs).

Il s'agit ici d'actions portées directement par la mission Programmation culturelle, en lien avec l'équipe du cinéma Trianon.

f. Actions valorisant la langue française, les langues de France et la tradition félibréenne en 2018

- Fêtes félibréennes et méridionales de Sceaux (600 participants)
- Exposition « Dis-moi dix mots » du ministère de la Culture
- Dictée publique de Sceaux (25 participants)

g. Actions à caractère festif et de loisirs

- Feux de la Saint-Jean : animations sur le thème du Moyen-Âge et embrasement d'un grand bûcher (2 000 participants)
- Bal du 14 juillet : bal dansant (400 participants)
- Blagis en fête : jeux en équipes proposés par le CSCB et pot public à la fin de manifestation proposé par la Ville (200 participants)
- Noël des enfants : déambulation dans la rue piétonne et spectacle au jardin de la Ménagerie (1500 spectateurs), animations diverses, en partenariat avec le CSCB, au centre commercial des Blagis (300 participants)

Ces actions ont été reprises par le service de l'Action culturelle dans le cadre de la réorganisation des services mises en œuvre en octobre 2017.

II. Projets initiés au cours de l'année 2018

a. Lancement du festival « Estivales, Art Contemporain »

- En s'inspirant d'un projet réalisé en 2012, le service a mis en place un festival dédié aux arts plastiques contemporain et intitulé « Estivales, Art Contemporain ». Pour la première édition, celui-ci a consisté en l'organisation d'une exposition collective d'artistes scénés et non scénés à l'hôtel de ville.
- Cette manifestation a vocation à être pérennisée de manière annuelle.

b. Lancement de la Schubertiade de Sceaux

- Voir le descriptif plus haut dans les actions valorisant la musique en 2018.
- Cette opération, compte tenu de son succès, sera amenée à être reconduite en 2019.

c. 2019, Année Colbert à Sceaux

- Afin de célébrer les 400 ans de la naissance de Jean-Baptiste Colbert, figure historique nationale qui a contribué fortement au développement, élaboration d'une programmation culturelle sur toute l'année 2019.
- L'élaboration du programme a été menée en coordination avec le département des Hauts-de-Seine qui organise également des actions par l'intermédiaire du domaine départemental de Sceaux.

d. Actions à caractère festif et de loisirs

- Dans le cadre de la réorganisation des services en pôles, le service de l'Action culturelle es désormais chargé de l'organisation des Feux de la Saint-Jean, du Bal du 14 juillet, de Blagis en fête et du Noël des enfants, manifestations gérées auparavant par le service Relations publiques.

III. Perspectives pour l'année 2019

a. Année Colbert à Sceaux

- Mise en œuvre de la programmation élaborée en 2018.

b. « Paroles », festival de lecture publique

- Dans la continuité de « Théâtre en fête », manifestation organisée en 2017, la Ville initie en 2019 un projet de festival de lecture publique qui se tiendra en juin 2019.
- Ce projet est mené en associant les compagnies de théâtre locales et les lieux de formation théâtrale de la ville.
- Le festival a vocation à être pérennisé pour se tenir tous les deux ans à la même période.

c. Recensement des musiciens, écrivains, comédiens et professionnels de la ville

- Sur le modèle du travail de recensement des artistes plasticiens professionnels de Sceaux, la Ville démarre en 2019 un travail de recensement des musiciens, écrivains et comédiens professionnels résidant à Sceaux ou dont l'activité est fortement attachée à la commune.
- L'objectif sera à terme de rassembler les musiciens pour les faire se rencontrer et faire émerger des projets communs.

Le cinéma Trianon

Le Trianon est un cinéma mono-écran de 270 places classé Art et essai, et bénéficiant des labels « Patrimoine et répertoire » et « Jeune public ».

Situé en cœur de ville, il a une vocation de service public de proximité, à la diffusion éclectique, du divertissement aux films plus pointus. Il participe aux dispositifs scolaires du CNC et il est donc fortement investi dans l'éducation à l'image pour le jeune public.

La directrice du cinéma est chargée de la programmation, de l'équipement et du personnel constitué d'une assistante administrative (affectée à temps plein au cinéma à partir d'octobre 2018), d'un projectionniste chef de cabine, d'une projectionniste caissier, d'un caissier et d'un chargé de médiation / caissier.

I. Retour sur l'activité de l'année 2018

a) La fréquentation de l'année 2018

- Fréquentation annuelle

2012	75 014
2013	81 995
2014	78 407
2015	64 944
2016	65 150
2017	64 359
2018	69 565

Commentaire : les chiffres donnés prennent uniquement en compte les entrées payantes

Le Trianon a réalisé 69 565 entrées payantes en 2018. Il enregistre une hausse de près de 8% de son nombre d'entrées par rapport à l'année précédente où il avait réalisé 64 359 entrées payantes. À l'échelle nationale, la fréquentation des salles a chuté de plus de 4%, comme les salles périphériques à Sceaux. Le Trianon figure parmi les mono-écrans les plus fréquentés du pays.

Les 10 premiers films de l'année 2018 :

1. <i>Le Grand bain</i> de Gilles Lellouche (France)	2 198 spectateurs
2. <i>Dilili à Paris</i> de Michel Ocelot (France)	1 955 spectateurs
3. <i>Pentagon papers</i> de Steven Spielberg (États-Unis)	1 586 spectateurs
4. <i>Mademoiselle de Jonquières</i> d'Emmanuel Mouret (France)	1 363 spectateurs
5. <i>Everybody Knows</i> de Asghar Farhadi (Espagne)	1 122 spectateurs
6. <i>Une Affaire de famille</i> de Hirokazu Kore-Eda (Japon) / Palme d'Or	1 114 spectateurs
7. <i>Astérix - le secret de la potion magique</i> de A. Astier (France)	1 015 spectateurs
8. <i>En liberté !</i> de Pierre Salvadori (France)	912 spectateurs
9. <i>Phantom Thread</i> de Paul Thomas Anderson (États-Unis)	874 spectateurs
10. <i>Ready Player One</i> de Steven Spielberg (États-Unis)	872 spectateurs

Les entrées réalisées sur le temps scolaires représentent 16 % des entrées. Celles réalisées auprès du jeune public hors temps scolaire 11%. Le jeune public (temps scolaire et hors temps scolaire cumulés) représente donc 27 % des entrées du cinéma et une part non négligeable de son activité.

La fréquentation par type de séance pour l'année 2018 s'est présentée ainsi :

- séances tout public : 73 %,
- séances jeune public : 11 %,
- séances scolaires : 16 %.

- Répartition tarifaire

Le Trianon dispose d'un public fidèle et assidu, comme en témoigne la part de ses abonnés dans la fréquentation globale (33,8%). Le tarif réduit est également bien présent (21,8%). Il concerne les spectateurs de plus de plus de 60 ans, les 16-25 ans, les demandeurs d'emploi, les familles nombreuses et toutes les entrées des mercredis où les spectateurs bénéficient d'un tarif unique.

Tarif plein : 6,70 €	11,6 %
Tarif réduit : 5,70 €	21,8 %
Tarif abonnement : 5,00 €	33,8 %
Tarif jeune public : 3,70 €	11 %
Exonérées : 0,00 €	3,7 %
Scolaires/groupes : 2,70 €	7,3 %
Dispositifs nationaux : 2,50 € et 2,00 €	7,8 %
Autres divers	2,9 %

b) L'éducation à l'image

- Les dispositifs scolaires d'éducation à l'image

Le Trianon participe aux trois dispositifs scolaires parrainés par le CNC, en étroite collaboration avec l'Éducation nationale :

1) « École & Cinéma », il s'agit du principal dispositif mis en œuvre

Cycle II : de la grande section de maternelle au CE2

Cycle III : CM1 au CM2

2) « Collège au cinéma » en partenariat avec le conseil départemental des Hauts-de-Seine

Cycle 6^{ème}/5^{ème} et Cycle 4^{ème}/3^{ème}

3) « Lycéens et apprentis au cinéma » en partenariat avec l'ACRIF (association des cinémas de recherche d'Île-de-France)

Les classes inscrites aux dispositifs scolaires d'éducation à l'image pour l'année 2018-2019 ont représenté :

- École et cinéma : 44 %
- Collège au cinéma : 18 %
- Lycéens et apprentis au cinéma : 13 %

« École & Cinéma » est le dispositif d'éducation à l'image le plus sollicité par les enseignants.

La baisse des inscrits en 2015 s'explique par le fait que les écoles de Bagnaux inscrites à « École et cinéma » vont depuis septembre 2015 au théâtre-cinéma Victor-Hugo de Bagnaux pour plus de cohérence puisqu'il est sur la même commune.

Evolution du nombre d'inscrits aux dispositifs scolaires	
2012-2013	2356
2012-2013	2727
2014-2015	2924
2015-2016	1881
2016-2017	2255
2017-2018	2146
2018-2019	2082

- Les séances scolaires hors dispositif

En sus des dispositifs, le Trianon accueille très régulièrement des séances scolaires. Il met en avant des films auprès des établissements scolaires, de la maternelle au lycée. Ce sont pour l'essentiel des films d'actualité témoignant d'un intérêt à être vus dans le cadre scolaire. Ce peut être des films plus anciens que l'on considère désormais comme des classiques de l'enfance. L'équipe du cinéma se tient également à la disposition des professeurs pour les accompagner dans leurs projets en projetant des films à leur demande, sur des sujets qu'ils travaillent en classe. En 2018, 32 séances scolaires ont ainsi été organisées. Cela représente près de 3 600 entrées et donc une offre non négligeable.

En 2018, le Trianon a également accueilli des séances de retransmission de pièces de théâtre de la Comédie française pour les élèves des collèges et lycées (contractuellement, ces pièces ne peuvent pas être ouvertes à un public non scolaire).

c) Les animations

- Les actions et événements emblématiques du Trianon

Chaque semaine, un article sur un des films programmés est rédigé par le membre de l'équipe en charge de la médiation et mis en ligne sur le blog du Trianon. Une vidéo dédiée chaque mois à un coup de cœur est tournée au Trianon. Elle est ensuite diffusée en salle lors des avant-séances et mise en ligne sur le blog. Ce travail de médiation en direction du public est repéré et apprécié et contribue à l'identité du Trianon.

« L'Atelier cinéma » est un cycle composé de 9 séances mensuelles consacrées à des films du patrimoine autour d'un grand acteur ou réalisateur, un mardi par mois. Sur l'année 2018, 823 spectateurs ont suivi ce rendez-vous consacré au cinéma de patrimoine, soit une fréquentation stable. La saison 2017-2018, « Musique et cinéma » a rassemblé 704 spectateurs. La saison en cours sur le thème du cinéma japonais a déjà rassemblé 552 spectateurs sur 5 films. L'Atelier cinéma est animé par le chargé de médiation du Trianon.

En mars 2018, le « festival Ciné-droit », avec la projection du documentaire À la recherche des femmes chefs et en présence du critique gastronomique François-Régis Gaudry.

« L'ouverture de saison » a été organisée en septembre 2018 pour la 2e édition : il s'agit d'une présentation de films à venir et des manifestations emblématiques du Trianon par l'équipe du cinéma, suivi d'une présentation d'un film en avant-première, cette année le film En Liberté !

Une dernière action emblématique du Trianon : « Musiques en courts », en novembre 2018, avec en clôture le ciné-concert autour du film de Julien Duvivier Au Bonheur des dames, avec le multi-instrumentiste Christian Paboef.

- Les manifestations et opérations nationales

Le « Festival Télérama » : événement connu des cinéphiles (20ème édition nationale en janvier 2018), il permet de (re)découvrir les coups de cœur de la rédaction du journal et les films phares de l'année au tarif préférentiel de 3,50 €. Le Trianon organise des séances supplémentaires tous les après-midis de la semaine.

La seconde édition du festival « Sociétés en transition(s) » en février 2018 : 4 projections se sont tenues au Trianon et la table ronde du dimanche après-midi a été animée par Clair Michalon.

1ère participation à l'opération nationale « Le Printemps du cinéma » : tarif unique sur 3 jours à 4 € pour toutes les séances.

1ère participation à la « La Fête du court métrage » en mars 2018 : cet événement met le court métrage à l'honneur, avec des programmes à destination du jeune public mais aussi du public adulte au travers d'un programme de films réalisés par de grands cinéastes contemporains. Cette mise en lumière va dans le sens d'une mise en avant du format court au Trianon qui s'est également inscrit dans le dispositif « L'Extra Court » de l'Agence du court métrage lui permettant de diffuser tout au long de l'année des courts métrages en 1ère partie de séance chaque semaine.

« Play it again ! » : ce festival consacré aux rééditions de films de patrimoine est l'occasion de revoir des films du répertoire dans les meilleures conditions. En avril 2018, cinq projections ont été organisées, dont l'une en présence d'un distributeur venu présenter le film Du silence et des ombres et partager son travail.

« La Nuit du cinéma Jeunesse », en partenariat avec le service Jeunesse et prévention, à destination du public adolescent de 21h à 4h du matin, trois films : une avant-première complète du dernier Pixar Les Indestructibles 2, Solo : a Star wars story, et Get out. Plus de 400 spectateurs ont pris part à cette nouvelle édition.

Participation au début de l'été à « La fête du cinéma » : tarif unique sur 4 jours à 4 € pour toutes les séances.

« Le Meilleur de la Quinzaine » à la rentrée : pour la 2e année, le Trianon a pris part à cette reprise de films de la sélection cannoise de la « Quinzaine des réalisateurs ». Trois films ont été présentés en avant-premières.

« La Fête du cinéma d'animation » en octobre 2018 : en étroite collaboration avec la bibliothèque, le Trianon met en avant le cinéma d'animation : un ciné-goûter autour du film Dilili à Paris, un atelier doublage organisé conjointement avec la bibliothèque, et la rencontre avec un doubleur professionnel scéen Pascal Nowak.

« Le Mois du film documentaire » en novembre : organisé en partenariat avec la bibliothèque, cette manifestation met le cinéma documentaire à l'honneur. L'édition de 2018 a permis de faire découvrir l'œuvre du cinéaste Henri-François Imbert, invité pour une rencontre, ainsi que sa monteuse, Céline Tauss.

- Projections en présence d'équipes de films

- Le réalisateur Emmanuel Finkiel pour *La Douleur*.
- Le distributeur Marc Olry pour *Du silence et des ombres*.
- Le réalisateur Adrien Bellay pour son film *L'éveil de la permaculture*, en partenariat avec la mission Développement durable et les Jardins partagés de Sceaux.
- Le réalisateur Yann Le Quellec pour *Cornelius, le meunier hurlant*.
- Le réalisateur Julien Faraut pour *L'empire de la perfection en avant-première*.
- Le réalisateur et comédien Bruno Podalydès pour *Bécassine !*
- Le réalisateur Pierre Schoeller pour *Un peuple et son roi*.
- Le comédien, chanteur et doubleur Pascal Nowak pour une rencontre autour de son métier suivie de la projection de *Dilili à Paris*, en partenariat avec la bibliothèque municipale.
- Le réalisateur Raymond Rajaonarivelo pour *Tabataba*, en partenariat avec l'Animathèque MJC.
- Le réalisateur Nicolas Champeaux pour *Le procès contre Mandela et les autres* et Françoise Dumont, présidente d'honneur de la Ligue des droits de l'Homme, en partenariat avec le groupe local de la Ligue des droits de l'homme (LDH).
- Le réalisateur Henri-François Imbert pour *André Robillard*, ainsi que sa monteuse, Céline Taus, pour *No Pasaran*, album souvenir.
- Le réalisateur Alexis Michalik, les comédiens Lucie Boujenah et Thomas Solivères pour *Edmond*, en avant-première.
- Le réalisateur Mikhaël Hers pour *Amanda*.

L'équipe présente ponctuellement des séances :

- lors de la présentation de saison,
- pendant la fête du court métrage,
- lors de la reprise de films pour les Césars et Oscars,
- et pour les films : *Senses* et *L'homme qui tua Don Quichotte*.

- Projections faites dans le cadre de partenariats

- Festival « Sociétés en transition(s) », en partenariat avec la ville de Bourg-la-Reine et différentes associations engagées dans le développement durable
- Soirée d'ouverture du festival « Ciné-droit », en partenariat avec la faculté de droit Jean-Monnet
- Semaines d'information sur la santé mentale, en partenariat avec le service Action Sociale et Santé l'hôpital Erasme
- Le groupe local d'Amnesty et le Comité catholique contre la faim et pour le développement : *À l'Ouest du Jourdain*, en présence de Martine Brizemur
- Projection des *Vieux fourneaux*, dans le cadre de « La Semaine bleue », en partenariat avec le service Vie sociale seniors
- « Musiques en courts », en partenariat avec les Amis du Trianon, le conservatoire à rayonnement départemental, l'Animathèque MJC et le lycée Lakanal
- Le « Festival des Solidarités », en partenariat avec le service Jeunesse et les associations Asama et Solidarité Kendié

Soirées des Amis du Trianon :

- Soirée autour de l'intelligence artificielle : *Her*, en présence de Laurence Devillers
- Soirée autour de la génétique : *Bienvenue à Gattaca*, en présence d'Arnold Munnich
- Soirée autour de la Sécurité sociale : *La Sociale*, en présence de Frédéric van Roekeghem
- Soirée autour de la formation des infirmier(e)s : *De chaque instant*, en présence de Franck Martin
- Soirée autour de l'accueil des migrants : *Un jour ça ira*, en présence d'Éric Pliez

- Animations en direction du jeune public

Le Trianon a organisé des ciné-goûters autour de :

- *Mirai, ma petite sœur*, présenté en avant-première

- *Dilili à Paris*, en partenariat avec la bibliothèque dans le cadre de la fête du cinéma d'animation
- *La famille Addams*, séance spéciale Halloween
- *Mon voisin Totoro*

Deux ateliers gratuits consacrés au doublage, animés par l'association Contre-champs, se sont tenus au cinéma en octobre dans le cadre de la fête du cinéma d'animation, en partenariat avec la bibliothèque.

- Des avant-premières plus nombreuses

- *À l'heure des souvenirs*, dans le cadre du Festival Télérama
- *Cro-man*
- *L'empire de la perfection*
- *Les indestructibles 2*, dans le cadre de la Nuit du cinéma jeunesse
- *En liberté !*, dans le cadre de la présentation de saison et du Meilleur de la Quinzaine
- *Mirai, ma petite sœur*, dans le cadre du Meilleur de la Quinzaine
- *Amin*, dans le cadre du Meilleur de la Quinzaine
- *Edmond*

II. Retour sur les projets de l'année 2018

Aménagement de la grille horaire : après l'ouverture du cinéma les jours fériés et l'ajout de séances pendant les vacances scolaires (à 16h30 les lundis, mardis et vendredis), une nouvelle séance a été créée le lundi à 16h30 afin que le lundi soit une journée continue, à l'image du mercredi.

Réflexion sur la médiation et l'accompagnement des publics en vue d'une réorganisation des missions en interne.

Création d'une page Facebook dédiée à la structure et animée par l'équipe pour une meilleure visibilité des actions et de la vie du cinéma, à Sceaux et au-dehors.

Dans le cadre de l'entretien du bâtiment et de l'équipement : changement de la toile d'écran qui datait de la réouverture du cinéma en 2003 (l'ancienne toile ayant été confiée au collectif de plasticiens de Bloc-House pour un projet dans le cadre de leur 10 ans) et nettoyage complet de la tête du projecteur (notamment la lentille) afin d'assurer une qualité de projection optimale pour les spectateurs.

Réflexion sur l'aménagement du hall (borne d'accueil, affichage dynamique, bureaux) et rédaction d'un cahier des charges.

III. Perspectives 2019

Changement envisagé du système de retransmission sonore en salle afin de passer sur un équipement plus moderne et performant.

Des améliorations en caisse : équipement d'un terminal de paiement sans contact (TPE) et étude de faisabilité pour la mise en œuvre de la billetterie en ligne.

Un développement de la communication du Trianon : gabarit pour un tract type, renforcement de la diffusion du programme dans la ville via les Amis du Trianon.

Poursuite de la réflexion sur l'aménagement du hall.

La bibliothèque

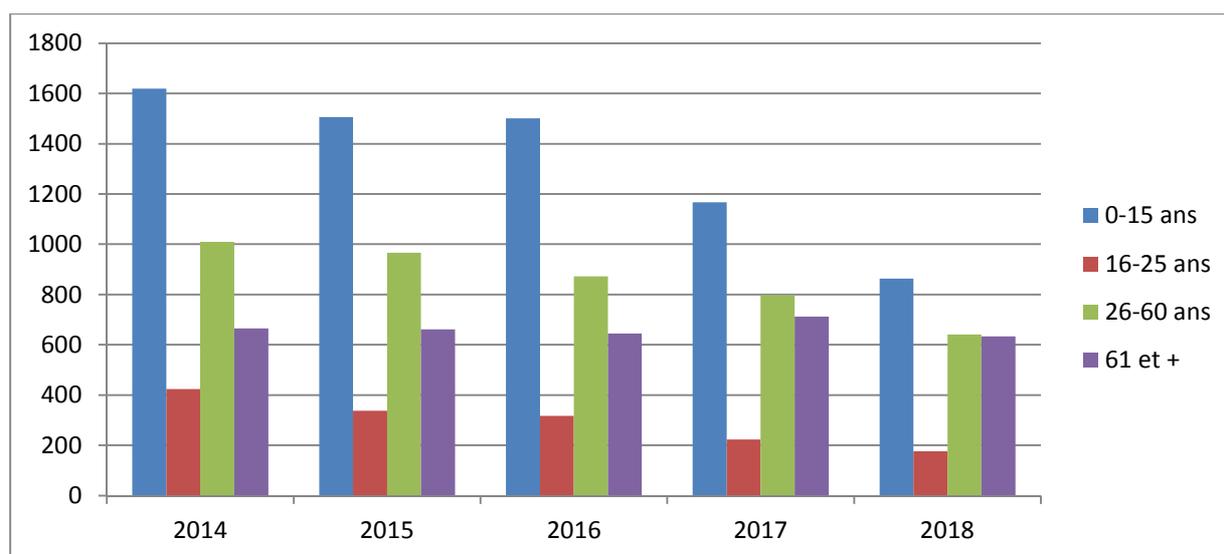
La bibliothèque municipale : un lieu en accès libre, pour tous les âges et une mise à disposition illimitée des connaissances et du savoir. Les usagers sont accueillis pour utiliser des services (les collections de documents, l'internet, la wi-fi...), pour apprendre et accroître des connaissances, pour partager (lors de débats, club de lecture...) ou échanger des savoirs, pour trouver un lieu confortable et accueillant et même ne rien faire.

La bibliothèque est constituée d'une équipe de 12 personnes comprenant une directrice, un adjoint également responsable de la section Jeunesse (constituée de 3 agents), un responsable de section Adulte (constituée de 3 agents), un responsable Musique et cinéma (constituée de 3 agents), un responsable de section Scientifique et numérique, et un adjoint administratif.

L'année 2018 est marquée par la poursuite des travaux de rénovation. De janvier à novembre 2018, la bibliothèque provisoire se situait au RDC haut dans les espaces non rénovés. En décembre 2018, le niveau RDC bas rénové a été ouvert au public après une fermeture d'un mois pour le déménagement. Les usagers ont alors découvert un espace jeunesse refait à neuf avec une salle du conte vitrée, et un auditorium. Dans la partie collections adultes, une salle de travail fermée accueille principalement les étudiants.

I Les affaires courantes de l'année 2018

a. Le public (2014-2018)



La bibliothèque enregistre une forte baisse d'inscrits pour la 2^e année consécutive, liée à un espace contraint, des collections réduites et des horaires de faible amplitude : jeunes et étudiants (-21.1%), enfants (-26%) mais une baisse moins importante des actifs (-19.6%) et des séniors (-11%).

Les emprunts (2014-2018)

	Revue	Imprimés adultes	DVD	Phonogrammes et livres sonores	Imprimés enfants
2014	15 915	55 416	18 718	27 246	68 389
2015	13 763	56 707	19 908	24 827	70 804
2016	13 593	53 634	20 143	25 592	70 840
2017	9 547	40 375	16 667	15 666	54 327
2018	10 581	28 790	15 537	12 820	45 455

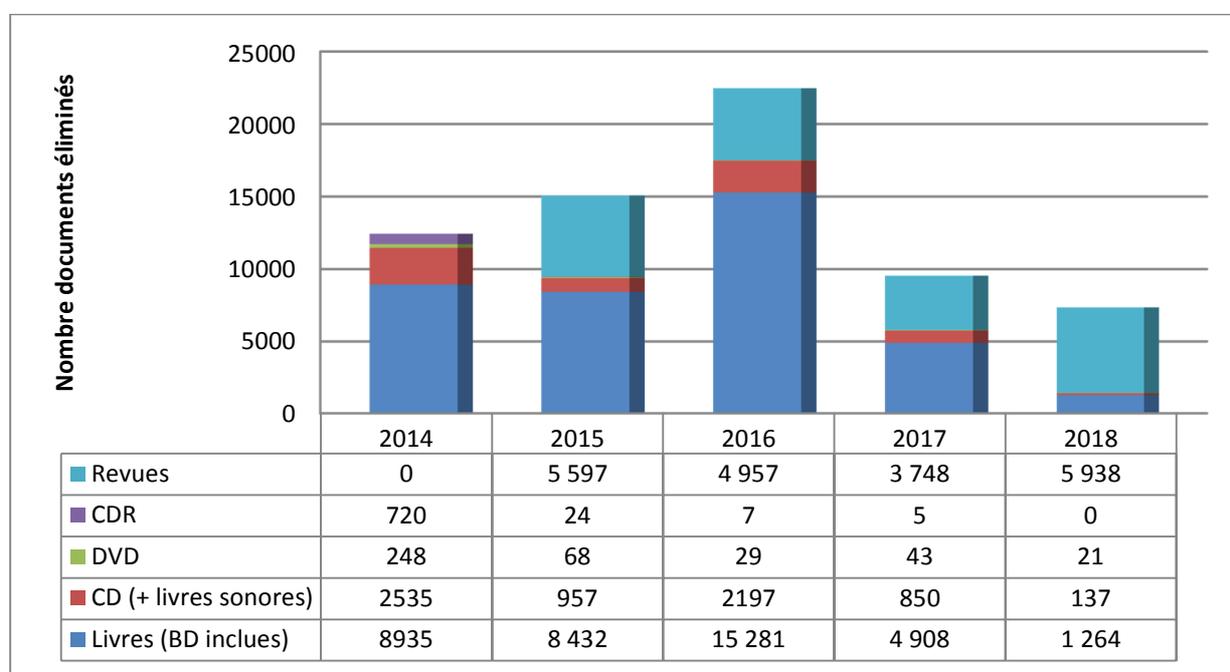
La baisse du nombre d'emprunts est ralentie (-11% contre -25% en 2017). L'installation de la bibliothèque provisoire en début de travaux dans des espaces parfois moins accueillants et surtout une installation des collections plus complexe, a nui aux emprunts.

Imprimés adultes	31 %
Imprimés jeunesse	44 %
Phonogrammes et livres sonores	11 %
DVD adultes	8 %
DVD enfants	6 %

Emprunts par supports en 2018 : les collections « imprimés » restent très majoritaires.

b. Les collections : éliminations

Les nouvelles normes d'installation des espaces recevant du public a nécessité une importante réduction des collections les années antérieures, désormais le travail consiste à maintenir une stabilité des collections (1 ouvrage acheté = 1 ouvrage éliminé) pour obtenir des collections actualisées et pertinentes.



II – Retour sur les projets de l'année 2018

h. Accueil du public

La musique :

1 concert de danse et musique japonaise a été proposé : Yozakura.

Partenariat avec la MJC : participation au Disquaire Day.

Le cinéma :

6 projections de films documentaires, et 2 pour les enfants dans le cadre de la Fête du cinéma d'animation, 2 ateliers de doublage d'un film d'animation ont été proposés aux enfants dans les locaux du cinéma.

La bibliothèque ne diffuse que des films documentaires pour lesquels elle a acquis les droits de diffusion. Ces projections sont suivies d'un débat avec le public.

Le public est fidèle et apprécie ces rendez-vous. Depuis 2017, en raison des travaux de la bibliothèque, les projections ont lieu au cinéma ou à la résidence Autonomie les Imbergères.

Le numérique :

3 ateliers d'initiation aux ressources numériques ou à l'utilisation du portail de la bibliothèque ont été proposés au public ainsi qu'un atelier de création avec une imprimante 3D.

b. Lectures

32 groupes d'enfants accueillis (crèches, écoles maternelles, écoles élémentaires) autour d'un projet d'initiation à la lecture, 31 autour de la découverte musicale.

Présentation de livres par les bibliothécaires en février et en octobre, en partenariat avec la librairie Le Roi Lire mais aussi 2 présentations à la résidence les Imbergères pour les seniors et 1 présentation à l'EHPAD Renaudin.

Afin de renforcer la valorisation de la lecture publique, élaboration de projets mis en œuvre en 2019 :

- la Nuit de la lecture (opération nationale),
- les Petits champions de la lecture avec les classes de CM2 des écoles de Sceaux,
- le Coup de cœur des lycéens (prix littéraire) en partenariat avec les lycées Marie-Curie et Lakanal.

c. Les sciences et le numérique

En 2018, la bibliothèque s'est dotée d'une nouvelle section Scientifique et numérique, parallèlement aux sections déjà existantes (Adulte, Jeunesse, Musique et cinéma).

Elaboration pour l'année 2018-2019 d'ateliers ou animations numériques (débutants, scolaires, jeune public, tout public), d'une action pédagogique autour des jeux vidéo en usage sur place pour un public enfant 7-11 ans, parents de jeunes enfants (prévention de risques), animations avec seniors...

Comme chaque année, la science trouve sa place en janvier avec la manifestation La science se livre sur le thème du numérique, comportant une conférence scientifique, une projection de film et un atelier de création numérique.

d. Les collections

L'installation d'une bibliothèque provisoire dans les locaux en travaux a permis de présenter au public 30.000 documents en prêt, soit 30% des collections livres adultes, 60% des collections livres jeunesse, 80% des revues, 80% des DVD, 32% des CD musicaux.

La surface des locaux mis à disposition du public représente 30% de la surface totale.

d. le nouvel équipement

Une réflexion est menée sur le nouvel équipement rénové, les nouveaux services à mettre en place, son programme culturel, mais aussi sur une extension des horaires d'ouverture dont le dimanche pour répondre aux attentes du public et aux besoins d'une bibliothèque moderne.

Dans ce même objectif de modernisation, un secteur scientifique et numérique a été créé, parallèlement aux secteurs Adultes, Jeunesse, Musique et cinéma déjà existants, avec le recrutement d'un chef de section suite à réorganisation interne.

III- Perspectives pour l'année 2018

a. des animations hors les murs

Compte tenu des locaux de taille réduite jusqu'à l'automne 2019, les actions et animations continueront à se dérouler « hors les murs ».

Les animations organisées depuis fin 2017 à l'Ancienne mairie, à la résidence Autonomie les Imbergères, au cinéma Trianon ont trouvé leur public, permettant ainsi de maintenir une bibliothèque vivante.

Les partenariats avec les structures culturelles fonctionnent. La bibliothèque organisera 2 interventions des élèves du conservatoire à rayonnement départemental, l'un autour du Printemps des poètes, mêlant lecture et jazz, l'autre autour de l'année Colbert, avec un concert de musique ancienne.

Le salon de lecture au jardin de la Ménagerie est reconduit en adaptant les animations au lieu et au public.

b. le numérique

L'offre de livres numériques à télécharger sur le site de la bibliothèque s'est enrichie pour atteindre plus de 200 titres.

L'arrivée d'un agent responsable du secteur Scientifique et numérique permet de mettre en place une nouvelle offre d'initiation au numérique, mais aussi des séances d'apprentissage du code ou de manette pour les jeunes.

c. le nouvel équipement

Une réflexion sera poursuivie sur le nouvel équipement rénové et les nouveaux services à mettre en place, avec la rédaction d'un projet d'établissement et de son programme culturel, ainsi que des horaires plus adaptés au public.

Section 3 – Service Action sportive

Le service de l'Action sportive de la Ville de Sceaux a pour objectif de mettre en œuvre la politique municipale en matière de sports, à savoir :

- Participer à l'éducation et l'animation sportive
- Poursuivre le développement des services à la population et des événements sportifs de la Ville
- Garantir la qualité, l'entretien et les bonnes conditions d'accueil des équipements sportifs
- Soutenir les associations sportives (21 associations sportives 3500 adhérents) par l'organisation d'événements les valorisant, l'étude des dossiers de subvention, de mise à disposition des installations sportives et de prêt de matériel,

Le service est géré par un chef de service, avec une assistante administrative, un chef de secteur des installations sportives, huit agents d'entretien et de surveillance dans les gymnases dont un référent, adjoint du chef de secteur des installations sportives.

Il comprend également deux ETAPS et un éducateur sportif en milieu scolaires et trois ETAPS en salle de musculation.

I. Retour sur les projets de l'année 2018

I. Les stages multisports scéens :

Un total de 113 enfants pour les vacances comme suit :

- de la Toussaint : 17
- d'hiver : 25
- de printemps : 35
- d'été : 36

Le nombre d'inscrits est limité à 36 pas session.

II. Sport en famille : Total de 739 personnes

Durant les mois de novembre, janvier et mars, la Ville propose une offre sportive pour les Scéens, organisée par le service de l'Action sportive au gymnase du centre.

Il s'agit d'offrir une opportunité de pratique de sports dans un cadre familial. Enfants et adultes peuvent participer gratuitement à une large palette d'activités sportives tout en bénéficiant des conseils pédagogiques d'éducateurs sportifs de la Ville et des associations sportives scéennes participantes.

Exemples d'activités : parcours de motricité, tennis de table, badminton, tir au but, basket, arts martiaux...

La fréquentation s'est déroulée ainsi : 223 personnes en janvier, 300 personnes en mars et 216 personnes en novembre.

III. 43^{ème} Cross : 11 février 2018

Les parcours proposés (5 et 10 km pour les courses adultes, courses enfants) n'ont pas évolué mais création d'une marche nordique. Présence des chiropracteurs de l'Association pour la Formation et l'Enseignement en France de la Chiropraxie durant toute la matinée, présence d'un animateur dynamisant la manifestation, Intégration d'un tarif étudiant (moins 2€ sur chaque course payante).

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nb participants	899	900	983	1 429	1 353	1 358	1 257

L'édition 2018 du cross s'est caractérisée par des conditions climatiques particulièrement difficiles, ce qui explique un taux de participation en baisse.

	5 km	10 km	Marche nordique	C1 – C2 – C3	Course des familles
Inscrits	216	557	47	524	212
Participants	187	476	42	397	155

IV. Fête du sport

La fête du sport a pour but de faire découvrir les associations sportives scéennes autour de démonstrations (Tai chi chuan, Aïkido, Taekwondo, Canne de combat, Judo, Yoga, Karaté, Tennis de table) et d'initiations durant l'après-midi.

Lieu et date : Jardin de la Ménagerie, le samedi 8 septembre 2018

Visiteurs : environ 500 durant la journée

21 associations sportives participantes (nouvelle association : Jin Ling France)

V. Vélo en ville

Co-organisation avec la mission développement durable, le service Tranquillité urbaine.

Lieu et date : Jardin de la Ménagerie, samedi 26 mai 2018 (10h à 18h)

Intervenants et animations 2018 :

- Bourse aux vélos et marquage bicycode (MDB)
- Stand ville de Sceaux
- Stand tenu par Benjamin : comment faire de son vélo son principal moyen de transport au quotidien
- Stand Géovélo : application pour trajet à vélo
- Domisport (essais de VAE et vente d'accessoires)
- Le Triporteur : atelier de réparation
- Atelier Pedalfactory venu des Pays-Bas
- Une animation au sein du skate park encadré par Rlimite et ouvert aux trottinettes, BMX et skate board
- Visite guidée de Sceaux (par les élus) et balades à vélo (avec le CTVS)
- Stand E-Moov : appareils de mobilité électrique
- Stand Fleeter : VAE allemands proposés en leasing

VI. La salle de musculation, service en régie directe

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Nb d'adhérents	772	740	634	596	586	563

À noter, depuis quelques années, la part des Scéens est majoritaire par rapport aux Non Scéens.

Répartition par catégorie au cours de l'année 2017-2018		
Scéen tarif normal	31 %	61 %
Scéen étudiant	16 %	
Scéen lycéen	7 %	
Scéen demandeur d'emploi	6 %	
Scéen licencié A.S.S	1 %	
Non Scéen	39 %	39 %

II. Retour sur les projets d'investissement de l'année 2018

a. Tennis du Jardin de la Ménagerie

Réfection du club house au 4^{ème} trimestre 2018.

b. Site sportif et de loisirs des Blagis

Début des travaux du site sportif et de loisirs des Blagis en avril.

c. Halle des Blagis

Réfection des vestiaires et sanitaires de la Halle des Blagis, accueillant la salle de musculation.

d. Gymnase du Centre

Pose d'un filet occultant sur la mezzanine de la grande salle

e. Gymnase des Clos Saint Marcel

Changement de deux panneaux de basket dans la salle 1

Remplacement des rampes de néons dans la salle 1

III. Les perspectives pour l'année 2019

- Conserver les évènements incontournables du service de l'Action sportive : le cross, la fête du sport, les rencontres sportives scolaires et Vélo en ville en partenariat avec la mission Développement durable
- Poursuivre les stages SMS et sport en famille.
- Poursuivre l'apprentissage du sport dans les écoles élémentaires par les ETAPS
- Préparer le fonctionnement du site sportif et de loisirs des Blagis réhabilité et ouvrir l'équipement.

CHAPITRE VI : POLE DE LA RELATION AU CITOYEN

Principales missions : veiller à répondre au mieux aux attentes de ses habitants et promouvoir l'image de la ville de Sceaux tant à l'externe qu'à l'interne.

Cette direction comprend trois services. Le service Sceaux info mairie, le service Population et citoyenneté et le service Communication. Ils œuvrent à l'offre d'un accueil toujours plus professionnel des usagers et du public et au développement d'une communication de service public de qualité.

Section 1 - Service Sceaux info mairie

Les principales missions du service Sceaux info mairie sont d'accueillir, informer et accompagner l'utilisateur dans ses demandes. Depuis 2006, la ville de Sceaux a mis en place un accueil fonctionnel unique appelé « Sceaux info mairie ». Des locaux accueillants, un accueil organisé et un personnel compétent caractérisent ce pôle d'accueil. Les agents de l'équipe répondent à toutes les demandes émanant des usagers en premier niveau. Un agent en front office se charge de gérer les flux et réoriente les demandes si besoin.

Sceaux info mairie est l'accueil à privilégier par les usagers et partenaires qui se présentent physiquement, par téléphone ou écrivent via un formulaire de contact sur sceaux.fr. Ce service a pour vocation première de simplifier les démarches des usagers, d'expliquer les modes opératoires et de traiter plusieurs demandes dans un temps d'accueil limité. L'utilisateur est assuré du traitement de son dossier en toute confidentialité. Un accompagnement est proposé pour des démarches concernant notamment :

- les actes d'état civil ;
- les titres d'identité ;
- les attestations d'accueil ;
- les inscriptions aux séjours de vacances et sorties seniors ;
- les demandes d'aide sociale ;
- les autorisations d'urbanisme et les consultations de permis de construire ;
- les interventions du service Espace public et environnement ;
- les demandes d'audiences et de rendez-vous ;
- les réservations de salles municipales.

L'utilisateur est informé régulièrement sur la vie locale et guidé dans sa recherche d'information sur les événements locaux.

L'organisation du service Sceaux info mairie s'articule autour d'une équipe d'agents d'accueil polyvalents, composée de six personnes, d'un pôle d'intendants des salles municipales et de l'hôtel de ville comprenant quatre intendants, une chargée de mission Protocole, un chef du secteur Logistique / courrier, un appariteur et un agent d'accueil physique et téléphonique. Cette équipe est encadrée par un chef de service et une adjointe au chef de service. Depuis septembre 2017, le service Sceaux info mairie comprend aussi la mission Protocole et le secteur Logistique / courrier. Le service est aussi en charge des réservations des salles internes et externes de la Ville et de la supervision logistique des manifestations et réunions (conférences, colloques, réunions, expositions...) s'y déroulant. La gestion des cafés d'accueil, pots, cocktails et réceptions est assurée par l'intendante de l'hôtel de ville. Le service organise les « Rencontres avec les nouveaux habitants de Sceaux » à l'Ancienne mairie en janvier et en septembre.

L'accueil info mairie les Blagis (AIM les Blagis) au 10 rue du Docteur-Roux reçoit l'utilisateur du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et le samedi de 9h à 12h. Un agent d'accueil dédié assure cette mission tous les matins. Cet espace de proximité permet un accompagnement de l'utilisateur dans ses démarches les plus courantes et fournit les renseignements concernant les titres d'identité, les demandes d'aide sociale, les services aux seniors...

Depuis le début de la démarche Qualité, le service Sceaux info mairie a porté et mûri une réelle réflexion sur l'organisation de son accueil, la répartition des tâches entre le front office et le back office, et la professionnalisation des agents. Le travail d'uniformisation des pratiques d'accueil, la création de guides métier et la formalisation des procédures transversales ont contribué à la poly-compétence des agents.

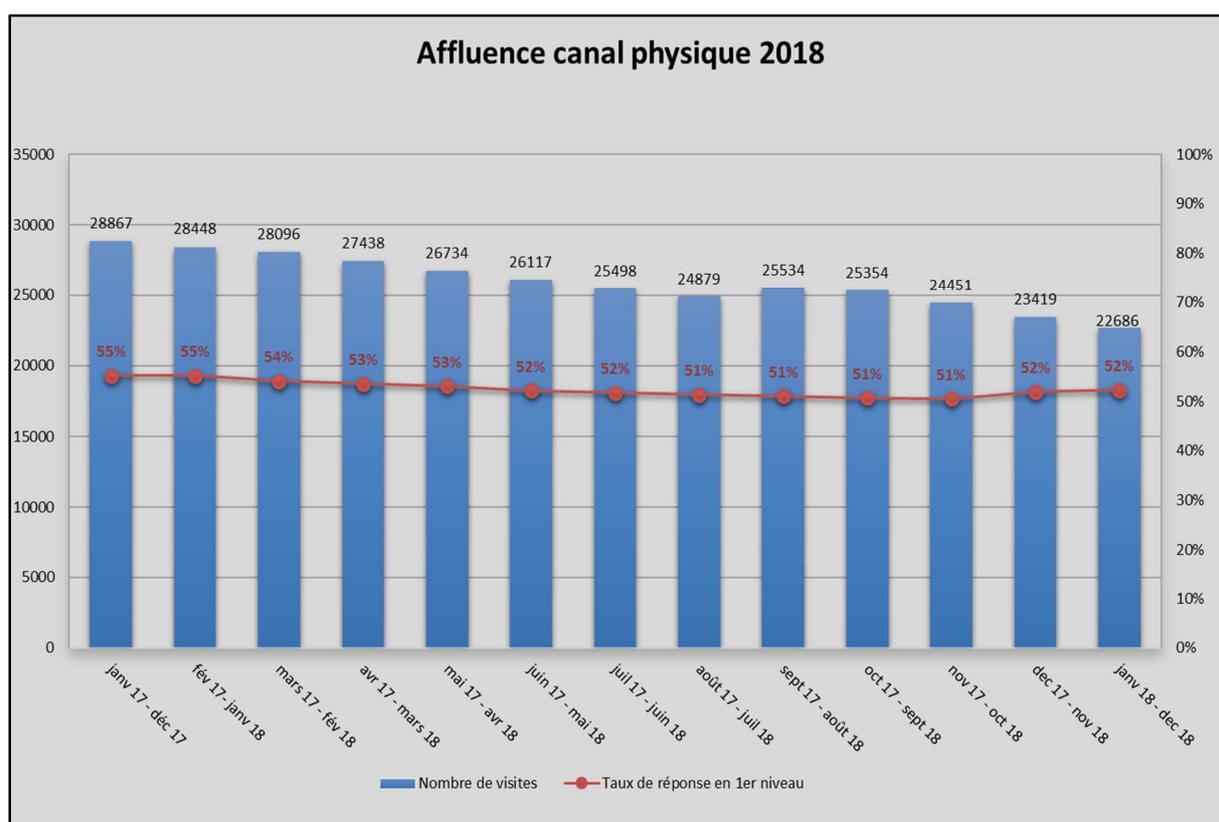
L'année 2018 a été marquée par le renouvellement de la certification Qualiville en juillet pour les trois services engagés dans la démarche depuis 2011 : les services Sceaux info mairie, Population et citoyenneté, et Finances/facturation.

La ville a participé au Baromètre de la qualité AFNOR 2018, les résultats seront communiqués au cours du premier semestre 2019.

I. L'activité du service

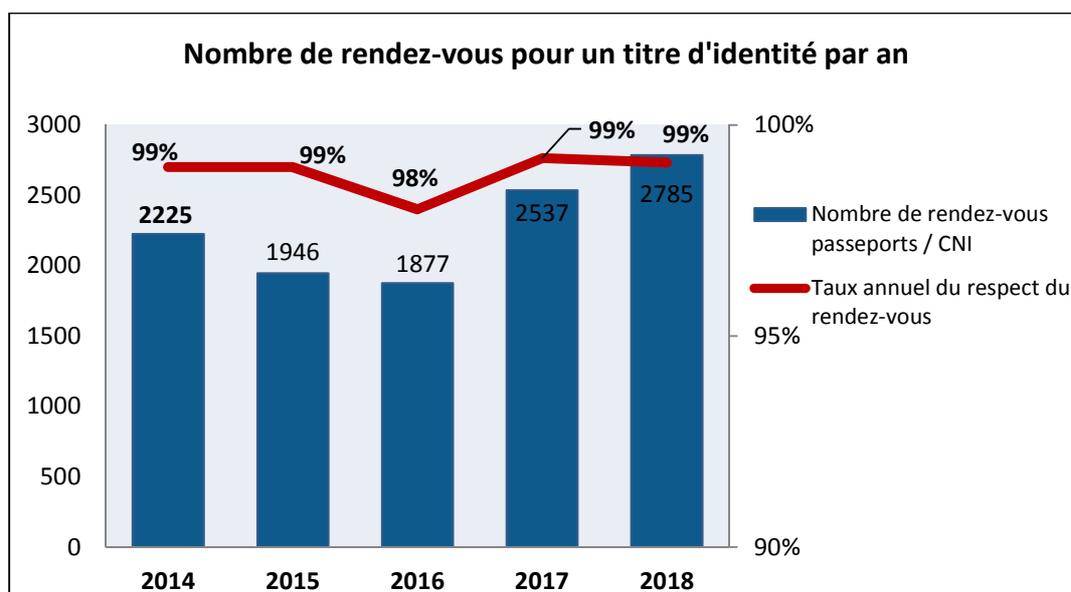
a. Accueil physique

- Près de 22 686 personnes se sont présentées à l'accueil de la mairie en 2018.
- 75 visiteurs en moyenne par jour.
- 52 % des demandes sont traitées directement par le service de l'accueil centralisé.



L'équipe d'accueil gère les rendez-vous pour un passeport ou une carte d'identité. En 2018, 2 785 rendez-vous pour des titres d'identité ont été honorés, contre 2 537 en 2017.

Depuis décembre 2017, la Ville propose une matinée sans rendez-vous pour la réalisation des titres d'identité. Cette organisation a permis la réalisation de 872 titres d'identités dont 664 pour les Scéens. 73 % des cartes d'identités et passeports réalisés répondent aux demandes des Scéens.



b. Gestion des réclamations

Dans l'objectif de répondre qualitativement au plus grand nombre d'utilisateurs, la prise en compte des réclamations fait l'objet d'une attention particulière. Les fiches « La Ville à votre écoute » sont à la disposition des utilisateurs sur la banque de documentation et un formulaire en ligne est disponible sur le site Internet de la Ville. Les réclamations sont enregistrées, transmises et tracées dans leur réponse finale par le service. Elles sont répondues à 100% dans les délais Qualiville (80% des réclamations répondues en moins de 15 jours).

En 2018, on compte 19 fiches « La ville à votre écoute » pour les services engagés dans la démarche. On comptabilise cinq réclamations dont deux pour le service Sceaux info mairie et trois pour le service Population et citoyenneté et quatre suggestions. Dix satisfactions ont été exprimées pour l'accueil des utilisateurs lors des permanences sans rendez-vous pour la réalisation d'un titre d'identité.

En 2018, 62 réclamations/suggestions/signalements « la Ville à votre écoute » hors périmètre ont été enregistrées dont 33 pour le service Espace public et environnement, 21 pour le service Tranquillité urbaine ; 8 pour les autres services de la Ville. Une satisfaction a été exprimée pour le service Espace public et environnement.

Nombre de fiches « la ville à votre écoute » hors périmètre Qualiville reçues par an	
2014	81
2015	72
2016	78
2017	81
2018	62

c. Gestion des courriels

Le courriel est le canal d'entrée privilégié de l'utilisateur et le nombre de courriels reçus est en constante augmentation. On observe depuis 2014 une augmentation de 53% du nombre de courriels reçus. En 2018, 3 531 mails ont été adressés aux services via le site Internet de la ville et la messagerie publique.

1 548 mails sont répondus en réponse finale par Sceaux info mairie, contre 1347 en 2017. Le taux de réponse aux courriels varie de 93% à 95 % en 2018. Il se situe au-dessus de l'indicateur Qualiville (réponse aux mails en moins de 5 jours ouvrés à 90%).

Un accusé de réception est envoyé au minimum sous 48h pour chaque mail reçu et une réponse de fond est donnée, soit par courriel en moins de 5 jours ouvrés, soit par courrier, dans un délai de 15 jours ouvrés.

Nombre annuel de courriels reçus sur la messagerie de la Ville par an	
2014	2315
2015	2718
2016	3422
2017	3320
2018	3561

Hormis les demandes d'information générale, des réclamations ou signalements sont adressés au maire et à ses services via le canal courriel.

Répartition des réclamations/signalements par mail hors périmètre reçues en 2018							
Espace public et environnement	Tranquillité urbaine	Le maire	Pôle équipements et cadre de vie	Autres services	Vie scolaire	VS-GP	urbanisme
192	100	25	23	22	18	15	5

En 2018, on compte 400 réclamations /signalements reçus et traités via la messagerie publique. Ces courriels portent sur des sujets tels que le stationnement, la collecte des ordures ménagères, les travaux et les nuisances diverses.

Les réponses sont apportées par les services concernés, la direction générale des services et le maire.

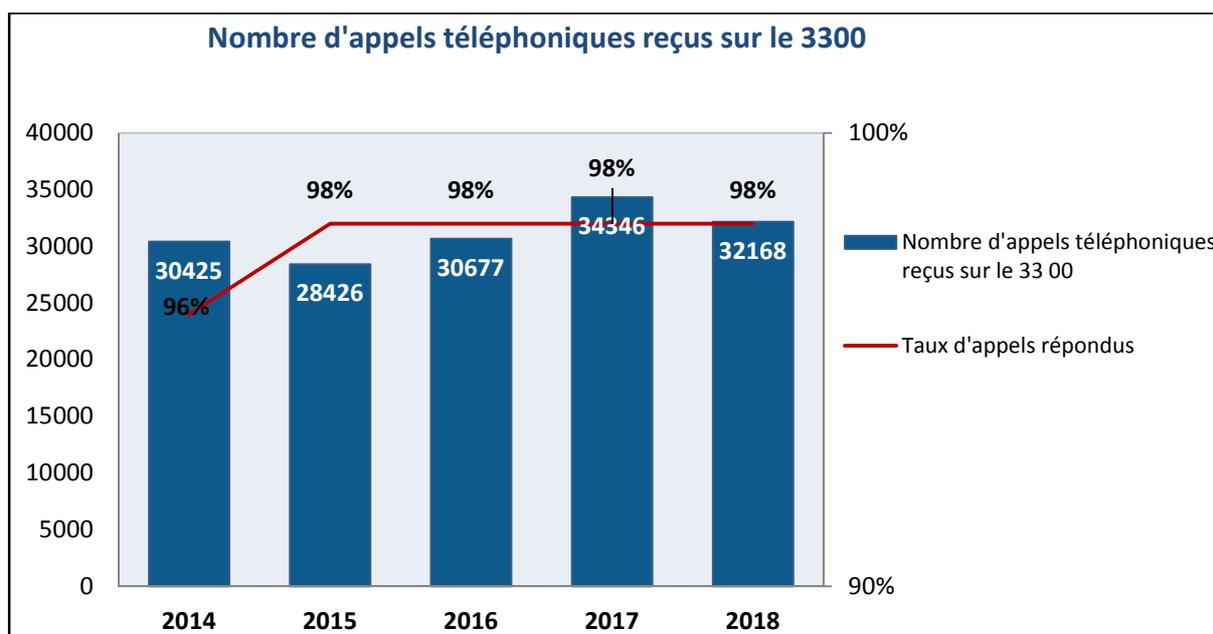
d. Accueil téléphonique

Toutes les demandes de premier niveau via le canal téléphonique sont traitées directement par Sceaux info mairie sans transfert vers d'autres services.

En 2018 Sceaux info mairie a reçu **32 168** appels soit 2 680 appels par mois et 116 appels en moyenne par jour.

L'indicateur du taux d'appels répondus est stable depuis trois ans et équivaut à 98 %.

Quant au décroché téléphonique (taux d'appels répondus en moins de quatre sonneries), il oscille entre 92 % et 94 % en 2018.



e. Gestion des salles

Le service Sceaux info mairie assure les réservations de salles pour les services municipaux, les associations, les syndicats et les événements de la Ville pour :

- 3 sites externes (l'Ancienne mairie, les « Garages », le Trianon) ;
- 8 salles internes à l'hôtel de ville.

Les salles externes sont demandées essentiellement l'après-midi et en soirée. Les intendants des salles configurent et préparent les salles le matin.

Les salles externes ont été occupées 8 860 heures en 2018, soit 738 heures, en moyenne par mois (943 heures en moyenne par mois en 2017). Le taux d'occupation en 2018 est de 27% (contre 29% en 2017). Il oscille entre 21% et 43% tout au long de l'année et atteint les taux de 33% et 43% au mois de mai et décembre en raison des manifestations, conférences et événements de la Ville (Salon des artistes scénés, Foire aux Santons...).

La location des salles municipales externes a rapporté **20 133 €** en 2018 (contre 17 441 € en 2017).

f. Accueil info mairie (AIM) les Blagis

On observe une fréquentation plus grande de l'AIM au moment des permanences assurées par le service Finances/ facturation pour le calcul du quotient familial en janvier, octobre, novembre et décembre.

AIM Les Blagis accueille les permanences d'autres administrations comme la CRAMIF et la CPAM ainsi que des associations locales. Depuis septembre 2018, le service Vie sociale/ Seniors propose également une permanence pour un atelier informatique.

Fréquentation annuelle de l'AIM Les Blagis	
2015	944
2016	908
2017	825
2018	841

Pour les autres permanences :

- administrations (CPAM et CRAMIF) : 140 visiteurs,
- associations locales : 86 visiteurs,
- service Finances/facturation : 33 visiteurs

g. **Mission Protocole**

La chargée de mission Protocole rattachée au service Sceaux info mairie assure l'organisation des cérémonies patriotiques et l'intendance de certains événements et manifestations. Elle garantit le suivi opérationnel sur place. Cet agent supervise la gestion des stocks de denrées, boissons et du petit matériel lié aux événements.

Les cinq cérémonies commémoratives sont :

- Cessez-le -feu de la guerre d'Algérie (19 mars) ;
- Armistice du 8 mai 1945 ;
- Appel du 18 juin 1940 ;
- Journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites (19 juillet 2018) ;
- Armistice du 11 novembre 1918.

Les quatre cérémonies officielles sont :

- 2 cérémonies de remise de médailles du travail ;
- 2 réceptions de centenaire.

Les réceptions importantes sont :

- Les vœux aux acteurs économiques et professions libérales ;
- Galette des rois aux seniors ;
- Réception des acteurs de la Vie scolaire.

Autres activités réalisées par la mission Protocole :

- Commande de gerbes pour obsèques ;
- Gestion des collations et des repas lors des scrutins électoraux ;
- Force de proposition pour les nouveaux cadeaux.

II. Retour sur les projets 2018

La réflexion sur le standard a abouti au renouvellement des postes téléphoniques et à la réorganisation des transferts d'appels.

Concernant le déploiement de l'outil de gestion de la relation citoyen, les fonctionnalités « courrier » et « e-mailing » ont été déployées dans tous les services de la Ville.

La démarche Qualiville a été poursuivie et l'audit de surveillance des services engagés réalisé en juin 2018 par un auditeur AFNOR a conclu au renouvellement de la certification Qualiville.

Les constats faits lors de cet audit ont mis en avant trois points forts, deux points sensibles et cinq pistes de progrès. Ils ont confirmé la réalité opérationnelle de la démarche Qualiville au sein de la mairie de Sceaux et la conscience collective de l'importance de la démarche y compris dans les services hors périmètre.

III. Perspectives pour l'année 2019

La démarche Qualiville implique un engagement de tous les agents et des encadrants pour promouvoir une image de la Ville. La professionnalisation des agents d'accueil a permis d'offrir aux usagers un accompagnement de proximité et de grande qualité.

Les moyens mis en œuvre pour améliorer cette qualité d'accueil ont progressivement évolué tout long de ces cinq années (formations, indicateurs de performances, parcours des nouveaux arrivants, réflexions et travaux d'amélioration des locaux destinés à l'accueil du public).

Le service Sceaux info maire s'engage avec le nouveau référentiel Qualivilles à compter de 2019.

Ce référentiel, plus souple et adaptable aux besoins des usagers, présente un socle commun dit AIOR (accueil, information, orientation, réponse). Il a une orientation multicanale qui peut se résumer en une phrase « contactez-nous comme vous le souhaitez, nous nous engageons à vous répondre ».

Ce qui change avec ce nouveau référentiel est l'approche « crosscanal ». Les engagements de service sont traités par canal (accueil, courriel, téléphone, site Internet, réseaux sociaux), le traitement des réponses se fait par canaux croisés.

En 2019, est prévue l'intégration des courriels dans l'outil de « gestion de relation citoyen » afin de mieux suivre les réponses apportées aux Scéens notamment.

Section 2 – Service Population et citoyenneté

Le service Population et citoyenneté assure la gestion des différentes démarches liées à l'état civil des personnes : naissance, reconnaissance, mariage, pacs, décès, parrainage civil, changement de prénom et rectification administrative.

Il est l'interlocuteur privilégié des administrés pour la réalisation des documents relatifs à l'identité (carte nationale d'identité et passeport) qu'il instruit en collaboration avec les services de l'État.

Il assure l'organisation des opérations électorales politiques (présidentielle, municipales, européennes, législatives, départementales, régionales et référendum) pour lesquelles il réalise la tenue des listes électorales et professionnelles.

Il délivre les attestations d'accueil, attestations de recensement militaire et divers certificats (de vie ou concubinage) ou autorisations, certifie les copies conformes à l'original des documents administratifs pour l'étranger, légalise les signatures.

Il assure la gestion du cimetière communal (achat, renouvellement et reprise de concession, etc.). Il est en charge par ailleurs des démarches liées aux débits de boissons (autorisations temporaires, déclarations d'ouverture, de mutation et de translation).

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2018

a. État civil

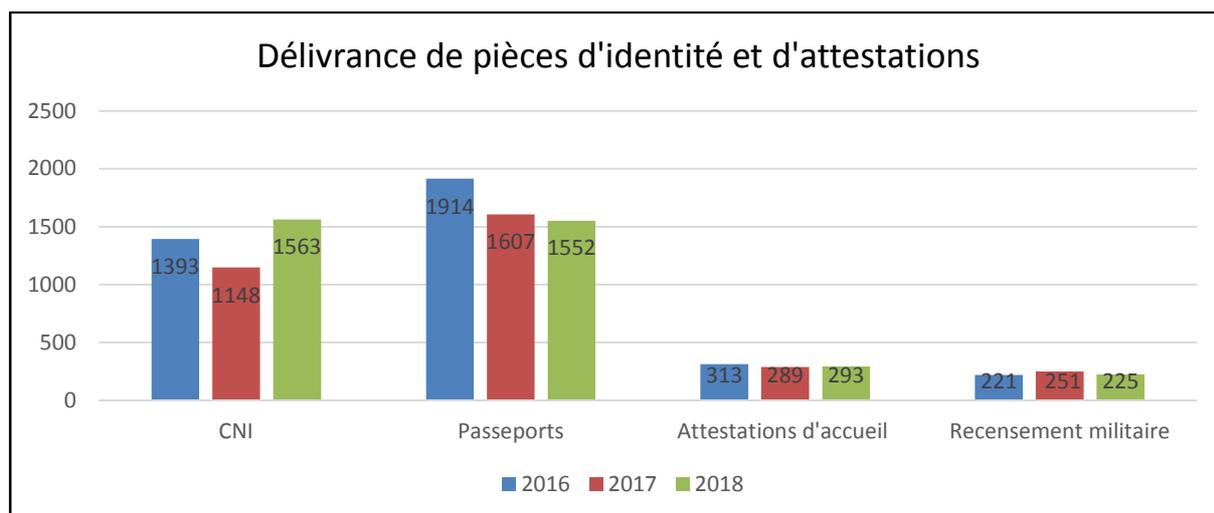
En 2018, le service Population et citoyenneté a enregistré :

- 153 naissances extérieures contre 146 en 2017 ;
- 24 reconnaissances avant naissance contre 26 en 2017 ;
- 48 pacs contre 10 en 2017 ;
- 76 mariages contre 68 en 2017 ;
- 16 divorces contre 36 en 2017 ;
- 192 décès et transcriptions de décès contre 174 en 2017.

Le service a également pris en charge :

- 92 demandes de second livret de famille contre 78 en 2017 ;
- 10 autorisations de débit de boisson et licences temporaires ;
- la désignation de 45 jurés d'assises (désignation des jurés de Cour d'assises – tirage au sort en mai et établissement des listes en juillet).

b. Délivrance d'actes et de pièces d'identité



En 2018, le service Population et citoyenneté a réalisé :

- 1 552 passeports, contre 1 607 en 2017, soit une diminution de 3,42 % ;
- 1 563 CNI, contre 1 148 en 2017, soit une augmentation de 36,15 %

Un nouveau service à la population – la mise en place de rendez-vous en ligne

En décembre 2018, la Ville a mis en place un nouveau service à la population qui permet de prendre rendez-vous directement en ligne, 24h/24h et 7j/7j. Il est accessible depuis le site Internet de la Ville dans la rubrique papier et citoyenneté (www.sceaux.fr/mes-demarches-en-ligne). Plus de 200 personnes ont utilisé cet outil depuis sa mise en service.

- 293 attestations d'accueil, contre 289 en 2017, soit une augmentation de 1,36 % ;
- 225 recensements militaires, contre 251 en 2017, soit une diminution de 10,36 % ;

c. Gestion du cimetière

En 2018, le service Population et citoyenneté a réalisé :

- 31 attributions de concessions funéraires, contre 29 en 2017, soit une augmentation de 6,45 % ;
- 25 renouvellements de concessions funéraires, contre 18 en 2017, soit une augmentation de 28 % ;
- 147 opérations funéraires, contre 112 en 2017, soit une augmentation de 23,81 %.

d. Organisation des scrutins

Pour information, **14 762 électeurs** sont inscrits sur le portail Élire de l'INSEE.

II. Perspectives pour l'année 2019

- Mise en place de COMEDEC
- Mise en place du Répertoire Électoral Unique
- Élections Européennes du 26 mai 2019
- De nouvelles reprises sont prévues dans le cimetière
- Certification Qualivilles (nouveau référentiel)

Section 3 – Service Communication

Principales missions : rédaction et exécution graphique du mensuel Sceaux Mag comprenant un agenda culturel, conception et réalisation de l'ensemble des supports de communication de la Ville (guides, brochures, tracts, affiches, kakémonos...), diffusion des publications municipales, gestion de l'affichage, relations avec la presse, développement des sites Internet (mise à jour et design), coordination des projets multimédia de la collectivité, et édition d'une newsletter hebdomadaire d'information générale sur la Ville.

Le service Communication porte une réflexion permanente sur les supports qu'il produit. Pour ce faire, différents aspects ont été revus afin de répondre à l'exigence d'une communication de proximité et de service public. La ligne éditoriale de la ville de Sceaux et la production des supports (maquette graphique et impression) répondent à un double objectif : celui de gagner en clarté et en visibilité afin que l'information dispensée soit mieux appréhendée par les bénéficiaires, tout en maîtrisant les coûts d'impression et de les réduire.

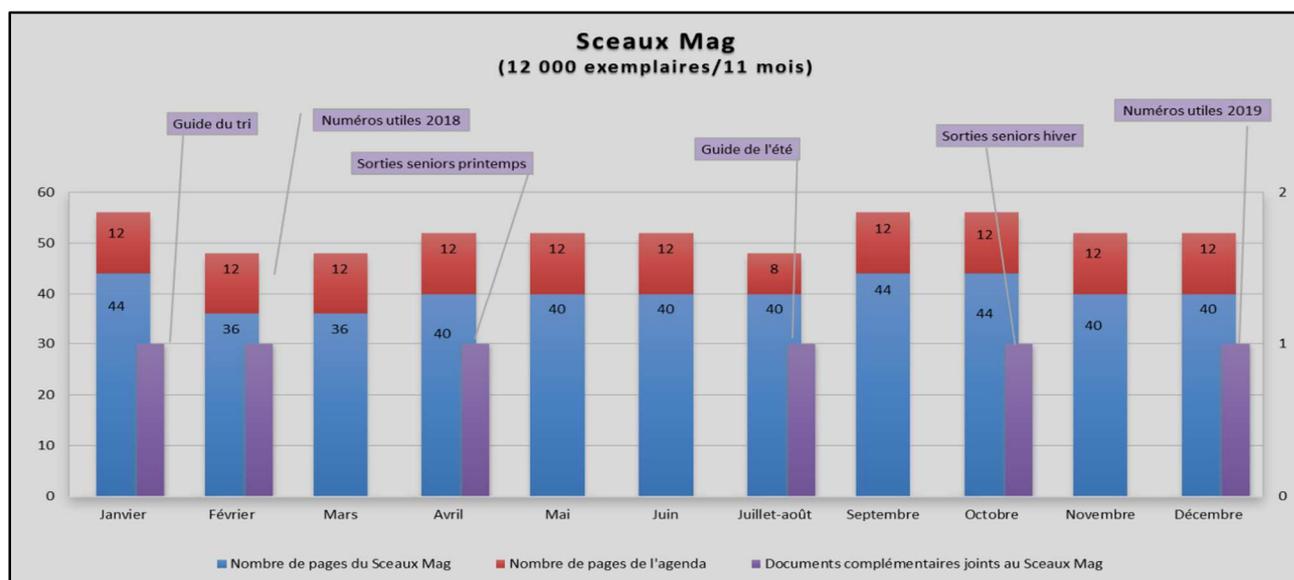
L'ensemble des marchés d'impression de la Ville, grâce à une meilleure identification des besoins, sont régulièrement revus. Également, afin de réduire les coûts et de ne pas imprimer outre mesure, le nombre d'exemplaires des supports commandés par les services est systématiquement vérifié et évalué au plus près des besoins réels.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2018

a. Publications municipales

Toutes ces publications sont mises gratuitement à disposition des Scéens :

- Sceaux Mag : 11 par an (entre 36 et 44 pages) ;
- Brochures d'information : 51 contre 59 en 2017 (exemples : atelier cinéma, programmation du Trianon, festival Ciné-Droit, festival Sociétés en transition(s), journées du patrimoine, musiques en courts, Félibrée, foire aux Santons, défi de Sceaux, cross de Sceaux, week-end de la mobilité, forum de l'ESS, semaine bleue, saveurs d'automne, fêtes de Sceaux, séjours des vacances de jeunesse, programme des animations Le temps des seniors...) ;
- Affiches 40x60 cm ou A3 : 77 contre 83 en 2017 (exemples : Sceaux gaming, inscriptions scolaires, musiques en courts, vide-greniers des jeunes, Blagis en fête, fêtes de Sceaux, ...) ;
- Affiches « Decaux » : 41 contre 38 en 2017 (exemples : musiques en courts, forum de l'ESS, Félibrée, stop aux incivilités, journées du patrimoine, festival ciné-droit, week-end de la mobilité, hanami, cross, ...) ;
- Tracts : 31 contre 42 en 2017 (exemples : sport en famille, stages multisports scéens, semaine de la langue française, sorties seniors, semaine de la santé mentale, Noël des enfants, conférences, ...) ;
- Cartons d'invitations : 22 comme en 2017 ;
- Guides : guide de la famille et de l'écolier, guide de l'été, guide de Sceaux, guide du sport, plan de Sceaux, ... ;
- Kakémonos et calicots : 24 contre 18 en 2017 (exemples : fêtes de Sceaux, cross, foire aux Santons, Félibrée, Estivales d'art contemporain, exposition commerces anciens, bal du 13 juillet...) ;
- Ne sont pas comptabilisés : marque-pages, impressions sur adhésifs, cartes de visite, panneaux de chantier, signalétique, badges, cartons numéros utiles...



Guides et programmes		
	Nombre de pages	Nombre d'exemplaires imprimés
Guide de l'été	12	11 000
Guide de la famille et de l'écolier	88	2 800
Guide du sport	24	2 500
Guide de Sceaux	52	2 500
Plan de Sceaux	24	2 000
Programme fêtes de Sceaux	12	2 000
Programme séjours de vacances d'hiver	4	1 000
Programme séjours de vacances d'été	4	1 000

Evolution des quantités 2015-2018				
	2015	2016	2017	2018
Brochures d'information	48	43	59	51
Tracts	35	33	42	31
Cartons d'invitation	29	27	22	22
Affiches 40x60 cm	77	67	83	77
Affiches DECAUX	33	36	38	41
Kakémonos	12	12	9	16
Calicots	7	9	9	8
Expositions	3	6	5	4
MUPI	5	5	5	5

Le nombre de supports pour les autres éditions s'élève à :

- Brochures d'information : 51
- Tracts : 31
- Cartes de vœux et cartons d'invitations : 22
- Affiches 40x60 cm : 77
- Affiches Decaux : 41
- Kakémonos : 16
- Calicots : 8
- Expositions : 4

b. Gestion de l'affichage

- 23 panneaux associatifs ;
- 23 panneaux municipaux ;
- 24 faces « sucettes » Decaux (dont 5 allouées aux Gémeaux pendant la durée de leur saison et 4 pour la programmation du cinéma Trianon) ;
- 14 MUPI « Rue de la Paix » avec 5 affiches d'information municipale 4x3 m par an ;
- 6 emplacements doubles de kakémonos permanents à travers la ville, 2 emplacements simples et 1 triptyque, 1 emplacement double ponctuel (vitrine), 1 emplacement simple ponctuel (cour de l'hôtel de ville, devant le couloir vitré), 1 emplacement simple ponctuel (sous le porche de l'hôtel de ville ;
- signalétique provisoire événementielle (calicots, roll'up, stand parapluie).

c. Conception d'expositions et événements

- 4 expositions (5 en 2017, 6 en 2016, 3 en 2015) : Parlons ensemble du centre-ville, commerces anciens, avant-après pour les journées du patrimoine, jubilé de la faculté Jean-Monnet ;
- Panneaux / vitrophanie : divers panneaux pour la voirie et l'espace public, mais aussi : maison du tourisme, hôtel de ville suite au changement d'horaires, jardins partagés, diagnostic d'archéologie îlot Houdan et château de l'Amiral.

d. Relations presse

- Rédaction de 52 communiqués de presse (contre 95 en 2017, 79 en 2016, 78 en 2015, 37 en 2014) et suivi presse ;
- Gestion des demandes de la presse, de la radio et des reportages TV sur la Ville ;
- Opération de relations presse auprès de la presse grand public et spécialisée ;
- Gestion du fichier presse informatisé (945 journalistes).

e. Photos

- 132 reportages photos effectués sur l'actualité municipale ;
- Achats de visuels : 67 en banque d'images (41 en 2017, 45 en 2016, 62 en 2015, 52 en 2014, 62 en 2013).

f. Communication interne

- Journal Entre nous : 4 parutions ;
- Cartons d'invitation : vœux du personnel et Noël des enfants du personnel.

g. Projets numériques

La Ville dispose d'un site institutionnel sceaux.fr et de sites satellites dédiés à des publics plus ciblés (archives, maisons du tourisme, bibliothèque municipale, Portail famille, Musiques en courts, ESS, Parlons ensemble du centre-ville).

Fréquentation du site sceaux.fr :

- Visiteurs uniques : 190 K (contre 222 K en 2017) ;
- Visites : 319 K (contre 378 K en 2017) ;
- Pages vues : 771 K (contre 777 K en 2017).

En 2018, le service Communication a publié un nouveau site Internet de la Ville suite à une refonte éditoriale et graphique. Le moteur de recherche a été optimisé, la navigation est plus simple et rapide. De nouveaux outils sont proposés comme la carte dynamique de la ville ou encore de nombreux services, réalisables en ligne 24h/24, 7j/7. Ce site s'adapte aux différents types de supports (ordinateur, tablette, smartphone) et intégrera prochainement les normes du référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGAA). La newsletter hebdomadaire a également été complètement revue. Elle est envoyée aujourd'hui à plus de 2 780 abonnés.

Le site Internet des archives a également été refondu. Tous les contenus ont été réintégrés. Ce site, décliné sur supports mobiles, met à disposition un moteur de recherche optimisé. Il sera enrichi régulièrement par le service des Archives.

En 2018, la concertation sur Parlons ensemble du centre-ville a continué. Le blog dédié a été régulièrement alimenté.

Renforcer la présence de la Ville sur les réseaux sociaux

La présence de la Ville sur les réseaux sociaux est aussi un aspect important que le service Communication a renforcé depuis deux ans. L'objectif est triple : informer les Scéens en leur laissant la possibilité d'interroger la Ville, faire connaître les actions municipales au-delà de Sceaux ; améliorer son e-réputation en valorisant ses actions et en assurant une réponse rapide et de qualité aux demandes effectuées depuis ces canaux. En plus de ses comptes Twitter et Facebook, la Ville a développé sa présence sur Instagram en 2018 et a créé un compte LinkedIn destiné aux professionnels. Le service Communication a également accompagné le service Action culturelle dans la création et l'animation d'une page Facebook dédiée au cinéma Trianon.

Audience sur les réseaux sociaux

Twitter :

Le 07/01/19 : 2 179 followers

Le 08/01/2018 : 1 892 soit + 15,1 %

Facebook :

Le 07/01/19: 1 776 mentions « J'aime » de la page

Le 08/01/2018 : 1 409 soit + 26 %

Instagram

Le 07/01/19: 437 followers

Le 08/01/2018 : 128 soit + 241,4 %

LinkedIn (création le 1er octobre 2018)

07/01/2019 : 41 abonnés

h. Multimédia

- Reportages vidéo : captations pour Parlons ensemble du centre-ville.

i. Rationaliser les coûts

Face aux objectifs de réduction des dépenses de fonctionnement, le service poursuit sa démarche de rationalisation des coûts : évaluation de la pertinence des supports qui conduit à la non-reconduction de certains d'entre eux ; mutualisation des informations sur un même support ; stabilisation et/ou augmentation des recettes publicitaires du magazine municipal.

Cette recherche de rationalisation des dépenses se traduit par une négociation tarifaire lorsque les marchés sont renouvelés (marché d'impression du magazine en 2018). La mise en conformité réglementaire des prestations qui atteignent un certain seuil de dépenses est également l'occasion d'une mise en concurrence dans le cadre d'appels d'offre (marchés photos et vidéos en 2018).

II. Perspectives pour l'année 2019

À la faveur du renouvellement d'une partie de son équipe, le service Communication réinterroge les outils existants (suppression, fusion, refonte) et développe de nouveaux supports en lien avec les orientations de la mandature et des objectifs poursuivis de la direction générale des services. La communication doit se positionner comme un levier d'efficacité de l'action publique : une communication utile, adaptée et au service de tous.

a. Refonte des sites de la ville

Au 1er semestre 2019, la Ville prévoit une refonte totale du site de la maison du tourisme et une refonte graphique du site Internet de la bibliothèque.

b. Renforcer la présence de la Ville sur les réseaux sociaux

En 2019, la Ville compte renforcer encore plus sa présence sur les réseaux sociaux en animant ses comptes (Facebook et Instagram notamment) avec des quizz, des chiffres clés, zoom sur des commerçants ou des associations, mise en avant des travaux, photos des coulisses de la Ville...

c. Divers projets

Un projet d'open data en collaboration avec le département des Hauts-de-Seine doit également voir le jour.

D'autres projets pourraient également être lancés en 2019 :

- Installation de panneaux lumineux ;
- Mise en place d'un service de SMS ;
- Participation sur la partie diffusion information du Portail famille.

CHAPITRE VII : POLE FAMILLE ET SOLIDARITES

Afin de développer la politique familiale et à destination de la population, la direction de la Famille, de l'action sociale et de la santé, et la direction de l'action éducative jeunesse et prévention les services à la population sont regroupés depuis le 1er octobre 2017, au sein du Pôle Famille et solidarités (PFES). L'effectif est de 247 postes.

Le pôle Famille et solidarités regroupe 8 services :

- Service petite enfance
- Service scolaire
- Service animation
- Service entretien restauration
- Service jeunesse prévention
- Service action sociale et santé
- Service vie sociale séniors
- Résidence autonomie Les Imbergères

Principales missions : mise en œuvre des actions en direction de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, des familles, des seniors et des personnes connaissant des difficultés médicales et/ou sociales. On distingue des activités Ville et des activités CCAS.

Le regroupement des services à la population au sein d'un même pôle a pour objectif de développer la politique familiale et à destination de la population, en optimisant les capacités d'efficacité des services et la cohérence en termes de politique publique.

Le travail de l'année a été marqué par la mise en place de cette nouvelle organisation, avec notamment un travail collectif sur les valeurs et objectifs communs du PFES qui vise à créer un esprit d'équipe et un environnement de travail bienveillant.

Le projet de continuum éducatif de la petite enfance à la jeunesse, piloté par la direction du PFES, a débuté au mois d'octobre. La continuité éducative est un enjeu majeur du développement individuel et collectif. La Ville souhaite placer l'enfant/le jeune au cœur d'un ensemble d'interventions multi-acteurs. En décembre, l'organisation des ateliers de co-production a permis de recueillir les perceptions et les enjeux, et d'identifier les actions phares à valoriser ou mettre en cohérence. La réunion de lancement animée au mois de février 2019, a été l'occasion de réunir un grand nombre d'acteurs autour de cette démarche et d'initier les ateliers de co-construction. Les ateliers seront centrés sur le parcours et les besoins des enfants. Ils doivent aboutir à un plan d'action opérationnel, présenté à l'ensemble des acteurs à la fin de l'année scolaire.

Section 1 - Service petite enfance

Le service Petite enfance a 4 grandes missions :

- Organiser le secteur Petite enfance sur le territoire de Sceaux en fonction des orientations de la politique familiale locale
- Mettre en réseau et animer les équipements et les acteurs de la politique petite enfance du territoire
- Piloter l'activité sur les volets ressources humaines, administratif et financier
- Accueillir et informer le public

Il gère 4 multi accueils ainsi qu'un RAM/RAP (relais d'assistantes maternelles/assistantes parentales) :

- Le multi accueil de l'avenue de la gare situé quartier Robinson : 60 places
- Le multi accueil de la rue du lycée situé quartier des Coudrais : 57 places
- Le multi accueil Charaire situé quartier du Centre : 45 places
- Le multi accueil des Blagis situé quartier des Blagis : 58 places
- Le RAM/RAP situé quartier du Centre

La Ville est liée par convention à 2 associations gérant des lieux d'accueil de jeunes enfants : le multi accueil Pom d'Api, d'une capacité d'accueil de 40 places, et la crèche parentale Les Fripounnets d'une capacité d'accueil de 12 places.

90 agents travaillent au sein du service Petite enfance.

Différentes fonctions sont représentées : agent technique (entretien, restauration, linge), auxiliaire petite enfance, auxiliaire de puériculture, éducatrice de jeunes enfants, directrice, directrice adjointe, médecin, psychologue, assistante administrative, gestionnaire de dossiers administratifs et financiers, chef du service petite enfance.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2018

La capacité d'accueil est de 220 places

a. Réponse à la demande d'accueil sur les cinq dernières années

2014	2015	2016	2017	2018
70 %	76 %	62 %	78 %	79 %

Le taux de réponse favorable est de 79% en 2018 (stable par rapport à 2017 : 78%). La Ville offre un nombre de places important au regard des besoins. Un des taux les plus élevés en Ile de France.

Les multi accueils proposent des contrats de 1 à 5 jours par semaine, ainsi que des accueils occasionnels, avec majoritairement des contrats de 5 jours.

b. Taux d'occupation en heures facturées

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
MA Blagis	84 %	91 %	94 %	91 %	82 %	87 %
MA Gare	85 %	88 %	90 %	91 %	87 %	83 %
MA Lycée	91 %	89 %	88 %	90 %	86 %	85 %
MA Charaire	79 %	85 %	91 %	94 %	88 %	90%

Depuis 2011, un travail important a été mené afin d'améliorer les taux d'occupation des établissements. Le nombre d'enfants accueillis chaque jour a été augmenté tout en veillant au maintien d'un accueil de qualité. En 2017, le nombre d'heures de présence réelles et le taux d'occupation en heures facturées avait baissé (-6% en moyenne sur la Ville par rapport à 2016) du fait notamment du libre choix du nombre de semaines de congés choisis par les familles (nouvelle exigence de la CAF). Cette année, le taux d'occupation reste stable : 86,25% en moyenne sur les 4 multi-accueils, pour 85,75% en 2017.

c. Evolution du tarif horaire

	2014	2015	2016	2017	2018
MA Blagis	1,77 €	1,70 €	1,60 €	1,61 €	1,62 €
MA Gare	2,16 €	2,00 €	1,93 €	1,99 €	1,94 €
MA Lycée	2,08 €	2,23 €	2,06 €	2,06 €	2,05 €
MA Charaire	1,96 €	2,01 €	1,97 €	2,02 €	2,01 €
Moyenne	1,99 €	2,00 €	1,89 €	1,92 €	1,90 €

Le tarif horaire, calculé en fonction des ressources et du nombre d'enfants à charge, a enregistré une baisse progressive jusqu'en 2016 (1.89 € en moyenne). Depuis 2016 ce coût horaire est relativement stable (1.90€ en moyenne pour 1.92€ en 2017 et 1.89€ en 2016).

Le coût horaire moyen d'une place est en légère diminution : 8,13 € en 2018 pour 8,26 € en 2017. Pour mémoire il avait augmenté l'année précédente : 7,63 € en 2016.

Le quartier des Blagis qui bénéficie d'un contrat de veille active est celui qui enregistre le tarif horaire le plus bas (1.62€ contre 2.05€ au MA du Lycée par exemple)

d. Masse salariale

La masse salariale représente 91.97 % en 2018 contre 89 % en 2017 du coût de fonctionnement du service. Le nombre de postes est stable. Il est à noter un turn over stable mais constant nécessitant des réajustements d'organisation permanents.

La masse salariale a augmenté de 1.83% par rapport à 2017. Cela peut s'expliquer notamment par les contrats de remplacement, le recrutement de 2 nouvelles directrices expérimentées, l'arrivée d'un agent technique du service Restauration/Entretien en reclassement en sureffectif, ainsi que du fait des revalorisations statutaires. En définitive, le budget du SPE est stable, cette augmentation de la masse salariale étant compensée par une baisse des dépenses de fonctionnement.

e. Evolution du financement

Le nombre d'heures facturées est en baisse du fait notamment du libre choix du nombre de semaines de congés, mais aussi en raison de la difficulté de remplir toutes les places vacantes dès le mois de septembre liée à la baisse des naissances et un taux de réponse élevé.

	2014	2015	2016	2017	2018
Ville	35,18 %	34,30 %	33,32 %	34,84 %	32,92 %
CAF	31,81 %	33,49 %	33,85 %	34,05 %	35,70 %
Participations familiales	25,22 %	26,31 %	24,77 %	23,21 %	23,36 %
Conseil départemental	7,79 %	5,90 %	8,06 %	7,90 %	8,02 %

La part financée par la CAF est en hausse malgré la légère augmentation du taux horaire des familles. Cela est lié aux mesures prises pour améliorer le taux d'occupation et maîtriser le différentiel heures réalisées/heures facturées. Le reste à charge Ville est en diminution (-1.92%). Cet estimatif reste à confirmer après finalisation des réalisés 2018 CAF.

Synthèse : la capacité à répondre aux demandes d'accueil de jeunes enfants reste une priorité pour la Ville, malgré les contraintes financières et humaines (difficulté à recruter du personnel qualifié par exemple) qui pèsent sur ce secteur.

f. Activité du RAM/RAP.

On compte 139 matinées d'accueil-jeux.

28 assistantes maternelles (sur les 32 en activité) et 16 assistantes parentales ont participé aux accueils jeux cette année.

84 enfants accueillis par une assistante maternelle et 33 par une assistante parentale ont été accueillis et ont participé aux accueils jeux.

165 parents différents ont pris contact avec le RAM-RAP : 33% des demandes concernent la recherche d'une assistante maternelle, 12.5% la recherche d'une assistante parentale, 27% des renseignements liés aux contrats de travail des AM/AP, 14% des informations diverses (prestations CAF, formation, démarches employeur), 10.5% des informations sur les activités du relais et 3% sur la formation professionnelle.

On note une baisse de la fréquentation du RAM-RAP de 10% de septembre à décembre 2018 par les professionnels et de 15% pour les enfants. Elle peut être expliquée par le fait que :

- 3 assistantes maternelles fréquentant assidument les activités du Ram n'ont pas accueilli d'enfants de septembre à décembre.
- Une quinzaine de places de bébés étaient vacantes au domicile des assistantes maternelles début septembre 2018 contre 5/6 places à la même période en 2017.

La baisse des naissances en 2018, et le taux de réponse positive aux demandes de place en crèche en septembre, expliquent ce phénomène.

Concernant la mission de développement du réseau, le partenariat entre les RAM-RAP de la Ville de Sceaux et Bourg-la-Reine s'est poursuivi en 2018, ainsi que les actions communes avec les multi-accueils et la bibliothèque.

De nouvelles actions de formations à destination des assistantes maternelles et parentales ont été entreprises, dans le cadre des missions dévolues aux Ram/Rap et financées par la Caf.

Comme chaque année, le RAM/RAP a organisé une matinée portes ouvertes, une fête de fin d'année avec la présence des parents et des assistantes maternelles et parentales, ainsi que divers évènements festifs (fête de Noël en partenariat avec la Bibliothèque, chasse à l'œuf, mardi gras, bourse aux jouets...).

II. Retour sur les projets de l'année 2018

a. Projets mis à l'étude en 2018.

Etude de mise en œuvre de la préinscription en ligne pour les demandes de places en crèche dans le cadre de la mise ne place du portail citoyen (évolution de l'actuel portail famille).

b. Projets en cours en 2018.

- Suivi du projet de construction de deux multi accueils de 40 places sur le secteur Albert 1er dans le cadre d'une co-maîtrise d'ouvrage avec Sceaux Bourg la Reine Habitat (création de 120 logements étudiants). Fin du chantier prévu fin 2019 et ouverture en janvier 2020.
- Accueil des enfants et des équipes du MA du Lycée au MA Albert 1^{er}. Réflexion autour du projet pédagogique de ce nouvel équipement.
- Ecolo-crèche : engagement dans la démarche et réalisation des autodiagnostic internes aux MA Charaire et Lycée en partenariat avec la Ville de Bourg-la-Reine.
- Mise en route d'ateliers pédagogiques animés par les 2 responsables de structures de formation éducatrices de jeunes enfants. 5 rencontres annuelles prévues avec les éducatrices de jeunes enfants et/ ou les auxiliaires. L'objectif repose sur le partage d'expériences et l'analyse des pratiques professionnelles.
- Elaboration de procédures internes en vue de l'harmonisation des pratiques : procédures « neige », « sortie à l'extérieur », « sortie dans le jardin », « regroupement », « nettoyage », « préparation des comités techniques d'attribution des places en crèche ».

c. Projets terminés/réceptionnés en 2018.

- Finalisation et mise en œuvre des règles internes de fonctionnement des multi accueils spécifiant les modalités d'organisation et les conditions de travail nécessaire au bon fonctionnement des structures d'accueil de jeunes enfants et favorisant de bonnes conditions de travail pour les agents.
- Elaboration du schéma Petite enfance 2018-2030.
- Bourse aux jouets au RAM-RAP de Sceaux en partenariat avec le RAM-RAP de Bourg-la-Reine et en lien avec l'association Rejoué. Vente de jouets d'occasion aux assistantes maternelles et parentales des 2 communes.

III. Perspectives pour l'année 2019

a. Perspectives relatives aux affaires courantes

- Evolution de l'organisation et du calendrier des comités d'attribution des places
- Etude et recherche de subvention/financement CAF pour les besoins en travaux et en équipements.
- En interne : création de grilles d'audits cuisine, étude de traitement du linge (diminution impact environnemental), réorganisation des menus/commissions menus, procédure d'accueil d'un enfant en situation de handicap....
- Poursuite de la mise à jour des procédures du Plan de Maitrise Sanitaire

b. Projets à poursuivre

- Poursuite du projet Ecolo-crèche : plan d'action, formation et mise en œuvre

- Poursuite du travail sur le projet Albert 1^{er} : Suivi du chantier avec le pôle ECV. Les équipes travaillent sur l'aménagement intérieur des locaux et le projet pédagogique. Accompagnement au changement, recrutement/mobilité interne, journée pédagogique, informations/communication aux familles
- Dématérialisation des pré-inscriptions dans le cadre du développement du portail citoyen.
- Participation au projet de continuum éducatif

c. Projets à lancer en 2019

- Etude projet de création d'un LAEP (lieu d'accueil enfants/parents)
- Réalisation de l'avant programme de la reconstruction du MA Gare dans le cadre du maintien du nombre de places d'accueil sur la Ville

Section 2 - Service Vie scolaire

Le service Vie scolaire se compose d'un chef de service et de 2 assistantes. L'équipe assure la gestion administrative et budgétaire et la coordination éducative en lien avec les partenaires de l'éducation nationale.

Le service est en charge de :

- Inscriptions et dérogations scolaires,
- Achat des fournitures et du mobilier scolaire, travaux dans les écoles,
- Transport scolaire et classes transplantées,
- Protocoles d'Accueils Individualisés (P.A.I),
- Service Minimum Accueil (S.M.A),
- Plan Particulier de Mise en Sécurité (P.P.M.S) / Vigipirate,
- Élections des représentants des associations de parents d'élèves (APE),
- Livres de fin d'année pour les CM2 et GS,
- Permis piéton, cycliste et internet, fêtes des écoles, numérique dans les écoles,
- Animations scolaires : bibliothèque, musique, natation, écoles et cinéma, rencontres sportives
- Organisation et coordination de l'accueil du public scolaire.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2018

a. Effectifs scolaires

- 3 écoles maternelles - 3 écoles élémentaires - 1 école primaire.
- 607 enfants d'âge maternel répartis dans 23 classes.
- 1 279 enfants d'âge élémentaire répartis dans 47 classes.
- 1 classe d'intégration scolaire ULIS (12 enfants).
- 1 classe pour non Francophone UPE2A (16 enfants).

Evolution des effectifs scolaires depuis 10 ans (hors ULIS)

Effectifs constatés à la rentrée

MATERNELLES	08/ 09	09/ 10	10/ 11	11/ 12	12/ 13	13/ 14	14/ 15	15/ 16	16 /17	17/ 18	18/ 19
Blagis	186	182	174	167	178	184	199	186	178	184	165
Centre	198	206	201	192	196	199	191	194	205	210	190
Clos St Marcel	174	167	170	176	170	167	159	151	158	149	171
Petit Chambord	76	84	91	93	89	89	81	95	97	96	79
Total (1)	634	639	636	628	633	639	630	626	638	639	605
Nombre de classes	24	24	25	24	24	24	23	23	24	25	23
Moyenne par classe	26,42	26,63	25,44	26,17	26,38	26,63	27,39	27,22	26,58	25,56	26,30

ELEMENTAIRES

Blagis	318	329	319	316	316	333	328	318	337	369	364
Centre	379	360	363	375	395	381	384	393	392	387	416
Clos St Marcel	309	305	307	300	303	299	273	284	282	263	258
Petit Chambord	153	169	155	175	146	154	156	177	186	209	231
Total (1)	1159	1163	1144	1166	1160	1167	1141	1172	1197	1228	1269
Nombre de classes	45	46	45	44	45	45	45	44	44	46	47
Moyenne par classe	25,76	25,28	25,42	26,50	25,78	25,93	25,36	26,64	27,20	26,70	27,00

b. Réunions

- 21 réunions des conseils d'école et 1 réunion avec l'ensemble des parents d'élèves élus.
- 3 réunions du conseil consultatif de la vie scolaire.
- 1 réunion de commission des dérogations.
- 3 réunions directeurs – Inspectrice EN – Ville.

c. Classes transplantées

Participation financière de la Ville aux classes transplantées pour les classes élémentaires. 247 enfants (8 classes) sont partis en voyage scolaire sur des séjours d'une durée de 5 jours, soit 19 % de l'effectif scolaire élémentaire.

d. Sorties scolaires

- Mise à disposition d'un car : pour les sorties scolaires et l'activité piscine.
- Participation financière aux sorties à la journée pour les classes de maternelles.
- Musique/Danse : en partenariat avec le Conservatoire de Bourg-la Reine/Sceaux ou la Fédération des Centres des Musiciens Ruraux (FCMR), en cycle 1 (PS/MS/GS) 15 séquences pédagogiques de 30 minutes, en cycle 2 (CP/CE1/CE2) 15 séquences de 45 min, en cycle 3 (CM1, CM2) participation aux concerts « des grands élèves » du CRD 1 fois dans l'année et 2 séquences préparatoires aux concerts de 45 min par classe.

e. Education physique et sportive (EPS)

Classes élémentaires : 1 heure hebdomadaire encadrée par trois éducateurs sportifs de la Ville en collaboration avec l'enseignant.

f. Bibliothèque

En raison des travaux de modernisation, la bibliothèque n'est plus en mesure d'accueillir les groupes scolaires comme auparavant. Elle développe donc des activités « hors les murs » au sein des écoles.

II. Retour sur les projets de l'année 2018

Depuis la rentrée 2018 remplacement de l'éducation musicale par la danse en GS au sein des écoles maternelles du Centre et des Clos à la demande des enseignants.

III. Perspectives pour l'année 2019

a. Perspective relative aux affaires courantes

Élargissement de la danse auprès des GS dans les écoles maternelles des Blagis et du Petit Chambord.
Mise en place du nouveau marché public de classes transplantées sur 3 ans.

b. Projet à lancer en 2019

Lien avec les partenaires éducation nationale dans le cadre de la participation du service au projet de « continuum éducatif » mené par la Ville. Contribution à la réflexion autour de l'articulation le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire notamment.

Section 3 - Service Entretien / restauration

Le service Restauration-entretien poursuit trois missions :

- la restauration du public scolaire et du personnel communal
- l'assistance au personnel enseignant avec l'équipe d'Atsem
- la propreté des locaux scolaires et des restaurants

63 agents interviennent pour les 4 groupes scolaires de la ville :

- 1 chef de service
- 1 adjoint au chef de service
- 5 responsables d'office en restauration,
- 27 agents en restauration-entretien,
- 2 agents au restaurant communal,
- 23 Atsem chargés d'assister les enseignants dans les classes maternelles,
- 4 volantes.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2018

Les repas sont préparés par une entreprise et acheminés en liaison froide (à J-1) dans les offices municipaux. Le marché de fourniture de repas a fait l'objet en 2018 à l'occasion de sa remise en concurrence, d'un travail important en termes d'élaboration du cahier des charges de façon à intégrer de nouvelles exigences, notamment 30% de denrées Bio et 2 repas végétariens par mois.

En 2018, 233 850 repas et 68 830 goûters ont été servis. Les enfants accueillis chaque jour pour déjeuner, représentent 80,38% des effectifs scolarisés.

Nombre moyen de repas par école en période scolaire					
Nombre moyen repas/jour	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Maternelle	138	167	126	71	502
Elémentaire	304	318	209	183	1 014
Total des effectifs	442	485	335	254	1 516
Effectif scolaire	82,77 %	80,03 %	77,91 %	80,38 %	80,38 %

En 2018, 209 355 repas et 44 335 goûters ont été servis en période scolaire, les lundis, mardis, jeudis, et vendredis.

24 495 repas et goûters ont été servis les mercredis et pendant les vacances scolaires (dont 12 484 maternelles et 12 011 élémentaires).

a. L'assistance aux enseignants dans les classes maternelles

24 Atsem sont intervenues au sein des écoles maternelles pour les 24 classes ouvertes pour l'année scolaire 2017 – 2018. Elles sont 23 depuis la rentrée de septembre 2018 suite à la fermeture d'une classe de maternelle et interviennent ainsi auprès de 606 enfants.

Pendant la classe, les Atsem assistent les enseignants, participent aux ateliers, assurent l'entretien de la classe, veillent au bien-être des enfants. Lors de la pause méridienne, elles poursuivent l'accompagnement des enfants autour du repas et sur le temps de la sieste, et animent des ateliers NAP pour certains agents.

Après la classe et pendant les vacances scolaires, elles assurent la remise en état de l'ensemble des locaux.

Superficie des locaux des écoles maternelles	
Blagis	988,00 m ²
Centre	1 236,82 m ²
Petit Chambord	715,10 m ²
Clos Saint-Marcel	1 209,32 m ²

b. L'entretien des locaux

L'entretien des écoles élémentaires est assuré par 31 agents qui ont une fiche de poste polyvalente puisqu'ils sont positionnés sur la restauration et l'entretien. Leur temps de travail quotidien est réparti entre ces deux missions.

Superficie des locaux des écoles élémentaires	
Blagis	1 941,80 m ²
Centre	1 925,20 m ²
Petit Chambord	1 466,50 m ²
Clos Saint-Marcel	1 688,10 m ²

II. Retour sur les projets de l'année 2018

a. Projets en cours

- Poursuite des travaux de modernisation des offices
- Réflexion et expérimentation autour des leviers de prévention des troubles musculosquelettiques
- Mise en conformité du « Plan de Maitrise Sanitaire » avec la mise à jour des documents administratifs.

b. Projets terminés/réceptionnés en 2018

- Réorganisation du temps de travail des Atsem et des agents d'entretien et de restauration en raison de l'avancement de la pause méridienne de 30 minutes.
- Attribution du nouveau marché de fourniture des repas

III. Perspectives pour l'année 2019

a. Perspective relative aux affaires courantes

- Poursuite de la mise en conformité du « Plan de Maitrise Sanitaire » avec la mise en place d'outils de suivi
- Poursuite de la réflexion autour de la prévention des risques professionnels : procédure en cas de fortes chaleurs, équipements (tabourets à roulettes etc.), formation sur les risques liés à l'utilisation des produits d'entretien.

b. Projets à lancer en 2019

- Etude d'opportunité relative à l'ouverture de la restauration du centre pendant les vacances scolaires pour les enfants accueillis au Club.
- Projet autour de l'accompagnement du temps du repas et de lutte contre le gaspillage.
- Participation au projet de continuum éducatif.

Section 4 - Service Animation

Le service animation est en charge de l'organisation des temps d'accueils péri et extrascolaires des enfants de 3 à 11 ans : accueils périscolaires du matin et du soir, études dirigées, temps de pause méridienne, NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), garderie du mercredi matin, accueils de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires, mini-séjours, séjours de vacances, conseil d'enfants.

Le service Animation se compose d'un chef de service, d'un adjoint, d'une assistante, d'une comptable et de 109 animateurs dont 26 titulaires ou stagiaires, 3 CDI et 80 vacataires.

4 directeurs de centre de loisirs, 1 directrice adjointe et 7 animateurs référents sont répartis sur les 4 groupes scolaires :

Groupe scolaire - ALSH des Blagis (place des ailantes)

Groupe scolaire du PETIT CHAMBORD (allée de Trévisse)

Groupe scolaire – ALSH du CENTRE (rue Marguerite Renaudin)

Groupe scolaire –ALSH des CLOS (avenue de la gare)

Organisation du temps scolaire - rentrée 2018/2019

Maintien du rythme actuel de 4,5 jours avec un avancement de la pause méridienne de 30 minutes.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes 2018

Les accueils périscolaires

Sur le temps périscolaire le taux d'encadrement répond aux normes DDSC (direction de la cohésion sociale) soit:

- 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.

a. Accueils périscolaires du matin

Ils sont ouverts dans les quatre groupes scolaires de 7 h 30 à 8 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 7 h 30 à 9 h 30 les mercredis et destinés aux enfants de maternelle et d'élémentaire.

En moyenne 96 enfants sont accueillis chaque matin, encadrés par 29 animateurs.

Groupe scolaire	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants / jour sans mercredi	15	23	19	11	68
% effectif scolaire	2,8 %	3,7 %	4 %	3.5 %	3,6 %
Nombre moyen d'enfants le mercredi	36	50	46	30	162
% effectif scolaire	6,8 %	8 %	10,6 %	9,6 %	8,6 %

b. Temps de pause méridienne et NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).

De 11h30 à 13 h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Le temps de pause méridienne des enfants s'organise en deux temps : un temps comprenant le temps du déjeuner et un temps consacré aux NAP.

En moyenne, 80 % des enfants scolarisés sont présents sur ce temps, ce qui représente 1497 enfants/jour. Ils sont encadrés par 7 animateurs référents, 60 animateurs, 23 Atsem et 33 intervenants spécialisés. C'est un temps où les agents des services de la Ville (animation/ restauration/entretien) doivent se coordonner en lien étroit avec le personnel de l'éducation nationale.

Les enfants de petite section ne bénéficient pas des NAP, un temps de repos répondant à un besoin physiologique est privilégié. Pour les enfants de moyenne et grande section, les activités ludiques sont proposées afin de répondre au mieux à leurs besoins : parcours vélos ou motricité, jeux de construction, jeux de société, jeux d'imitation, loisirs créatifs, contes, chants. Chacun est libre de participer aux ateliers proposés selon ses envies.

En élémentaire, avant ou après l'heure du déjeuner, chaque élève a la possibilité de participer à l'atelier de son choix.

- Activités sportives : multisport, jeux collectifs, jeux d'opposition, badminton, tennis de table, arts du cirque, capoeira permettent aux enfants de découvrir de nouvelles disciplines.
- Ateliers artistiques et culturelles : calligraphie, origami, théâtre, arts plastiques, musique, tissage, mosaïque permettent aux enfants de développer leur créativité.
- Activités ludiques : jeux de construction, jeux en bois permettent aux enfants de se détendre avant le retour en classe de l'après-midi.

c. Accueils périscolaires du soir

Sur les quatre écoles maternelles, l'accueil du soir est organisé les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 18 h 30. Un goûter est proposé par la Ville.

Ecole maternelle	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants / jour	75	91	71	45	282
% effectif scolaire	46 %	48 %	41,5 %	57 %	47 %

Sur les écoles élémentaires, l'accueil du soir est proposé les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h à 18 h 30. Les enfants peuvent s'inscrire à l'étude dirigée de 16h30 à 17h30. Ce temps est accompagné par des enseignants rémunérés par la Ville.

Ecole élémentaire	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants / jour	128	129	100	74	431
% effectif scolaire	35 %	31 %	39 %	32 %	34 %

d. Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) mercredis

Un accueil de loisirs est ouvert dans chaque groupe scolaire de 11h30 à 18h30. Une garderie a été mise en place par la Ville le mercredi de 11h30 à 12h30, pour permettre aux parents de venir en flux continu jusqu'à 12h30.

Le taux d'encadrement appliqué à Sceaux :

- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

Maternelle	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants/mercredi	50	43	36	19	148
% effectif scolaire	30 %	23 %	21 %	24 %	24,5 %
Elémentaire	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants/mercredi	46	46	36	20	148
% effectif scolaire	12,5 %	11 %	13,9 %	8,6 %	11,6 %

En moyenne 148 enfants de maternelle soit 24,5 % de la population scolaire et 148 enfants d'élémentaire soit 11,6 % sont accueillis chaque mercredi. Les enfants sont encadrés par 42 animateurs et 4 directeurs de structures.

Les accueils extrascolaires

a. Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) Vacances scolaires

Les enfants sont accueillis et répartis dans 3 centres de loisirs selon l'organisation suivante :

- ALSH des Clos-Saint-Marcel : enfants scéens scolarisés dans les groupes scolaires des Clos-Saint-Marcel et du Petit-Chambord (petite, moyenne et grande section ; CP et CE1)
- ALSH des Blagis : enfants scéens scolarisés dans les groupes scolaires des Blagis et du Centre, (petite, moyenne et grande section ; CP et CE1) :
- Club de loisirs : enfants scéens (CE2, CM1, CM2 et 6e) : club de loisirs

Chaque directeur établit annuellement un projet pédagogique qui s'intègre dans le projet éducatif de la Ville et sert de cadre aux projets d'animation.

Nombre d'enfants	Hiver	Printemps	Juillet	Aout	Toussaint	Noël
Maternelle en moyenne / jour	92	95	115	50	114	39
Élémentaire en moyenne / jour	77	80	91	50	125	42

b. Séjours de vacances et mini-séjours

- Mini séjours (5 jours) pour les enfants de 4 à 12 ans : 117 enfants sont partis en mini-séjours encadrés par le personnel du service Animation. 4 séjours sont proposés compte tenu du succès de cette formule. Plusieurs activités sont au programme telles que poney, découverte du cirque, visite d'une ferme pédagogique, karting à pédales, baignade à la piscine et jeux gonflables.
- Séjours hiver (7 jours) pour les jeunes de 12 à 17 ans : 54 enfants sont partis pour des séjours de ski, snowboard ou multi- neige en France ou en Italie
- Séjours été (entre 12 et 17 jours) pour les jeunes de 12 à 17 ans : 11 jeunes sont partis en séjours itinérants (Italie, Grèce ou Portugal) et 7 en séjours linguistiques en Angleterre.

La participation financière des familles varie entre 15 % et 100 % du prix du séjour en fonction du quotient familial.

Le conseil d'enfants

Le conseil d'enfants est composé de 33 membres élus par niveau proportionnellement à l'effectif de l'établissement scolaire. Les enfants sont élus en CM1 pour 2 ans et le conseil est renouvelé par moitié tous les ans.

Cette année, 3 réunions plénières et 6 réunions en commissions ont été organisées.

Durant l'année scolaire 2017/2018, le conseil d'enfants a travaillé sur deux projets :

- Projet de sensibilisation contre le harcèlement scolaire. Ils ont mis en scène différentes situations et ont réalisé une série de photos et de slogans qui servira de support et d'outils lors d'échanges organisés dans les écoles ou les accueils de loisirs de la Ville
- Participation à la démarche « parlons ensemble de Sceaux ».sur l'aménagement de la Ville : visite au Pavillon de l' Arsenal avec la découverte de la métropole du Grand Paris, réalisation d'une maquette de la ville de Sceaux

En 2018/2019, le conseil d'enfants travaillera sur un projet « Cartoon Ville » en collaboration avec le CAUE92.

Le conseil d'enfants participe activement aux manifestations de commémoration organisées dans la Ville, telles que la cérémonie du 11 novembre, du 8 mai ou du 18 juin. Dans ce cadre, les enfants participent tous les ans à une journée « devoir de mémoire ». Le 24 novembre, ils se sont rendus à Péronne visiter l'Historial de la Grande Guerre.

II. Retour sur les projets de l'année 2018

- Réorganisation du temps de travail des animateurs et des directeurs ALSH en raison de l'avancement de la pause méridienne de 30 minutes.
- Maintien des NAP. La plus-value des activités proposées a été mise en évidence dans le cadre de la consultation sur les rythmes scolaires. Toutefois, les activités proposées, notamment pour les enfants de maternelle, font l'objet d'une évaluation et d'ajustements au regard des besoins et centres d'intérêt des enfants et de leur état de fatigue.
- Poursuite de la professionnalisation des animateurs :
 - Formations en intra du personnel des services Animation, Restauration -entretien et Petite enfance : les relations parents-professionnels dans l'animation et la petite enfance, autorité bienveillante.
 - Formations BAFA, BAFD, VAE BPJEPS.

- 9 animateurs ont participé à des formations communes enseignants - animateurs proposés par la DDSCS sur des thèmes variés : égalité filles garçons, éduquer à la citoyenneté, organiser et construire des débats.
- Accompagnement à l'évolution de carrière des agents en favorisant la préparation et le passage des concours dans la fonction publique territoriale.

- 4 agents ont été titularisés, 4 agents ont été mis en stage en vue d'une titularisation et 1 agent a obtenu un CDI.

- Obtention du label qualité pour le plan mercredi :

Le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer, a présenté en juin dernier son «*plan mercredi*». La ville a souhaité s'inscrire dans cette démarche qui s'intègre parfaitement à sa politique active d'accompagnement et de soutien aux familles de la petite enfance et de la jeunesse.

Obtenir le label Plan mercredi permet de valoriser ce qui a été amorcé dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires (mise en place des NAP sur le temps de la pause méridienne) et ce qui se fait déjà dans les accueils de loisirs. C'est l'occasion pour la Ville d'impulser une nouvelle dynamique tout en renforçant les partenariats (bibliothèque, cinéma, musées, parc...) et les liens existant avec le personnel de l'éducation nationale.

- Maintien des taux d'encadrement pour les alsh du mercredi à 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans. Ce taux est plus favorable que la législation DDSCS et est un point clés de la qualité d'accompagnement des enfants.

- Organisation de la prise de relais à 16h entre les équipes d'enseignement et les équipes d'animation. Les animateurs en charge de l'accueil du soir, sont présents dès 15h50 dans les classes de maternelle afin de permettre le passage des enfants d'une équipe à l'autre en toute sécurité et dans l'idée d'une continuité dans l'accompagnement de chaque enfant.

- La fête des ALSH organisée le samedi 30 juin au Château de l'Amiral a rencontré un énorme succès. Les équipes d'animation se sont mobilisées pour offrir aux familles un vrai moment de convivialité et de partage autour d'un jeu qui a ravi petits et grands.

- Le 6 octobre 2018, une matinée porte ouverte destinée aux familles ayant des enfants entrant en classe de petites sections a été organisée pour la première fois. Le but était de permettre aux familles de découvrir ce nouvel environnement dans lequel leur enfant venait de faire son entrée.

- Participation aux rencontres sportives organisées sur le temps scolaire

IV. Perspectives de l'année 2019

- Organisation de la fête des NAP fin mai 2019
- Organisation de la fête des ALSH fin juin 2019 avec un thème commun « les arts du spectacle »
- Porte ouverte en septembre des accueils péri et extrascolaires à destination des parents d'enfants scolarisés en maternelle
- Renforcement des liens de partenariat avec la MJC : afin d'enrichir le projet artistique sur le thème des arts du spectacle. et dans le cadre du plan mercredi, l'Animathèque MJC de Sceaux propose des ateliers magie destinés aux enfants des accueils de loisirs
- Participation des équipes au projet de continuum éducatif
- Élaboration du règlement intérieur du service Animation
- Poursuite des formations de professionnalisation des équipes.

Section 5 - Service Jeunesse prévention

Le service Jeunesse et Prévention est en charge des temps péri et extrascolaires pour les adolescents et jeunes adultes de 12 à 25 ans. Il organise la gestion de trois équipements : l'Espace Relais, les Ateliers, la Rotonde et de diverses manifestations ou actions : Focus jeunes, Défi de Sceaux, vide-greniers, Nuit du cinéma, Pro jeunes, semaine de la solidarité internationale, Sceaux Gaming,

Il coordonne l'accueil du public jeunes 12-25 ans en lien avec les partenaires et propose un accompagnement individuel

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2018

a. Les Ateliers

Cet espace est destiné aux collégiens et lycéens de la 5ème à la terminale scolarisés ou domiciliés sur la commune, en dehors des heures de cours. Il accueille une moyenne quotidienne de 30 jeunes en période scolaire.

Un espace équipé de 15 ordinateurs (jeux et travail), 1 billard, 1 baby-foot, encadré par 2 animateurs du mardi au samedi après-midi (en période scolaire) et du lundi au vendredi après-midi (en période de vacances scolaires).

b. L'Espace Relais

L'équipe de l'Espace Relais mobilise, coordonne les partenaires et est l'interlocuteur privilégié de l'Education Nationale lorsque l'enfant ou le jeune connaît de graves difficultés scolaires. Les différentes actions s'inscrivent dans une approche globale de l'enfant ou du jeune et l'accompagnent dans la construction de sa propre identité.

Le projet vise avant tout l'épanouissement personnel et citoyen de l'enfant et de l'adolescent, par d'autres méthodes ou l'appui des nouvelles technologies : les mercredis du code, *Capico Kids*, série d'*applications* de soutien scolaire en français, mathématiques et anglais sur Android, du CP au CM2, enseignement d'un instrument de musique (activités mises en place le mercredi).

En période scolaire, l'espace relais est consacré à l'accompagnement scolaire des 6/16 ans, il fonctionne trois fois par semaine pour un accompagnement scolaire, animé par 3 intervenants et un permanent.

42 jeunes sont inscrits à l'accompagnement scolaire et 9 à 16 jeunes sont présents lors de chaque séance. 15 jeunes ont été pris en charge en tutorat. Ces collégiens sont aidés dans leurs devoirs par un tuteur étudiant ou retraité, à raison de 2 heures par semaine. L'intervention du tuteur consiste à aider le jeune à intégrer les notions scolaires non comprises, à développer sa confiance en lui, à se projeter dans un avenir scolaire voire professionnel, ou à ne pas décrocher.

Le lieu est également ouvert pendant toute la période des vacances scolaires encadrée par une équipe d'animation qui propose des activités sportives, culturelles et artistiques.

98 jeunes sont inscrits aux activités des vacances : lors de chaque session de vacances, la moyenne journalière est de 35 jeunes.

c. La Rotonde

Depuis son ouverture en juillet 2015, un total de 128 jeunes inscrits de 16-25 ans.

Trois axes, trois acteurs :

- L'emploi : avec Emploi VS-GP, service Insertion et le CAP Emploi (pour les personnes handicapées).

- Les aspects psychologiques : l'accompagnement de ce public met en évidence les liens étroits qui existent entre les troubles psychologiques et/ou fonctionnels et les difficultés d'insertion auxquelles les jeunes sont confrontés.

Les notions de sociabilisation et d'employabilité sont dépendantes d'un concept de bonne santé mentale. De ce constat découle la volonté de travailler sur cette problématique avec le Relais Etudiant Lycéen présent sur la ville.

- La prévention de la délinquance : par le biais d'un club de prévention, Jeunes Dans La Cité (JDLC) qui autorise une démarche individualisée de repérage de jeunes posant difficultés et traitement des problèmes en amont. Cette conception de prévention et de traitement de problèmes en amont nécessite une communication fluide et régulière des différents acteurs.

Supervision des professionnels en poste par une équipe pluridisciplinaire de la clinique Dupré.

Et de manière ponctuelle, collaboration avec l'Aide Sociale à l'Enfance, la Police Nationale, la Croix-Rouge, la Protection Judiciaire et de la Jeunesse (PJJ), et des associations : Centre Culturel et Social des Blagis (CSCB), Maison de la Justice et du Droit (MJD).

d. Le suivi des jeunes

Le chargé de prévention entre en contact avec le jeune afin d'établir une relation de confiance nécessaire pour faciliter un accompagnement. Les jeunes sont repérés au sein même des équipements municipaux (Ateliers, Espace Relais et Rotonde), dans les établissements scolaires ou s'adressent directement à la Ville.

Il s'agit de travailler sur la demande du jeune et développer un partenariat pour faciliter son parcours vers :

- le GIP Emploi pour les questions d'emploi et de projet de formation ;
- les agences d'intérim ;
- les centres de formation d'apprenti ;
- la maison de la justice et du droit afin de régler les amendes ;
- l'Aide sociale à l'enfance pour les questions éducatives.

e. TALK

Dispositif de prévention au sein du collège Lakanal.

Le temps d'accueil des collégiens (TALK) mis en place au sein du collège Lakanal est un lieu d'échange avec les collégiens qui permet après identification de leur problématique l'orientation vers les professionnels aptes à la résoudre. C'est un lieu de première intention qui permet d'aborder les préoccupations du jeune dans l'optique de les résoudre ultérieurement et en d'autres lieux.

Le référent du temps d'accueil collégiens est supervisé par un psychiatre de la clinique Dupré. Cette supervision permet au référent du Talk d'avoir un avis d'expert sur la situation du jeune rencontré, de l'aider à prendre du recul sur les situations et ainsi d'identifier la meilleure stratégie de traitement.

Le TALK a vocation à prévenir les risques liés aux difficultés typiques de l'adolescence, et notamment les troubles qui peuvent être décuplés en raison d'un contexte défavorable (difficultés familiales, ...).

II. Retour sur les projets de l'année 2018 qui seront reconduits en 2019

Défi de Sceaux

344 participants, 9 ateliers proposés et donnant lieu à un classement : château'grimpe, parcours aventure aérien, tir à l'arc, tennis de table, baby-foot, descente en luge VR, Tournoi de jeu video.

Nuit du Cinéma Jeunesse : 3 films, une nuit à Sceaux.

- *Les indestructibles 2* (VF en avant-première) : 263 spectateurs

- *Solo : a Star Wars story* (VF) : 83 spectateurs

- *Get out* (VO) : 69 spectateurs

Vide grenier : 198 stands.

Festival de la solidarité internationale : film, conférence et débat autour de la thématique des femmes dans deux pays, le Mali et le Burkina Faso en présence de l'ambassadeur du Mali. En partenariat avec deux associations scéennes, l'ASAMA et Kendié.

Focus Jeunes

Conférence-débat en collaboration avec notre partenaire, la clinique Dupré, qui répond à la volonté de la ville de soutenir les familles scéennes sur le thème de « l'adolescent, l'écran et sa famille »

La thématique s'inscrit dans la démarche de prévention en faveur de la jeunesse initiée par la Ville il y a une dizaine d'années et concrétisée par les actions du dispositif Focus Jeunes. Ce dispositif regroupe les actions de prévention en faveur de la jeunesse et vient compléter la démarche développée dans les structures jeunesse de la Ville.

Animations autour du thème de Star wars sur 2 journées. 300 personnes environ.

Sceaux Gaming

Programme Sceaux Gaming 31 mars et 1er avril 2018 : tournoi FIFA, TEKKEN, 3 stands VR, Retrogaming, 3 stands VR, atelier drones, Escape Game « A vos méninges ! Attaque de hackers ! Des équipes doivent sauver les données des habitants de la ville en trouvant les codes et contrer cette cyber attaque ».

Programme sur 2 journées. Environ 400 personnes

Poursuite de la stratégie de conventionnement avec les partenaires.

Afin de développer les actions de prévention et la mise en place de mesures sociales en faveur de la jeunesse, la ville de Sceaux a souhaité s'adjoindre le concours de l'unité locale de la Croix-Rouge française. Différents volets d'intervention sont prévus tels que :

1/ Dans le cadre d'un accompagnement individuel, un jeune peut se rendre à la vesti-boutique accompagné d'un éducateur du club de prévention (JDLC) ou d'un agent municipal.

2/ Toujours dans le cadre d'un accompagnement individuel, des jeunes peuvent bénéficier de la formation aux premiers secours (PSC1). Cette formation permet de se former aux gestes de base de premiers secours, d'acquérir le réflexe de l'alerte, de sensibiliser à la prise en charge de l'urgence cardiaque et se familiariser à l'utilisation du défibrillateur.

3/ Dans le cadre du dispositif PROJEUNES, le président de la Croix-Rouge française de Sceaux apporte son éclairage sur les aspects d'assistance humanitaire, dans les dossiers présentés par les candidats. Il peut également être sollicité dans le cadre de conférences, débats, échanges, animations sur différentes questions de solidarité internationale.

4/ Des rencontres peuvent être initiées avec les jeunes dans les équipements jeunesse municipaux afin de présenter les activités de la Croix-Rouge.

Section 6 - Résidence autonomie

Depuis le 1er janvier 2016, l'établissement possède le statut de résidence « autonomie ». Cette évolution issue de la loi d'adaptation de la société au vieillissement prévoit un renforcement du rôle joué par ces établissements en termes de prévention de la perte d'autonomie et de lutte contre l'isolement.

L'équipe de la résidence autonomie est composée de : 1 directeur, 2 agents polyvalents, 2 agents administratifs et d'accueil, 2 agents de restauration, 1 agent d'animation, 1 agent en charge du portage de repas à domicile et des petits entretiens.

Ses missions :

- Fournir une offre de logement social spécifique.
- Proposer une offre de services répondant aux besoins des aînés.
- Préserver l'autonomie par un accompagnement approprié et des actions de prévention.
- Développer et maintenir le lien social.
- Favoriser l'exercice de la citoyenneté.

I. Retour chiffré sur les activités de l'année 2014 à 2018.

HEBERGEMENT :	2014	2015	2016	2017	2018
Taux d'occupation hébergement permanent	94,5%	92,4%	94,5%	96,7%	94,5%
GIR* moyen pondéré (GMP)	169	172	180	197	215
Age moyen	84 ans	83 ans	82 ans	84 ans	83 ans

*GIR = Groupe iso ressource (classement des seniors par groupe suivant leur degré d'autonomie)

En 2018, l'activité d'hébergement est légèrement en baisse. Il y a eu d'avantage de turn over qu'en 2017 (+5 entrées). Les logements libérés nécessitent des travaux de rénovation. Chaque logement libéré supplémentaire impacte le taux d'occupation.

La moyenne d'âge reste stable du fait du turn over et de l'entrée de résidents plus jeunes. En revanche, les résidents les plus âgés ont perdu en autonomie avec pour conséquence une augmentation du Gir Moyen Pondéré (taux de dépendance moyen de l'établissement).

RESTAURANT :	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de repas servis dans l'année	4 895	4 123	4011	4794	4034
Moyenne journalière	15,7	15,8	15	18,4	15

PORTAGE :	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de repas livrés dans l'année	12 816	12 190	11 763	12627	11636
Moyenne journalière	35	33	32	34	32

En 2018, la fréquentation a diminué de 15,8 % pour le restaurant et 8,5 % pour le service du portage de repas à domicile.

Cette baisse est due à une dégradation de la qualité des repas fournis par le prestataire ELIOR qui fait suite à la fermeture de l'unité de production d'Antony en juin. L'unité de production qui a pris le relais n'a pas donné satisfaction.

ANIMATION	2018
Fréquentation moyenne aux activités quotidiennes	17 personnes
Fréquentation moyenne aux rendez-vous des Imbergères	25 personnes
Fréquentation moyenne des rencontres santé	40 personnes
Fréquentation moyenne des rdv musicaux (nouvelle activité)	40 personnes

L'activité « rendez-vous musicaux » se poursuit et s'enrichit de nouveautés grâce à la subvention accordée par le département aux résidences autonomie pour développer les actions de prévention en direction des seniors. Des concerts de musique classique, de variété, de jazz et de chant ont été proposés.

Cette subvention a également permis la mise en place de conférences santé sur le sommeil et la mémoire, suivis d'ateliers de relaxation et de gym mémoire. D'autres activités seront financées à l'aide de cette subvention en 2019 (nutrition, jardinage...)

II. Projets de l'année 2018

a. Projets en cours en 2018.

- Poursuite de la démarche qualité avec mise en œuvre du plan d'action.
- Développement de nouvelles actions d'animation et de prévention financées par le forfait autonomie.
- Diversification de la programmation des rendez-vous musicaux encadrés par les membres du CVS et du conseil des aînés grâce au forfait autonomie.
- Etude sur l'amélioration de la qualité de repas dans le cadre d'un partenariat avec l'EHPAD La Faïencerie et le recours à un apprenti.

b. Projets terminés/réceptionnés en 2018.

- Réalisation de travaux de rénovation et installation de revêtements de sol antidérapant à chaque rénovation de logement.
- Mise en œuvre du calendrier partagé en ligne destiné à faciliter la saisie, le suivi et la gestion des demandes de transport Croix-Rouge. Signature de la nouvelle convention de partenariat avec l'unité local de la Croix-Rouge de Sceaux pour le transport PMR, déploiement de la charte auprès des bénévoles et bénéficiaires.
- Rénovation des circulations du bâtiment B (peintures et sols).
- Refonte du profil de poste des agents polyvalents qui deviennent des agents d'entretien et de restauration, suite au départ d'un agent en retraite. Le profil intègre l'activité de portage de repas à domicile et de restauration, ce qui permet d'assurer une continuité de service en cas d'absence du titulaire.

III. Perspectives pour l'année 2019

a. Perspectives relatives aux affaires courantes

- Poursuite de la démarche qualité.
- Poursuite des travaux de rénovation des logements (mobilier de cuisine/murs/sols) et rénovation des parties communes de la résidence (peintures et revêtement de sol).
- Poursuite de la programmation des Rendez-vous musicaux.
- Rénovation de l'ascenseur du bâtiment B.

b. Projets à lancer en 2019

- Travail sur l'amélioration de la qualité des repas dans le cadre d'un partenariat local : recherche d'un prestataire proposant une gamme de repas plus qualitative pour le service de portage.
- Elaboration de projets avec l'EHPAD La Faïencerie, montage administratif et financier, recherche de financements. Mise en place d'action de prévention avec le soutien éventuel du département.
- Optimisation de l'organisation du service et réflexion sur les profils de poste - plus particulièrement administratifs - dans le cadre du départ à la retraite programmé d'un agent.

Section 7 - Service Vie sociale seniors

Le service Vie sociale seniors est composé de cinq agents : un chef de service, une coordinatrice administrative, une assistante administrative, une coordinatrice et une évaluatrice gérontologique. L'équipe est chargée de développer les projets en direction des personnes âgées de plus de 60 ans et des proches aidants.

L'équipe travaille en transversalité avec tous les services de la Ville, les instances consultatives et les acteurs du territoire.

Ses missions sont regroupées autour de six axes en cohérence avec les orientations politique de la Ville :

- Lutter contre l'isolement, maintenir le lien social et les solidarités intergénérationnelles.
- Prévenir la perte d'autonomie des seniors.
- Participer à la protection des seniors les plus vulnérables, soutenir les personnes à faibles ressources
- Informer et accompagner les proches aidants dans leurs démarches.
- Favoriser et valoriser la participation des futurs et jeunes retraités à la vie citoyenne.
- Faciliter l'inclusion numérique

Les actions phares développées en 2018

- Mise en œuvre du projet de l'Espace seniors.
- Organisation de trois rencontres thématiques en coanimation avec les jeunes seniors
- Création d'une permanence d'aide administrative aux démarches en ligne dans le quartier des Blagis
- Lancement de nouveaux ateliers bien-être

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2018

a. Les actions préventives

L'espace seniors :

En 2018, pour sa première année de fonctionnement, ce lieu ressources a trouvé son public et su répondre aux besoins des seniors scéens et de leurs proches aidants. L'équipe a enregistré 505 visites et 910 appels téléphoniques.

Une forte augmentation du nombre de dossiers créés (448 en 2018 - 331 en 2017) est observée. La création d'un nouveau poste de conseillère gérontologique a permis d'assurer la continuité de service tout au long de l'année.

Lors des rendez-vous à l'Espace seniors ou des visites à domicile, l'équipe est confrontée à des situations de plus en plus complexes, notamment de grande dépendance. Ces situations complexes nécessitent de nombreux échanges avec les partenaires et l'organisation de réunions pluridisciplinaires qui aident à la concertation et à l'élaboration de solutions adaptées.

Année	2017	2018
Visites à domicile	135	185
Rendez-vous à l'Espace seniors	98	345
Visites en milieu hospitalier	6	17

Le profil des usagers :

La tranche d'âge des seniors correspond en majorité à la tranche 75-85 ans et 86-100 ans cela s'explique par un public de plus en plus vieillissant, une perte d'autonomie plus accentuée et le maintien à domicile de plus en plus tardif avec la mise en place de prestations d'aides.

Toutefois, 40 % des demandes émanent des proches aidants âgés de moins de 60 ans. Ils font état de leur épuisement et souhaitent des renseignements sur les aides et dispositifs pour accompagner la personne âgée en perte d'autonomie et trouver des temps de répit. Les autres demandes proviennent des services médico-sociaux ou des prestataires de services à la personne.

Le type de demandes :

Loisirs/animations	1 785
Transports	227
Restauration	355
Téléassistance	412
Service aide à domicile	1 156

La lutte contre l'isolement des personnes âgées est une des missions confiées à l'équipe de l'Espace seniors. De ce fait, des informations sur les activités de prévention, animations, sorties qui favorisent le maintien du lien social sont remises aux usagers et à leurs proches et aux professionnels.

La demande concernant le recours aux services d'aide à domicile est à mettre en relation avec le souhait des personnes âgées de rester au domicile le plus longtemps possible. Elle est aussi un levier pour rompre l'isolement au domicile.

Actions en directions des futures et jeunes retraités

10 rencontres de prévention santé ont été initiées par l'Espace seniors en co-organisation avec le service Action sociale santé et handicap et l'aide des mutuelles. Trois rencontres thématiques autour de la : solidarité, mobilité, citoyenneté. Les projets ont été coconstruits avec de jeunes retraités. Ces rendez-vous ont rassemblé 330 personnes. Des moments riches en termes d'information, d'enrichissement personnel, de lien social, de possibilité pour les participants de s'exprimer, de partager des idées pour améliorer la vie des seniors et des proches aidants.

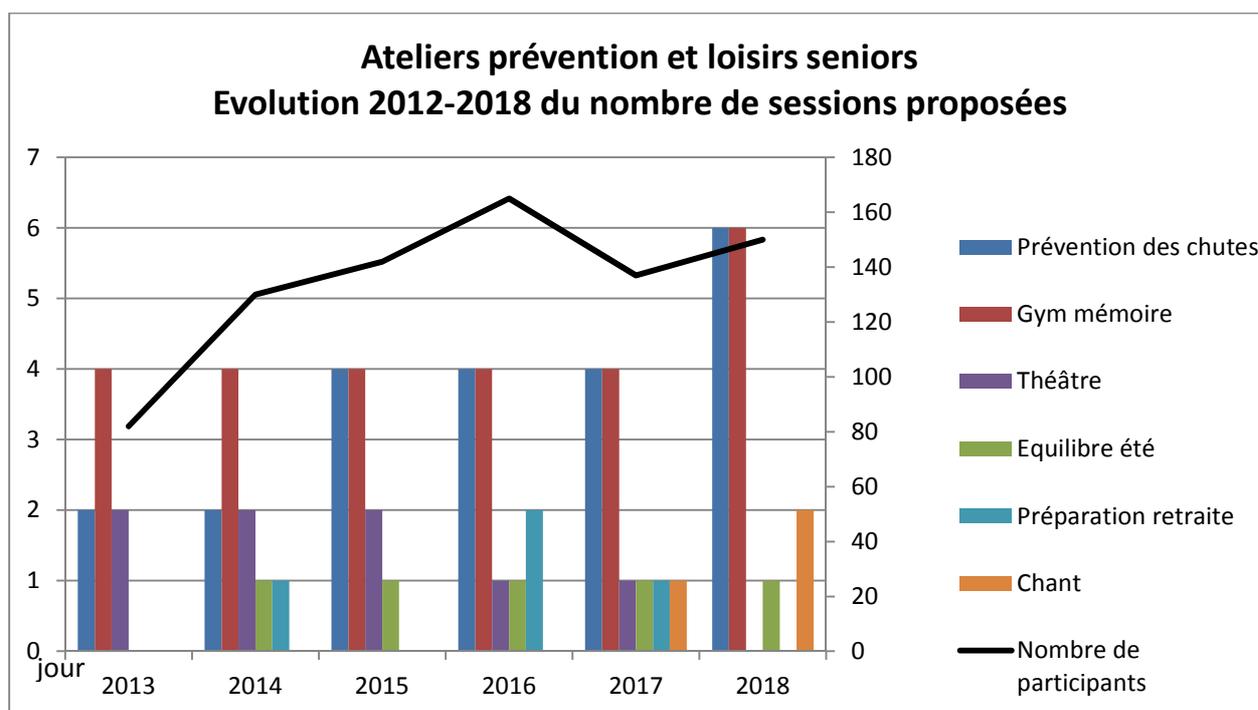
Le dispositif de téléassistance.

Objectif : Lutter contre l'isolement, maintenir le lien social, favoriser le maintien à domicile.

Fin 2018, il y avait 125 abonnés (+ 10% par rapport à 2017) dont 119 à la téléassistance fixe et 6 à la téléassistance mobile. 49 personnes ont pris l'option du détecteur de chutes, 2 du détecteur de fumée et 4 la boîte à clés. La moyenne d'âge des abonnés est de 88 ans.

Les ateliers prévention et bien-être

Objectif : Prévenir la perte d'autonomie, favoriser la prévention santé, maintenir le lien social.



En 6 ans, la proposition d'ateliers de loisirs et de prévention s'est élargie. Elle s'adapte aux besoins et attentes du public seniors. En mars 2018, un nouvel atelier chant a été créé. Il a été complet dès le premier semestre. Pour répondre à la demande, une séance hebdomadaire supplémentaire de l'atelier « prévention des chutes » a été rajoutée le vendredi matin.

126 inscriptions sont recensées dans les ateliers hebdomadaires de prévention santé (prévention des chutes, gym mémoire, atelier équilibre, ateliers découverte Tai-Chi et Qi Gong) et l'atelier d'expression (chant). L'atelier équilibre organisé aux mois de juillet et août a été financé par la Conférence des financeurs.

Un cycle de découverte de l'activité Tai-Chi a été organisé sur 6 séances en mai et juin 2018 ainsi qu'un cycle de découverte du Qi-Gong en octobre et novembre 2018. Suite à l'intérêt des seniors pour ces activités de bien-être, il a été décidé de développer cette activité sous forme d'un atelier régulier en 2019.

b. Les sorties culturelles et de loisirs

15 sorties du jeudi	375 participants
2 sorties de printemps	276 participants
6 sorties de fin d'année	278 participants
Semaine Bleue (7 animations)	231 participants

Toutes les sorties sont accompagnées par des agents de la Ville, ainsi que des personnes bénévoles. La participation de nombreux bénévoles (administrateurs du CCAS, membres du conseil des aînés et 7 seniors actifs) a permis à l'équipe de développer de nouvelles sorties culturelles et de loisirs en toute sécurité pour des participants dont la moyenne d'âge augmente.

II. Retour sur les projets de l'année 2018

- Les ateliers et permanences d'inclusion numérique

En 2018, 22 personnes ont participé aux 3 ateliers informatiques organisés en partenariat avec le Centre social et culturel des Blagis et l'Animathèque MJC. On a constaté un changement dans le public concerné, les seniors ont maintenant des notions en informatique et ne sont plus des débutants.

Des permanences de soutien informatique à la carte, animées par des bénévoles, sont organisées tous les lundis matin dans le salon de la résidence autonomie «Les Imbergères» et depuis novembre 2018, tous les vendredis matin à l'AIM des Blagis. Les permanences sont destinées aux usagers qui disposent déjà d'un outil mais qui ont besoin d'un soutien pour réaliser tout ou partie de leurs tâches. Les réponses apportées sont individuelles ou collectives. Ces permanences très appréciées ont accueilli 36 personnes différentes dans l'année.

L'Espace seniors s'est doté de 2 postes informatiques en accès libre. Des seniors viennent régulièrement consulter leurs courriels ou faire des recherches sur ces postes qui assurent aux usagers un nouveau service en accès libre.

Deux après-midis par mois, un bénévole formé par la Ville assure une permanence d'aide aux démarches administratives en ligne (impôts, sites Ameli, caisse de retraite, papier d'identité, recherches et achat sur internet...). En 2018, 40 démarches d'aides en ligne ont été apportées auprès de 20 usagers.

- Favoriser et valoriser la participation des séniors à la vie citoyenne

Rencontre des futurs et jeunes retraités

L'équipe de l'Espace seniors a co-construit avec de jeunes seniors actifs, 3 rencontres thématiques sur les thèmes suivants :

- Samedi 9 juin de 15h à 17h "**Je suis voisin de seniors**"
- Samedi 14 avril de 15h à 17h "**Futurs et jeunes retraités : quels projets à Sceaux ?**"
- Samedi 12 mai de 15h à 17 "**Faire route ensemble : comment circulez-vous à Sceaux**"

Ces rencontres ont rassemblé une trentaine de seniors. Des moments riches en termes de création de lien social, de possibilité pour les participants d'exprimer, de faire remonter des idées, des suggestions pour améliorer la vie des seniors et des proches aidants. Suite à ces rencontres, 3 seniors se sont inscrits dans des actions de bénévolat auprès du service Vie sociale seniors. De nouvelles thématiques ont été évoquées (habitat des seniors, santé et bien-être...) pour de nouvelles rencontres en 2019.

III. Perspectives pour l'année 2019

a. Perspectives relatives aux affaires courantes.

- Implication de l'équipe dans des actions participatives et de valorisation du nouvel Espace seniors.
- Accueil d'un stagiaire sur des missions spécifiques : plan canicule, grand froid, registre des personnes âgées isolées.

b. Projets à lancer en 2019

- Renforcer la lisibilité de l'Espace seniors, valoriser ses missions en direction des personnes âgées, des proches aidants et des professionnels.
- Créer des rencontres thématiques pour les proches aidants en partenariat avec les acteurs du territoire. Organiser le 3eme Forum des aidants de la ville de Sceaux.
- Ville amie des aînés : Entreprendre la démarche d'évaluation de la phase 1 et élaborer le plan d'action en vue de la remise du certificat d'entrée en phase 2. Associer les usagers, services de la ville et à ce processus.
- Poursuivre le développement des actions de promotion de la santé et de bien-être : activités physiques adaptées, ateliers de stimulation cognitive, rencontres prévention santé, ateliers chant et activités de bien-être...en partenariat avec les acteurs associatifs.
- Encourager des jeunes retraités à participer à la vie sociale et citoyenne en les impliquant dans l'organisation des rencontres thématiques les concernant.

Section 8 - Service Action sociale santé

Le service porte la mise en œuvre des choix politiques de la Ville en matière d'action sociale facultative en faveur des plus fragiles et répond à des missions d'ordre légal imposées aux centres communaux d'action sociale comme la domiciliation ou la constitution de dossiers d'aide sociale à l'hébergement.

Outre les actions qui visent à contribuer à la solvabilisation des familles (instruction des dossiers d'aide légale, attribution d'aides financières facultatives), dans le but d'aider à la réduction des inégalités, plusieurs pistes ont été développées afin d'adapter le mode d'intervention à une population où la précarité est diffuse.

Un travailleur social est missionné auprès des familles repérées en difficulté budgétaire dans le cadre de la gestion sociale des impayés de prestations municipales. L'accompagnement qu'elle réalise vise à l'autonomie des familles. Ses missions ont été élargies afin d'assurer une veille et organiser si besoin un accompagnement autour du bien-être des enfants.

La Ville mène diverses actions qui améliorent la prise en compte du handicap pour un service public accessible à tous. Une coordinatrice reçoit dorénavant les familles pour fluidifier les parcours des enfants. Elle poursuit également le travail en partenariat pour la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmé pour les ERP et réunit régulièrement les acteurs concernés par le handicap. Elle coordonne les événements en santé publique et les différents axes du conseil local de santé mentale.

Le service de soins infirmiers à domicile contribue au maintien à domicile de toute personne âgée de 60 ans et plus, malade ou dépendante, en assurant, sur prescription médicale, les soins infirmiers et d'hygiène générale.

Le service est composé d'une assistante/chargée d'accueil, d'une conseillère en économie sociale et familiale, d'une coordinatrice santé handicap, d'une infirmière coordinatrice, d'une infirmière de soins et 6 aides-soignantes et d'une chef de service qui coordonne les actions engagées auprès du public, des partenaires et les prestations délivrées aux usagers et pilote les différents projets.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2018

a. Un travailleur social dédié

Gestion sociale des impayés

Mis en place avec un double objectif financier et social, ce dispositif même s'il a évolué répond toujours à deux préoccupations : réduire les impayés de prestations et accompagner les familles en difficulté sociale. Cet accompagnement s'inscrit dans une démarche de prévention.

Il s'agit, d'une part, d'alerter rapidement les familles en leur proposant différentes modalités d'aide (modalités de paiement, conseils budgétaires, ouverture de droits ...) pour qu'elles s'inscrivent dans un paiement régulier et une gestion budgétaire assainie, et d'autre part éviter que les impayés ne perdurent ou s'aggravent. La population touchée n'est pas forcément extrêmement précarisée mais a besoin de clés pour être autonome dans la gestion du budget familial. Certaines situations beaucoup plus critiques peuvent être repérées. La conseillère en économie sociale et familiale du service fait alors un travail plus global, actionne tous les dispositifs d'aide (FSL, secours, aide éducative budgétaire, GAFIB...), en lien avec les autres acteurs sociaux du territoire.

Bilan chiffré

- 261 courriers
- 150 familles en suivi/actif ou suivi/veille par la conseillère en ESF
- 109 1^{er} courrier pour engager le dispositif (dont 41 nouvelles familles contactées)
- 5 commissions partenariales
- 84 % des dettes initiales repérées, recouvrées au moment du bilan

Accompagnement autour du bien-être des enfants

Une réflexion s'est engagée pour identifier les besoins des familles et clarifier les missions.

22 familles repérées et 3 réunions de concertation techniques enfant adulte avec les partenaires extérieurs.

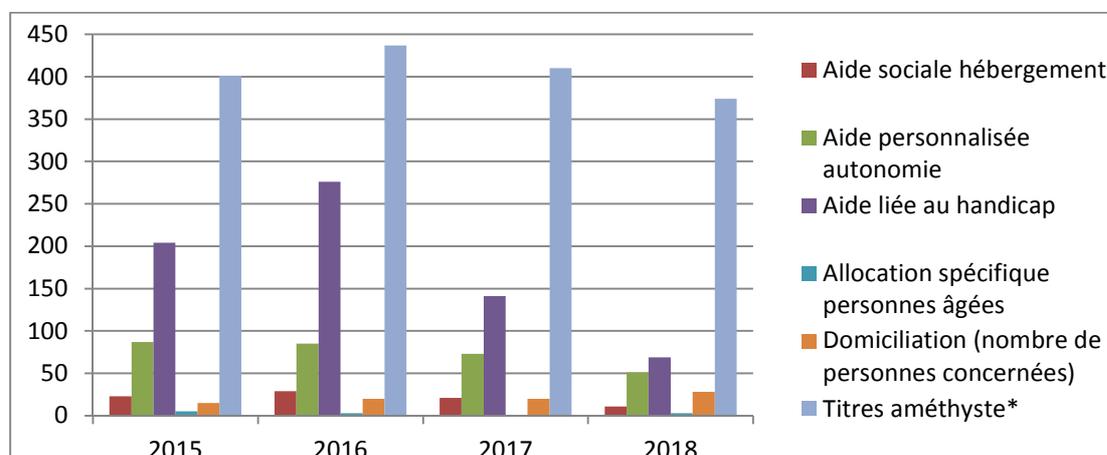
b. Aide sociale légale

Avec les nouvelles possibilités de modernisation de l'administration, la dématérialisation, et la possibilité pour les personnes et les aidants d'instruire directement leurs dossiers via internet, le nombre de dossiers traités par le service est plus faible.

Le CCAS recentre son activité sur l'accompagnement des plus démunis et traite les dossiers les plus complexes.

Nombre de dossiers	2015	2016	2017	2018
Aide sociale hébergement	23	29	21	11
Aide personnalisée autonomie	87	85	73	51
Aide liée au handicap	204	276	141	69
Allocation spécifique personnes âgées	5	3	0	3
Domiciliation (nombre de personnes concernées)	15	20	20	28
Titres améthyste*	401	437	410	374

*aide départementale



La domiciliation

La domiciliation mobilise les agents sur des situations toujours plus complexes et le temps de travail pour cette action continue d'augmenter. Le nombre de rencontres dans ce cadre approchent les 250 cette année.

c. Aide sociale facultative

Les secours du CCAS comprennent les aides exceptionnelles et les aides pour la fourniture d'EDF. Pour ces dernières, le CCAS est remboursé par le SIPPAREC. Le nombre de dossiers instruits par le service, le nombre de familles aidées ainsi que les montants attribués sont en légère hausse. Les bénéficiaires ont rencontré un travailleur social qui a établi un rapport de demande d'aide financière.

Pour l'allocation communale d'aide à la famille, l'attribution se fait en fonction du Quotient Familial (QF) calculé par la ville et du cycle scolaire de(s) enfant(s). Cette année, il y a eu plus d'enfants de collège et lycée aidés que l'an passé.

Secours du centre communal d'action sociale	2015	2016	2017	2018
Montant total attribué en euros	1 265	1 516	1 701	2 389

Allocation communale d'aide à la famille	2015	2016	2017	2018
Montant total attribué en euros	19 032	20 212	22 778	25 671

d. Santé- handicap

- Animation du conseil local des professionnels de santé.
Une rencontre autour des femmes victimes de violences, une rencontre autour du nouveau rôle des pharmaciens d'officine
- Rencontres santé seniors : 2 nouvelles conférences en 2018 suivies par 2 ateliers. Environ 120 participants.
- Animation du Conseil local de santé mentale et mise en place d'une cellule de réflexion sur les situations complexes.
- Organisation de 6 collectes de sang en partenariat avec l'Etablissement Français du Sang et obtention du label « commune donneur ». Comme les années précédentes, le nombre total de dons approche les 300 (356 personnes présentées)
- Maintenance des 6 défibrillateurs
- Animation du « comité Ville pour tous » en qualité de commission communale d'accessibilité.
Une réunion plénière et un parcours in situ dans la ville
- La coordinatrice enfance handicap a rencontré 18 nouvelles familles et fait le lien avec 7 services en interne et de nombreux services extérieurs (écoles, établissements sociaux et médico-sociaux...)

e. Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Le SSIAD, autorisé par l'ARS (agence régionale de santé), a une capacité de 30 places. Il est ouvert tous les jours, dimanche et jours fériés compris, de 8 h à 20 h. Le service contribue au maintien à domicile de toute personne âgée de 60 ans et plus, malade ou dépendante, en assurant, sur prescription médicale, les soins infirmiers et d'hygiène générale.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de forfaits journaliers réalisés	9 691	10 084	9 993	10 378	10 189	9 156

Le taux de remplissage du service est en légère baisse mais le nombre de patients est globalement stable sur l'année. Le turn over important des patients entraîne une hausse des 1ères visites de prise en charge.

53 patients ont été pris en charge (vs 55 l'an dernier). 58,5 % des patients sont des femmes. L'âge moyen des patients augmente légèrement et s'élève à 88 ans (vs 86).

Le GIR moyen pondéré est lui aussi légèrement plus élevé, signe d'une plus grande dépendance des patients.

II. Retour sur les projets de l'année 2018

a. Projets en cours

- Signature d'une convention entre le SSIAD et un établissement d'hospitalisation à domicile
- Précisions sur les missions et formalisation des liens entre le SSIAD et la coordination gérontologique
- Organisation du partenariat inter services pour la mission autour des enfants
- Recensement des besoins en formation des agents qui devront être spécifiés par la coordinatrice handicap

b. Projets finalisés

- Finalisation du mode opératoire pour les situations complexes en santé mentale. 4 rencontres partenariales
- Organisation des Semaines d'information sur la santé mentale
- Coordination handicap : Mise en place du partenariat avec la référente handicap de l'éducation nationale et participation à 4 réunions ESS
- Organisation d'une formation spécifique handicap pour 3 agents ville
- Mise en place d'une nouvelle organisation pour le secrétariat du SSIAD et formalisation des procédures
- Diagnostic/évaluation des fonctionnements du SSIAD
- Organisation des liens avec le pôle environnement et cadre de vie pour le suivi de l'Adap

III. Perspectives pour l'année 2019

Les objectifs visent notamment à développer et fiabiliser la relation à l'utilisateur.

a. Perspectives relatives aux affaires courantes

- Poursuites des liens partenariaux avec les services du département et les associations
- Poursuite de la participation au suivi des avancées de l'Adap

b. Projets à lancer en 2019

- Evaluation interne du SSIAD à lancer en « mode projet »
- Fiches action spécifiques dans le cadre de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles
- Participation du service au projet de continuum éducatif sur la ville

CHAPITRE VIII : POLE EQUIPEMENTS ET CADRE DE VIE

Le pôle Équipements et Cadre de Vie inscrit ses missions de service public dans le cadre de la démarche de développement durable définie par la Ville et est plus particulièrement chargé :

- de l'urbanisme réglementaire : élaboration des documents instruction des demandes d'autorisations d'utilisation des sols et conseil aux pétitionnaires,
- de l'urbanisme opérationnel : conception et pilotage des opérations et perspectives foncières (acquisitions, gestion, baux, et autorisations d'occupation, etc.) en liaison avec les acteurs internes et externes concernés,
- de l'aménagement de l'espace public : réflexions en matière de mobilité (circulations douces, stationnement, transports), accessibilité, valorisation et qualité des espaces publics et mise en œuvre des programmes d'action en la matière,
- de la gestion du patrimoine communal (bâtiments, flotte) : entretien en liaison avec les utilisateurs, cessions et acquisitions, suivi des travaux de prestataires extérieurs, adaptation du patrimoine communal aux nouveaux besoins (programmation, clauses techniques des marchés, contribution aux dossiers de demande de subvention, maîtrise d'œuvre, suivi de chantier, etc.) dans le cadre des décisions prises en comité de pilotage et en liaison étroite avec les services utilisateurs/pilotes,
- du secrétariat des commissions de sécurité,
- des moyens logistiques des différentes manifestations organisées sur le territoire communal,
- des missions de tranquillité urbaine : prévention et interventions.

Section 1 - Service Urbanisme

Principales missions : instruction des demandes d'autorisation d'utilisation des sols, définition des documents d'urbanisme en lien avec l'Etablissement public territorial, opérations de valorisation foncière. Le service est composé d'un chef de service, une assistante administrative, deux instructrices droit des sols, un chargé du foncier et un chef de projets urbains.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2018

a. Droits des sols

Demandes de permis de construire, de démolir, et déclarations de travaux déposées :

Nature des dossiers déposés	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Permis de construire	35	36	36	29	22	33	43	40	34
Permis de construire modificatif	7	17	14	14	14	14	8	12	19
Permis de démolir	8	6	6	3	0	3	4	2	5
Déclaration préalable	133	120	119	128	118	111	106	102	116
Demandes d'enseigne	42	26	23	36	11	17	21	25	22
Demande de changement d'usage	6	6	2	5	11	11	5	8	6

Permis de construire y compris les modificatifs, déposés en 2018, au 31 décembre 2018 :

Suivi des dossiers	Nbre de dossiers
En cours d'Instruction	7
Favorable	21
Refus ou rejets tacites	6
Annulé en cours d'Instruction	0
TOTAL	34

b. Foncier

Conformément à la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, l'établissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris est devenu compétent en matière de droit de préemption urbain (DPU), à compter du 29 janvier 2017. Ce dernier a décidé de conserver l'exercice du droit de préemption sur une partie du territoire de Sceaux, correspondant aux zones UE délimitées dans le plan local d'urbanisme (PLU). Dans les autres secteurs, l'exercice du droit de préemption a été délégué :

- à l'établissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF) dans les secteurs où il a compétence pour intervenir (cf. ci-dessous) ;
- à la ville de Sceaux, sur le restant du territoire.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
D.I.A (déclarations d'intention d'aliéner) enregistrées	135	126	212	259	287	304	341	338	348

En 2018, les décisions sur les DIA ont été rendues :

- par VSGP : 29 % ;
- conjointement par VSGP et la Ville : 4 % ;
- par l'EPFIF : 1 % ;
- par la Ville : 66 %.

La Ville a procédé, en 2018, aux acquisitions et cessions suivantes :

- Acquisitions :

Désignation	Surface cadastrale	Adresse	Vendeur	Date de l'acte	Prix
Terrain	210	Rue des Mouilleboeufs	EPFIF	15/05/2018	1 €

- Cessions :

Désignation	Surface cadastrale	Adresse	Acquéreur	Date de l'acte	Prix
Pavillon	341	11 rue Michel Charaire	SEM Sceaux Bourg-la-Reine Habitat	26/06/2018	965 700 €

Par ailleurs, dans le cadre de la convention d'intervention foncière conclue avec l'EPFIF le 25 avril 2017, modifiée par avenant le 22 mars 2018, l'EPFIF a engagé les opérations suivantes :

- Prémption :

Désignation	Surface cadastrale	Adresse	Vendeur	Date de la décision de préemption	Prix	Suites données
Pavillon	2994	14 avenue du Président Franklin Roosevelt	Congrégation des Sœurs missionnaires Notre-Dame d'Afrique	7/05/2018	5 400 000 €	Signature de l'acte de cession le 7/11/2018

- Acquisitions :

Désignation	Surface cadastrale	Adresse	Vendeur	Date de l'acte	Prix
Pavillon	290	14 avenue de la Gare	Consorts LEGOUGE	11/06/2018	850 000 €
Pavillon	368	8 avenue du Plessis	Succession MAITRE	17/10/2018	480 000 €
Immeuble	171	1 rue du Four	Sté civile du Four – consorts HEBERT	27/11/2018	1 600 000 €

- Cessions :

Désignation	Surface cadastrale	Adresse	Acquéreur	Date de l'acte	Prix
Terrain	210	Rue des Mouilleboeufs	Ville	15/05/2018	1 €

c. Le plan local d'urbanisme (PLU)

La compétence en matière de PLU appartient à Vallée Sud – Grand Paris, depuis le 1er janvier 2016.

Suite au recours contentieux engagé à l'encontre de la délibération du 12 février 2015 approuvant le PLU, le tribunal administratif a procédé à l'annulation de la délibération le 22 juin 2018. Le PLU ayant fait l'objet d'une révision, approuvée par Vallée Sud – Grand Paris le 27 septembre 2016, ce PLU révisé s'est substitué au PLU antérieur et la décision du tribunal administratif est donc sans incidence sur le PLU en vigueur.

En 2018, VSGP a procédé à la modification simplifiée n°1 du PLU, procédure engagée le 20 avril 2018, avec une mise à disposition du dossier au public du 15 juin au 16 juillet 2018 et approuvée par le conseil de territoire le 25 septembre 2018. Les modifications portent sur les zones UA et UE du PLU, pour permettre notamment la mise en œuvre du projet de la place du général de Gaulle.

d. Secteur de projet des Quatre-Chemins :



- **Lancement opérationnel des lots n°1, 2, 4, 5 et 6**

o Lot n°1 relatif à la résidence des Mésanges

Maître d'ouvrage : France Habitation

Maître d'œuvre : VALERO-GADAN et RVA

Programme : 320 logements environ, dont 260 logements sociaux

Calendrier prévisionnel :

Phase 1 – 61 logements sociaux – 2017-2019

Phase 2 – 90 logements sociaux – 2020-2021

Phase 3 – 170 logements dont 110 logements sociaux et 60 logements à l'accession.

Les travaux commencés en 2017 se sont poursuivis en 2018. La livraison du premier immeuble de la phase 1 est prévue pour mars 2019. Ce bâtiment permettra le relogement de certains locataires permettant ensuite la poursuite de l'opération. (démolition des bâtiments puis construction du 2^{ème} immeuble de la phase 1).

o Lot n°2

Maître d'ouvrage : BPD Marignan

Maître d'œuvre : Marie-Odile FOUCRAS

Programme : 88 logements à l'accession

Calendrier prévisionnel : 2017/2019

Les travaux commencés en 2017 se sont poursuivis en 2018 Le calendrier prévisionnel prévoit une livraison du bâtiment en fin d'année 2019.

Dans le cadre de ce projet l'aménagement de deux sentiers (sentier des Bouillons et sentier Ouest) est prévu pour la fin de l'année 2019.

o Lot n°4

Maître d'ouvrage : EIFFAGE

Maître d'œuvre : LEHOUX-PHILY-SAMAHA

Programme : 46 logements et 970m² de locaux artisanaux (9 cellules)

Calendrier prévisionnel : 2019-2020

Le permis de construire a été délivré le 22 novembre 2018, à ce jour il n'a pas fait l'objet de recours. Le chantier devrait démarrer courant 2019 pour une livraison fin 2020.

La Ville s'est positionnée pour acquérir les locaux artisanaux.

o Lot n°5

Maître d'ouvrage : Hauts-de-Seine Habitat

Maître d'œuvre : Atelier 115

Programme : 150 logements sociaux pour étudiants et 15 logements sociaux familiaux

Calendrier prévisionnel : 2017-2019

La Ville a signé un bail à construction avec Hauts-de-Seine Habitat pour la construction d'une résidence pour étudiants et 15 logements thérapeutiques. Les travaux commencés en 2017 se sont poursuivis en 2018. La livraison du bâtiment est prévue pour mars 2019,

Lot n°6

Maître d'ouvrage : Logis Transport

Maître d'œuvre : Armand NOUVET

Programme : 60 logements sociaux

Calendrier prévisionnel : 2017-2019

Suite à l'obtention d'un permis de construire purgé de recours en janvier 2017, la vente des terrains a été réalisée en octobre 2017. Le démarrage du chantier est prévu pour mi 2019 avec une livraison courant 2020.

- **Schéma de référence sur le pôle Robinson**

Dans le cadre du schéma de référence sur le pôle d'échange de Robinson validé par le STIF en 2016, la RATP a engagé les études de maîtrise d'œuvre pour l'agrandissement de l'accès ouest de la gare. Ces études ont donné lieu à un permis de construire déposé en 2018 et en cours d'instruction, en vue d'une réalisation des travaux en 2019/2021.

En 2018, la RATP a poursuivi la procédure de désignation d'un maître d'œuvre pour la conception de la gare de bus et du schéma d'aménagement des terrains voisins. La Ville a par ailleurs engagé en 2018 une étude sur l'aménagement de la place de la Gare en vue de définir le programme des espaces publics, avec le groupement Atelier paysage Yuli ATANASSOV, K-HUT et Artelia.

e. **Secteur de projet Albert 1^{er}**

o Lot n°1

Maître d'ouvrage : Sceaux Bourg-la-Reine Habitat

Maître d'œuvre : COBE

Programme : 118 logements sociaux pour étudiants, 2 crèches de 40 berceaux chacune

Calendrier prévisionnel : 2018-2019

Suite à l'obtention d'un permis de construire en décembre 2016, la Ville et la SEM ont conclu un bail à construction relatif au volume de la résidence pour étudiants. En application de la convention de transfert d'ouvrage qui voit la maîtrise d'ouvrage de l'opération complète revenir à la SEM, cette dernière a retenu une entreprise générale de travaux et le chantier a démarré début 2018 pour une livraison prévue mi-2019.

En ce qui concerne le lot n°2, la Ville pilote un appel à projets auprès des promoteurs immobiliers, en vue de réaliser une opération d'une soixantaine de logements comportant 30% de logements sociaux.

f. **Secteur de projet de la place du général De Gaulle et ses abords**

La métropole du Grand Paris (MGP), nouvellement créée depuis le 1er janvier 2016, a organisé en 2017 un appel à idées à l'échelle de son territoire, Inventons la métropole du Grand Paris. La Ville s'est portée candidate et le site de la place du général de Gaulle et ses abords a été retenu parmi 59 autres sites en Ile-de-France.

Parallèlement, la Ville a engagé début 2017 une démarche de concertation Parlons ensemble du centre-ville, pour que les scéens, les commerçants, les utilisateurs du centre-ville s'expriment et échangent sur l'avenir de leur centre-ville. 19 réunions publiques ont eu lieu et ont permis de définir les contours d'une charte sur le centre-ville, votée par le conseil municipal le 11 mai dernier. Cette charte a été remise aux équipes candidates à l'appel à projet métropolitain comme fil directeur de leurs réflexions sur le site de la place du général de Gaulle.

Les trois équipes sélectionnées ont remis un dossier fin juillet 2018. Le 14 septembre 2017, la Ville les a invitées à présenter leurs idées auprès de la population.

Le jury de la métropole s'est réuni fin septembre 2017 et a procédé au classement des projets. Le projet présenté par NACARAT, A la croisée des s[ce]jens a été classé premier. La Ville a émis un certain nombre de réserves. Pour prendre en compte ces réserves et les réactions du public lors de l'audition du 14 septembre, NACARAT

a décidé de se rapprocher du candidat classé deuxième PITCH, afin de monter une équipe commune et proposer un projet en adéquation avec les attentes de la Ville et de ses habitants.

En 2018, la Ville a poursuivi la démarche de concertation avec l'organisation de visites, d'ateliers collaboratifs et d'une réunion publique. Lors de sa séance du 29 mars 2018, le conseil municipal a tiré le bilan de la concertation et décidé d'engager opérationnellement le projet, tout en poursuivant le processus de concertation à travers l'organisation de nouveaux ateliers le 8 novembre 2018 ayant pour thème les espaces publics et l'attractivité et le rayonnement du projet, et une réunion publique le 29 novembre 2018.

- **Procédures opérationnelles**

- Mise en concordance du cahier des charges du lotissement du château de l'Amiral avec le PLU de Sceaux. Cette procédure, dont l'objet est de sécuriser le droit des sols dans le périmètre du lotissement et de permettre la création de l'institut culinaire de France, a fait l'objet d'une enquête publique du 28 mai au 27 juin 2018, avec avis favorable du commissaire enquêteur. Elle a fait également l'objet d'un avis favorable du conseil municipal le 15 novembre 2018. Le cahier des charges a été mis en concordance par arrêté du Maire en date du 10 décembre 2018.
- Modification simplifiée du PLU
Cf. précédemment
- Aménagement des espaces publics
Sur la base des pré-études réalisées par le groupement Nacarat/Pitch, la Ville a missionné un assistant à maîtrise d'ouvrage (Y ingénierie, Maaru, Endroits en Verts) pour l'élaboration du programme des espaces publics. La définition du programme, menée en collaboration avec les services du Département, associe également le public dans le cadre d'ateliers collaboratifs. Il est envisagé une finalisation du programme à la fin du 1^{er} trimestre 2019, en vue de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre à compter de l'été 2019.
- Archéologie préventive
Un diagnostic d'archéologie préventive a été prescrit par la DRAC sur la totalité de l'emprise du projet. Ce diagnostic a été réalisé sur les îlots Amiral et Houdan en novembre 2018. Le rapport de la DRAC a été réceptionné début 2019 et autorise la réalisation des travaux.

- **Lancement opérationnel des îlots Amiral, Houdan et Voltaire**

- Ilot Amiral
Maître d'ouvrage : Nacarat/Pitch
Maître d'œuvre : Atelier BECHU
Programme : création de l'institut culinaire de France, restitution du jardin et implantation d'un restaurant d'application
Calendrier prévisionnel : 2019/2020

En 2018, cet îlot a fait l'objet d'un permis de construire décidé le 26 décembre 2018. La Ville et le groupement Nacarat/Pitch envisage de signer un bail à construction dans le courant du 1^{er} semestre 2019, permettant un démarrage des travaux en vue d'une livraison courant 2020.

- Ilot Houdan
Maître d'ouvrage : Nacarat/Pitch
Maître d'œuvre : Atelier BECHU
Programme : une dizaine de logements et commerce
Calendrier prévisionnel : 2021/2022
Le PC devrait être déposé courant 2019.

- Ilot Voltaire
Maître d'ouvrage : Nacarat/Pitch
Maître d'œuvre : Cobe
Programme : une dizaine de commerces, un parking public de 150 places, une cinquantaine de logements familiaux, une résidence pour étudiants d'une centaine de logements, un espace collaboratif.
Calendrier prévisionnel : 2021/2022
Le PC devrait être déposé courant 2019.

II. Perspectives pour l'année 2019

a. Secteur de projet des Quatre-Chemins

L'année 2019 sera celle de la livraison des premières opérations, sur les lots 1, 2 et 5. Sur les îlots 4 et 6, les chantiers devraient être engagés en 2019.

L'année 2019 sera également marquée par le démarrage de l'aménagement des espaces publics, avec la création de deux sentiers périphériques au lot n°2.

Pour les lots 3 et 7, la Ville conforte son partenariat avec l'établissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF) lequel poursuit les acquisitions en vue de maîtriser le foncier. La préemption réalisée sur l'îlot 7 sera poursuivie.

Enfin, après l'approbation par le STIF du schéma de référence sur le pôle d'échange multimodal de Robinson, les études techniques se poursuivent notamment sur l'agrandissement de l'accès ouest au RER et l'aménagement de la gare de bus.

b. Secteur de projet Albert 1^{er}

Sur le lot n°1, le chantier du projet de Sceaux Bourg-la-Reine Habitat doit s'achever pour septembre 2019.

Sur le lot n°2, les propriétaires fonciers concernés devraient désigner un promoteur pour la réalisation d'une opération de logements, comprenant 30% de logements sociaux.

c. Secteur de projet de la place du général de Gaulle et ses abords

En 2019, l'îlot Amiral fera l'objet d'un bail à construction entre la Ville et le groupement Nacarat/Pitch. Le projet devrait entrer en phase de chantier avec en perspective l'ouverture de l'institut culinaire de France au 2^e semestre 2020.

En ce qui concerne la requalification des espaces publics, après l'établissement du programme au 1^{er} trimestre 2019, la Ville, dans le cadre d'un groupement de commande avec le Département, envisage d'organiser une consultation de maîtrise d'œuvre qui permettra de retenir un maître d'œuvre 2020.

La démarche de concertation sera poursuivie, avec notamment l'organisation de nouveaux ateliers au 1^{er} trimestre 2019, sur les thématiques de l'aménagement des espaces publics et de l'architecture.

Pour les îlots Voltaire et Houdan, au terme des ateliers, il est envisagé le dépôt des permis de construire.

Section 2 – Service Bâtiment

Principales missions : entretien des bâtiments communaux, suivi des chantiers de travaux, de construction et de réhabilitation lourde, fonctionnement du Centre technique municipal et garage. Le service est composé d'un chef de service, une ingénieure projets, une assistante administrative et comptable, un technicien travaux et dessinateur, un technicien maintenance, un chef du CTM et de 19 agents. Les agents en poste au centre technique municipal interviennent quotidiennement à l'entretien des bâtiments de la Ville. Sur cette année 2018, un grand nombre de projets ont été menés conjointement avec le savoir-faire et le professionnalisme des agents du CTM.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2018

a. Entretien de bâtiments

Entretien de 76 507 m² de surface hors œuvre réalisé en régie ou par une entreprise selon la nature et l'ampleur des travaux dont 60 immeubles et 48 chaufferies ou centrales de traitement d'air.

b. Logistique de manifestations

Logistique des manifestations : Cross, Fêtes méridionales et félibréennes, Fête de la musique, Feux de la Saint Jean, Journées du patrimoine, Fête des jardins, Virade de l'Espoir, Vide grenier jeunesse, Défi jeunes, Bal du 14 juillet, Fête du sport, Téléthon, Collecte alimentaire, Foire aux Santons, Noël des enfants, cérémonies commémoratives (8 mai, 11 novembre), dîners de rues, fêtes des écoles, piétonisation du centre-ville, etc...

Interventions en régie (heures)								
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Equipe des polyvalents	1 402	1 445	1 086	989	989	1 018	1 063	1 367
Equipe des ateliers	3 667	3 780	3 669	3 052	3 052	3 064	3 052	3 115

- Menuisier : réalisation de meubles, sur mesure, pour les différents établissements de la Ville
- Peintre : petits chantiers de peinture dans les groupes scolaires et les crèches, suivi du marché de travaux peinture
- Plombier : dépannages quotidiens dans les structures, remise en état des sanitaires,
- Serrurier : fabrication de tout type de supports métalliques, soudures et réalisation de cages métalliques afin de sécuriser des biens
- Electriciens : dépannages quotidiens dans les structures, remise aux normes des installations électriques dans les différents bâtiments

Toutes les demandes travaux des services sont désormais enregistrées dans un tableau et un planning a ainsi pu être mis en place en concertation avec les directeurs de structure et les chefs de service.

En 2018, a été mis en place un planning des interventions dédiées sur une semaine : (ce planning ne concerne pas les interventions dites urgentes qui nécessitent une intervention dans l'heure).

- **Lundi** : Cinéma Trianon et MJC
- **Mardi** : crèches
- **Mercredi** : centres de loisirs, écoles
- **Jeudi et vendredi** : Hôtel de Ville, ancienne mairie et tous les autres bâtiments (bibliothèques, résidence des personnes âgées, salle de musculation....)

Les services municipaux sont de plus en plus impliqués dans des opérations de travaux : Espace seniors, réhabilitation de l'aile ouest, etc...

c. Garage

Entretien de 52 véhicules (44 VL, 2 PL, 1TC et 5 VL électriques) dont 149 réparations en régie.

d. Commissions de sécurité

12 commissions communales nécessitant les missions suivantes :

- gestion du planning des commissions
- transmission des convocations
- notification des procès-verbaux
- entretien avec les exploitants
- assistance à la commission
- instruction des dossiers pour les ERP de 5^{ème} catégorie

4 commissions départementales nécessitant les missions suivantes :

- transmission des convocations
- notification des procès-verbaux
- assistance à la commission

Rôle de conseil auprès de différentes catégories de gestionnaires des ERP (commerçants, cabinets médicaux etc...) pour l'accessibilité et la sécurité incendie.

Production de plans et affiches :

- réalisation de plans et cartes pour la direction
- réalisation d'affiches informatives pour l'ensemble des services de la mairie

II. Retour sur les projets de l'année 2018

Opérations de construction ou rénovation de bâtiment - Suivi technique, financier et administratif

- Réception de l'opération 1 des travaux de restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste,
- Commencement de l'opération 2 des travaux de restauration de l'église, chaufferie et chauffage du bas-côté nord,
- Poursuite du chantier de la rénovation de la bibliothèque, phase 1 (niveaux rez-de-chaussée bas et -1) réceptionnée en octobre 2018 et début de la phase 2 (niveau rez-de-chaussée haut) décembre 2018,
- Poursuite du chantier Albert 1^{er} (Co maîtrise d'ouvrage Sceaux BLR habitat),
- Missions « étude » de maîtrise d'œuvre pour la seconde opération de restauration de l'église saint Jean-Baptiste, missions APD, PRO, DCE,
- Notification des entreprises en février 2018 et Ouverture du chantier de l'opération de requalification du site sportif et de loisirs des Blagis le 20 mars 2018,

Opérations de maintenance et de gros entretien des bâtiments

- Mise en conformité des plans d'évacuation incendie dans les groupes scolaires,
- Rénovation de l'office des Clos Saint Marcel,
- Réalisation de l'étanchéité des toitures du groupe scolaire des Clos Saint Marcel,
- Rénovation de l'étanchéité des toitures terrasses de la MJC,
- Rénovation du couloir d'accès à la crèche Michel Charaire et au Ram/Rap,
- Transformation d'une salle de classe en infirmerie au groupe scolaire du Petit Chambord,
- Mise en conformité des différents groupes scolaires et gymnases suite aux commissions de sécurité,

- Gros entretien divers bâtiments (peinture, revêtements de sols, revêtements muraux, électricité/mise en conformité, couverture).

III. Perspectives pour l'année 2019

Opérations de construction ou rénovation de bâtiment - Suivi technique, financier et administratif

- Finalisation de la mission « étude » de maîtrise d'œuvre pour la seconde opération de restauration de l'église saint Jean-Baptiste, mission ACT (15 lots hors chauffage et maçonnerie liée au chauffage),
- Poursuite de l'opération 2 des travaux de restauration de l'église, notification des 15 autres lots en juin 2019, début de l'exécution des travaux en septembre avec nouvelle installation de chantier, chauffage du bas-côté sud et début des travaux de restauration des pierres des façades extérieures bas-côté sud,
- Poursuite de la phase 2 des travaux de la bibliothèque au rez-de-chaussée haut, réception prévue juin 2019,
- Poursuite des travaux de la crèche Albert 1^{er},
- Réception des gymnases et patio de l'opération de requalification du site sportif et de loisirs des Blagis en septembre 2019, poursuite de l'aménagement extérieur jusqu'au printemps 2020.

Opérations de maintenance et de gros entretien des bâtiments

- Réalisation de travaux dans le cadre du calendrier ADAP

Section 3 – Service Espace public et environnement

Principales missions : gestion de la voirie, des espaces verts, de la signalisation et de l'éclairage public ; aménagement de l'espace public de la Ville. Le service est composé d'un chef de service, une assistante administrative, une assistante comptable, deux techniciens travaux, un chef d'équipe, 12 agents aux espaces verts et 10 agents à la voirie.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2018

a. Travaux d'entretien

- Entretien et nettoyage de la voirie : 35 km dont 23,60 km de voirie communale et 11,4 km de voirie départementale,
- Entretien du cimetière : 11 500 m²,
- Entretien des feux de signalisation : 22 carrefours,
- Entretien de l'éclairage public : 2 695 points lumineux,
- Réalisation des illuminations pour les périodes de Noël (pose et dépose du matériel),
- Entretien de voirie dans diverses voies (nids de poule, réfection de trottoirs et chaussées, marquage au sol, etc.), mise en place de mobilier urbain.

b. Stationnement (hors stationnement payant)

- Entretien du marquage au sol des emplacements de stationnement,
- Création de places de stationnement minute et d'une place livraison avenue Jean Perrin et rue Houdan,
- Création de stationnement moto dans diverses voies,
- Modification du stationnement rue Albert 1^{er}

c. Espaces verts, cimetière et aires de jeux

- Entretien et nettoyage des espaces verts : 8 000 m² (dont le jardin de la Ménagerie).
- Plantations : 101 782 unités.
- Elagage sur différents arbres et abattage des arbres dangereux.
- Entretien du sol souple et des aires de jeux.
- Programme de rénovation du Cimetière :
 - Poursuite de la mise en place de stabilisé dans les allées.
 - Rénovation des tombes remarquables : concession Loubet, Thore Maufra.

d. Divers administratifs

- Courriers et courriels aux riverains : 920 traités
- Arrêts temporaires et permissions de voirie : 775 (dont les déménagements)
- Déménagements : 295
- DT-DICT : 494

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Courriers et courriels aux riverains	509	580	435	425	328	690	916	1050
Arrêts temporaires et permissions de voirie	339	348	381	310	328	351	584	775

II. Retour sur les réalisations de l'année 2018

a. Travaux d'aménagement

- Création de fosses d'arbres et rénovation de la plantation d'alignement rue Jean Massé
- Rénovation des trottoirs et création de bateaux rue des Aulnes,
- Suppression des jardinières le long du centre commercial avenue Jean Perrin,
- Reprise de chaussée avenue Carnot entre la rue de Verdun et la rue du Lycée.
- Reprise d'enrobés sur chaussée, dépose de bordures de jardinière rue Berlioz,
- Réaménagement de la rue Achille Garnon suite aux enfouissements de réseaux.
- Rénovation des jeux et sols souples de l'aire de jeux des Blagis.

b. Autres travaux en lien avec le Sipperec

Enfouissement des réseaux et rénovation de l'éclairage public, rue des Coudrais, rue Jean-Louis Sinet, rue de Seignelay, avenue du Président Franklin Roosevelt, rue Michel Voisin (section sud) et avenue de Bourg-La-Reine.

III. Perspectives pour l'année 2019

En lien avec le Sipperec :

- Suite des enfouissements des réseaux et rénovation de l'éclairage public rue de Bagneux, rue du Docteur Roux, rue Maurice Ravel, avenue de Bourg-la-Reine.
- Lancement des Etudes d'enfouissement des réseaux du quartier des Chéneaux Sablons : rue Champin, rue des Chéneaux, rue du Dr Thore, rue Madeleine Crenon, rue Quesney, rue Théodore Aubanel, rue Edouard Depreux, avenue des Quatre Chemins.

Section 4 – Service Tranquillité urbaine

Le service Tranquillité urbaine dit « STU » est chargé notamment des missions suivantes :

- sécurisation des sorties d'écoles, des manifestations municipales et des marchés,
- prévention, médiation, verbalisation et contrôle du respect des arrêtés municipaux en matière de stationnement, de circulation, d'occupation du domaine public, de propreté, de lutte contre les incivilités,
- opération tranquillité vacances (OTV),
- fourrière automobile et animale,
- objets trouvés ou perdus,
- vidéoprotection (21 caméras).

Le service comprend 1 chef de service, 1 assistante de gestion administrative, 4 agents de police municipale et 6 gardes urbains assermentés en qualité d'agent de surveillance de la voie publique.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2018

- 7 594 amendes de stationnement (chiffre inférieur aux années précédentes car le stationnement payant n'est plus contrôlé par la Ville mais par la société privée EFFIA)
- 76 véhicules placés en fourrière
- 226 véhicules repérés en stationnement abusif
- 70 procès-verbaux ou rapports rédigés
- 85 objets trouvés dont 26 restitués à leurs propriétaires
- 118 déclarations d'objets perdus
- 331 OTV réalisées avec suivi informatisé des passages
- 34 nouvelles caméras déployées par EFFIA dans les parkings à la demande de la Ville

II. Retour sur les projets de l'année 2018

L'action du service a évolué en 2018 pour davantage prendre en compte les questions de salubrité publique.

Le service a piloté en 2018 la délégation du service public de stationnement payant attribuée pour 7 ans à la société EFFIA.

Afin de mieux satisfaire le besoin d'accompagnement des différents publics sollicitant l'écoute ou l'intervention du service Tranquillité urbaine, un poste d'accueil et d'assistance administrative a été créé en octobre 2018 au sein du service Tranquillité urbaine.

III. Perspectives pour l'année 2019

L'année 2019 se caractérisera par la mise en œuvre de nouveaux équipements pour améliorer l'efficacité du STU : jumelles-radar, caméras piéton, éthylomètre notamment.

L'organisation du travail des équipes permettra une présence régulière et de proximité dans l'ensemble des quartiers de la Ville.

Le service continue de travailler en étroite relation avec le délégataire du stationnement payant, EFFIA, notamment avec ses « agents de contrôle du stationnement » (ACS). Le service sera très étroitement associé à la stratégie de stationnement sur le territoire de la Ville, le chef de service étant pilote de la procédure de délégation de service public au sein des services de la Ville.

Le service pilotera par ailleurs les travaux d'adaptation du système de vidéoprotection aux nouveaux besoins.

Enfin, le service pilotera les travaux d'amélioration et d'extension de ses locaux dans le nouveau bâtiment en construction au 124 rue Houdan. A terme, début 2020, un bureau d'accueil spécialisé du service sera ouvert sur la voie publique au 124 rue Houdan.

Section 5 – Service Gestion du patrimoine et coordination administrative

Principales missions : gestion du patrimoine communal, marchés publics, assurances, subvention. Le service est composé d'un chef de service, d'un chargé des moyens généraux et de deux assistantes administratives.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2018

a. Courriers arrivés au PECV

Courriers arrivés au PECV : (2 428-17courriers non PECV) dont :

- demandes d'enlèvement de graffiti chez les particuliers : 19,
- enlèvement de graffiti sur le domaine public : 196.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Direction du pôle	45	90	70	11	10	30	36
Service Espace public et environnement	1184	1104	901	683	606	812	365
Service Urbanisme	2040	1779	1882	1766	1702	1954	1571
Service Gestion administrative et juridique	239	354	307	243	218	211	161
Service Bâtiment	711	530	307	348	332	361	197
Autres services	60	184	0	201	0	20	17

Le nombre de courriers écrits reçus diminue régulièrement, remplacés par davantage de courriers électroniques.

b. Gestion des assurances

	Flotte automobile	Responsabilités civiles	Dommages aux biens	Dommages-ouvrages
2012	8	4	16	0
2013	9	11	17	0
2014	10	8	16	2
2015	6	15	15	2
2016	4	3	8	0
2017	7	6	12	0
2018	6	14	7	0

c. Missions comptables

Le nombre total de factures traitées s'élève à 2 498 dont :

- 1 947 pour le service bâtiment
- 510 pour le service espace public et environnement
- 41 pour le service urbanisme

d. Gestion du patrimoine

Le service gère 63 baux.

II. Projets menés en 2018

Réalisation d'une étude de mise en partage de véhicules existants afin d'en optimiser l'utilisation et mieux répondre aux besoins de déplacements professionnels des services :

- Diagnostic de l'utilisation existante ;
- Questionnaire aux agents pour cerner leurs besoins ;
- Rédaction d'un règlement interne d'utilisation des véhicules ;
- Proposition de création d'un pool de véhicules mis à dispo des agents pour leurs déplacements.

Le travail de recensement des mobiliers et autres objets stockés mais non utilisés par la Ville a continué ainsi que leurs ventes sur le bon coin. : 119 ventes ont été conclues en 2018 pour un montant total de 14 451 euros.

Diagnostic des dépenses, marchés d'acquisition, de location et de nettoyage des vêtements de travail des agents.

III. Perspectives pour l'année 2019

Mise en œuvre de la mutualisation de véhicules à partir de janvier 2019.

Réorganisation du pool de vélos à assistance électrique. Le parc actuel, insuffisant en nombre et dans un état d'usure avancé, nécessite d'être remplacé et étoffé. C'est l'occasion de mettre à plat la façon dont les vélos sont réservés et empruntés, et sans doute de le calquer sur le pool véhicules, si son fonctionnement de gestion donne satisfaction.

Passation d'un marché de vêtement de travail pour les agents, selon les conclusions et réflexions en cours.